

## Diplôme National de Master

Domaine - Sciences Humaines et Sociales

Mention – Sciences de l’Information et des Bibliothèques

Parcours – Archives Numériques

# LA PATRIMONIALISATION DES SAVOIR-FAIRE DANS LES ENTREPRISES TEXTILES

**Auteure : Virginie Mathieu Merjanov**

Sous la direction de Céline Guyon  
Co-Directrice du Master ARN - ENSSIB



## **Remerciements**

*Je souhaite remercier toutes les personnes rencontrées lors de mes entretiens dans les entreprises textiles, et les porteurs de savoir-faire, pour leur transmission et participation à ce travail. Cela a été un réel plaisir de les rencontrer, d'échanger sur leur passé, leur quotidien, et leur avenir. L'équipe de la Manufacture Prelle, M. Gontard - Directeur de L'entreprise Carlhian, Guillaume Maire - Directeur technique de Maire et fils, Julien Faure - Directeur des Ets Julien Faure, Nadine Besse - ancienne Conservatrice du Musée des Arts et d'Industrie de Saint-Étienne, Sandrine Bachelier - consultante valorisation patrimoine textile, Bertrand Feuga - Responsable Patrimoine Textile HTH pour son accueil chaleureux au sein des archives Hermès, Hélène Carleschi - médiatrice à l'association Soierie Vivante, José Lopez - Directeur Ateliers de Tissage de Bussières et de Challes, M. Sylvain Besson - Chargé des collections textiles Musée d'Arts et d'Industrie de Saint Étienne, Éric Boël – Directeur des Tissages de Charlie et Président comité régional R3ilab.*

*Je remercie également l'équipe du Musée des Tissus, notamment Suzanne Lassalle et Marie-Hélène Guelton qui m'ont accueillies, en parallèle de mes études, à la formation du CIETA – Centre International des Études de Textiles Anciens. Cette formation technique sur les textiles anciens a été primordiale pour moi cette année. Merci également à Pascale Steimetz, Responsable du service documentation du musée, avec qui j'ai pu échanger sur mon mémoire, et Éric Gennari, administrateur, pour nos échanges sur le sujet.*

*Je remercie particulièrement Mme Guyon pour son soutien constant sur cette année, son encouragement et son suivi d'alternance à la Manufacture Prelle. Je vous remercie profondément pour votre investissement dans cette formation, pour votre bienveillance et vos conseils précieux. Merci également aux Professeurs de ce Master 2 ARN : M. Duploux, M. Gawin, M. Oury, M. Robert, les intervenants, Mme Miremont et Mme Tona pour leur partage.*

*Merci à ma famille, mes parents, Damien, Jb, Béa, mes neveux, mes amis, Dominique, Benoit, qui m'ont soutenue dans ce travail et cette reconversion par leur présence et leurs encouragements constants.*

*Je remercie enfin mes enfants, Coline et Mayeul, qui du haut de leurs 8 et 5 ans m'ont aidé au quotidien en comprenant mon choix de reprendre mes études pour travailler dans le domaine qui me passionne. Ils m'ont vu durant ces soirées de travail et se sont intéressés à mon projet, m'ont encouragé. Je suis heureuse de leur prouver qu'il est important de s'épanouir professionnellement, de croire en soi, et de se réaliser à travers les projets qui nous tiennent à cœur.*

## **Résumé :**

Porteuses de savoir-faire et d'innovation, les entreprises textiles sont sources d'inspirations pour les créateurs en perpétuelle quête de renouvellement face aux difficultés du marché, de la concurrence et de la délocalisation. Celles-ci se retrouvent aujourd'hui seules, face au besoin de transmission de ce patrimoine aux générations à venir, afin que ces gestes continuent d'alimenter la création et la mémoire collective. Le processus de patrimonialisation permet à un collectif de reconnaître le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels. Mais qu'est ce qui fait patrimoine ? Comment capturer le geste et l'oralité et utiliser les promesses du numérique pour conserver et transmettre ces savoir-faire ? Les outils du Knowledge Management et le développement de formations interactives pour une bonne gestion des connaissances permettront à ces entreprises de participer à la valorisation, la sauvegarde et l'amélioration de l'attractivité de ces savoir-faire textiles. Le numérique, malgré ses menaces, peut être une solution dans la préservation et la transmission du patrimoine.

**Descripteurs :** *Textile ; Entreprise Textile ; Savoir-faire ; Patrimoine ; Interactivité ; Numérique ; Gestion des Connaissances ; Knowledge Management ; Patrimonialisation ; Information ; Mémoire collective ; Industrie textile ; Transmission ; Patrimoine immatériel ; Patrimoine industriel ; Patrimoine vivant ; Témoignage ; Geste ; Enregistrement ; Document*

## **Abstract :**

Textile companies are the guardians of know-how and innovation and are a source of inspiration for designers who are constantly looking for renewal in the face of market difficulties, competition, and delocalisation. Today, they find themselves alone, faced with the need to pass on this heritage to future generations, so that these practices continue to feed creation and the collective conscience. The process of patrimonialisation allows a body to recognise the status of heritage for material or immaterial objects.

But what is heritage? How can we capture practices and tradition and use the potential of digital technology to preserve and transmit these skills? Knowledge Management tools and the development of interactive training will enable these companies to participate in the valorisation, safeguarding and improvement of the attractiveness of this textile know-how. Digital technology, despite its risks, can be a solution for the preservation and transmission of heritage.

**Keywords :** *Textile ; Textile Industry ; Skills ; Savoir-faire ; Heritage ; Holdings ; Interactivity ; Digital technology ; knowledge Management ; Data ; Collective Memory ; Transmission ; Intangible Cultural Heritage ; Industrial Heritage ; Oral archives ; Handicraft ; Recording ; Records*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA

# Sommaire

## Table des matières

Remerciements .....	3
Sommaire .....	5
Sigles et abréviations .....	7
INTRODUCTION.....	9
I. L'INDUSTRIE TEXTILE ET SON PATRIMOINE.....	15
1. DÉfinitions .....	15
a) Mémoire, histoire, traces .....	15
b) Patrimoine.....	17
c) Le savoir-faire.....	20
2. Patrimoine et entreprises textiles .....	22
a) L'industrie textile, ses ressources humaines, techniques et documentaires.....	22
b) Un patrimoine, mais économique .....	24
c) Transmission sans projet.....	27
3. Les entreprises et leur patrimoine.....	30
a) Cycle de vie des documents des entreprises : à quel moment deviennent-ils patrimoine ? .....	30
b) Ces entreprises ont elles conscience de leur patrimoine ? .....	32
c) Les gestes ou actions au sein des entreprises .....	34
II. SAVOIR-FAIRE ET PATRIMONIALISATION .....	38
1. Processus de patrimonialisation.....	38
a) Les cinq gestes de la patrimonialisation .....	38
b) Patrimonialisation du patrimoine immatériel .....	40
c) Patrimonialisation des entreprises textiles ? .....	41
2. Peut-on parler de patrimonialisation des savoir-faire ?.....	44
a) Patrimonialiser un geste ?.....	44
b) L'homme et la machine : évoluer avec le passé .....	46
c) Reconnaissance et identification des patrimoines vivants .....	49

3.	Vers un patrimoine immatériel textile .....	50
a)	Quel Support ? .....	50
b)	Apprendre mais comment ?.....	53
c)	Patrimonialiser ou transmettre ?.....	55
III.	LE NUMÉRIQUE COMME RÉPONSE À CETTE PATRIMONIALISATION .....	57
1.	Que transmet-on par le numérique ?.....	57
a)	Gestion des données par le numérique.....	57
b)	Gestion des connaissances par le numérique.....	59
c)	Capturer les connaissances par l’audiovisuel, support de mémoires . .....	61
2.	Menaces et limites du numÉrique.....	62
a)	Absence d’expériences sensorielles.....	62
b)	Sécurisation des données : un enjeu crucial .....	66
c)	Nécessité d’un professionnel de l’information .....	67
3.	Le numérique comme réponse à la patrimonialisation des savoir-faire textiles .....	72
a)	Le témoignage : Monstration et oralité.....	73
b)	Capturer la technique.....	75
c)	Partage et questionnement des données .....	79
	CONCLUSION .....	84
	SOURCES .....	86
	BIBLIOGRAPHIE .....	87
	ANNEXES .....	97
	TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	102
	TABLE DES MATIÈRES .....	103

## *Sigles et abréviations*

DG	Directeur Général
ABDS	Association des professionnels de l'information et de la documentation
ADRML	Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon
AQ	Assurance Qualité
ATBC	Ateliers de Tissage de Bussières et Challes
CEPITRA	Centre de formation continue spécialisé à Lyon
CIETA	Centre International d'Étude des Textiles Anciens
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CNRTL	Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
EPV	Entreprises du Patrimoine Vivant
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire
GC	Gestion des Connaissances
HTH	Holding Textile Hermès
IDC	Information – Documentation – Connaissance
TWI	Training Within Industry
INAM	Institut National des Arts et Métiers
IHM	Interaction Homme-Machine
KM	Knowledge Management
MAI	Musée d'Arts et d'Industrie – Saint Étienne
OWL	Web Ontology Language
PAO	Publication Assistée par Ordinateur
PCI	Patrimoine Culturel Immatériel
PDCA	Plan-Do-Check-Act
PIN	Pérennisation des informations numériques
PIT	Patrimoine Industriel Textile
PME	Petites et Moyennes Entreprise
QQOQC-P	Méthode Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Pourquoi ?
RDF	Resource Description Framework
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RM	Records Management
SI	Système d'Information

SOC	Security Operations Centre
SPARQL	Simple Protocol And RDF Query Language
TICCIH	The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage (Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel)
TPE	Très Petite Entreprise
UIT	Union des Industries Textiles
UNESCO	The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et le Culture)
UNITEX	Union Interentreprises Textiles Auvergne-Rhône-Alpes
USB	Universal Serial Bus
XML	Extensible Markup Language



# INTRODUCTION

---

*« Il fallait que le voile de l'oubli ne tombe pas sur la Grande Fabrique lyonnaise, moteur économique de la ville et sa région durant des siècles. Mais il fallait aussi démontrer que, loin de ne représenter que le passé, la soie est aussi le fil d'Ariane de technologies de pointe qui font aujourd'hui de Lyon et de la région Rhône-Alpes un des premiers pôles au monde de production des textiles techniques et composites.<sup>1</sup> »*

L'histoire de la soierie lyonnaise commence sur les bords de Saône, où maîtres artisans, tisserands et façonniers, par leur savoir, ont su faire la renommée de notre pays à travers le monde. Depuis « *la grande fabrique de soie* » de Colbert - ensemble du secteur textile lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle - les entreprises textiles françaises disposent d'un savoir-faire exceptionnel, offrant une étonnante diversité de métiers et de techniques, couvrant l'ensemble du spectre des marchés d'application de la filière. Le textile est partout, il nous entoure au quotidien et reste un enjeu sur le plan économique.

L'Auvergne Rhône Alpes, 1<sup>ère</sup> région industrielle textile de France, accueille plusieurs centaines de TPE (très petites entreprises), PME (petites et moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire), présentes sur les marchés de la Mode, de l'ameublement et des textiles techniques. L'industrie du textile représente 2,7% du produit intérieur brut. Elle emploie, à elle seule, 62 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 13,4 milliards d'euros, soit 28%, allant du traitement de la fibre, à la confection du produit.<sup>2</sup>

Porteuses d'histoire, de savoir-faire et d'innovation, ces entreprises constituent un terreau bien vivant. Elles sont sources d'inspirations pour les créateurs en perpétuelle quête de renouvellement face aux difficultés du marché, de la concurrence et de la délocalisation. Ce secteur a en effet été l'un des « plus concernés par le phénomène de délocalisation, qui, depuis plus de quinze ans, [a] d'abord touché les entreprises de la confection puis, plus récemment, celles du textile. Ainsi, entre 2003 et 2005, 17% des entreprises de l'habillement et du cuir de plus de dix salariés et près de 15% des entreprises du secteur textile ont délocalisé en partie leur activité vers des pays à coûts salariaux plus faibles (Pliquet, Riedinger, 2008)<sup>3</sup> ». Or, ces savoir-faire font partie de notre histoire, de notre identité.

---

<sup>1</sup> TASSINARI, Bernard, 2005. *La soie à Lyon ; de la grande fabrique aux textiles du XXI<sup>e</sup> siècle*. Éditions : Lyonnaises d'Art et d'histoire, Lyon. ISBN : 978-2-84147-297-0

<sup>2</sup> (Source INSEE et UIT)

<sup>3</sup> AMMAR Gilbert, ROUX Nathalie, « Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile-habillement », *La Revue de l'Ires*, 2009/3 (n° 62), p. 99-134. DOI : 10.3917/rldi.062.0099. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2009-3-page-99.htm>. p. 2.

« Le patrimoine culturel immatériel est un processus à la fois de création et de transmission. Il est un processus de création car il est le résultat d'un déroulement, d'étapes qui vont permettre la création et la construction d'un objet selon des savoirs, des savoir-faire et des connaissances ancestrales. Il est un processus de transmission qui se lie à une dimension historique, les savoir-faire ont été transmis à des générations anciennes qui ont su faire évoluer les savoirs et les connaissances.<sup>4</sup> » Ces gestes textiliens, ces processus de fabrication sont notre héritage, un patrimoine industriel textile et immatériel, riche et pourtant fragilisé par des facteurs humains, économiques et techniques qui n'ont pas permis de privilégier ces métiers d'exception. La pratique de ces gestes, et le partage des connaissances disparaissent parfois avec la fermeture des entreprises, ou l'absence de main d'œuvres. « On observe cependant que les producteurs des pays européens réagissent face à ces nouveaux défis en se recentrant sur leur cœur de métier, en réorganisant la production en réseaux, et en misant sur l'innovations.<sup>5</sup>»

Ces métiers qui font notre richesse et notre identité ont été oubliés pendant plusieurs années, par une société axée davantage sur le développement économique d'autres domaines ou potentiels, mais aussi sur des stratégies politiques et éducatives qui ont privilégié les filières généralistes, démotivant des profils plus techniques. Pourtant ces savoir-faire, habilité manuelle et intellectuelle ne peuvent être acquis que par l'apprentissage et l'expérience. Aujourd'hui, la filière textile tisse à nouveau sa toile à travers le déploiement d'une nouvelle stratégie économique, suite logique de cette crise sanitaire mondiale : des entreprises, voire de nouveaux entrepreneurs, s'engagent avec force dans le rayonnement régional du textile. Le textile tricolore retrouve grâce dans l'opinion publique et relance son dynamisme, comme le note un reportage sur Europe 1 ce 11 juin dernier : « Grâce à la montée en puissance du "Made in France", les entreprises du secteur textile relèvent la tête après de nombreuses années d'hécatombe. Le nombre d'emplois remonte même lentement, tandis que les enseignes de la grande distribution passent désormais des commandes aux entreprises françaises.<sup>6</sup>»

Pourtant, ces entreprises, se trouvent en danger et alertent du manque de soutien et de valorisation de ces métiers : faute de main d'œuvre qualifiée devenue difficile à trouver, certains gestes se perdent. Des produits, techniques, et machines ou processus de fabrication sont adaptés pour sauver la filière.

---

<sup>4</sup> EL-ABIAD, Juliette, 2014. *Le Patrimoine culturel immatériel*. Paris, Éditions : L'Harmattan. ISBN : 978-2-343-02846-0. p.73.

<sup>5</sup> AMMAR, Gilbert, ROUX Nathalie, « Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile-habillement », *La Revue de l'Ires*, 2009/3 (n° 62), p. 99-134. DOI : 10.3917/rlli.062.0099. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2009-3-page-99.htm>. p.2.

<sup>6</sup> BOUJON, Jean-Luc Boujon, SAMAIN Olivier, reportage du 11 juin 2021. « Une vague de retour de la production locale : l'industrie textile renaît en France ». *Europe 1*, édité par Antoine Terrel. Paris. Disponible sur : <https://www.europe1.fr/economie/une-vague-de-retour-de-la-production-locale-lindustrie-textile-renait-en-france-4051156>.

L'article 3, alinéa 19 de la loi n° 2016-925 du 07/07/2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine inscrit la participation « à la préservation, au soutien et à la valorisation des métiers d'art » parmi les objectifs de la « politique de service public en faveur de la création artistique ». Ces métiers de l'industrie textile sont, pour la majorité, reconnus au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO, qui souhaite, par cette reconnaissance d'intérêt public, s'assurer que les savoirs et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel seront sauvegardés et transmis aux générations futures. Ceci afin de les maintenir comme sources de revenus, d'expression de créativité et d'identité culturelle. Mais se donne-t-on les moyens de sauvegarder le savoir-faire des hommes et femmes qui font la richesse de nos entreprises textiles et de notre pays ?

À ce jour, aucun dispositif n'est mis en place pour soutenir financièrement la conservation de ce patrimoine industriel, vivant, immatériel. Aucun plan de sauvegarde n'est proposé, que ce soit au niveau régional ou national. Une distinction a été créée à travers le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), « unique distinction d'État associée à la reconnaissance des savoir-faire d'exception. <sup>7</sup>» Mais hormis les aménagements fiscaux octroyés, celui-ci ne participe en rien à l'investissement de ces entreprises emblématiques de l'excellence française dans un environnement favorable pour la conservation et le développement industriel. Il ne s'agit en effet que d'une reconnaissance permettant de faire valoir ces savoir-faire rares et traditionnels.

Sur le plan de la formation, aucune équivalence au compagnonnage dans le domaine du textile n'existe malheureusement : aucun apprentissage ou sauvegarde du geste par le biais d'une communauté. De même, l'offre de l'enseignement secondaire ne couvre plus la totalité de ces pratiques qui s'apprennent, pour certaines seulement, au sein d'un atelier. Les secrets de fabrication sont révélés de maître à apprenti, sous réserve qu'un lien se soit instauré après des années de dévouement, par l'oralité et l'observation. Pour Denis Chevallier « l'apprentissage est un contrat privé entre deux personnes, l'apprenti et le maître ; on pourrait même parler de contrat personnalisé, dans la mesure où un minimum d'entente entre les deux est nécessaire pour que le contrat reste en vigueur. <sup>8</sup> » La concurrence est rude, la confiance est difficilement acquise, et les archives, recettes de fabrication, sont précieusement protégées, voire oubliées, ignorées. Les départs en retraite ne sont pas remplacés, faute de candidat, et avec ces patrimoines vivants disparaît parfois un métier, un art, une technique perdue.

L'entreprise est donc seule porteuse de ce patrimoine, de ces ressources humaines et documentaires, alors même qu'elle s'éloigne de ses archives, et que les données s'accumulent avec l'informatique, sans qu'un tri ne soit établi à travers une politique d'archivage interne. Vital Chomel, parle même d'un patrimoine industriel

---

<sup>7</sup> Institut National des Métiers d'Arts. Disponible sur : <https://www.institut-metiersdart.org/epv>

<sup>8</sup> CHEVALLIER, Denis, 1996. *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Paris, Editions : La Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture. ISBN : 9782735119684. p.39.

sans projet : « L'accumulation de fonds documentaires en vrac, non triés, inaccessibles, véritable non-sens, soulève les plus instantes interrogations pour l'avenir, dans la carence navrante de l'institution.<sup>9</sup> » Elle doit faire face à la mondialisation sans avoir su, ou pu, prendre le virage du numérique.

L'industrie textile commence pourtant, face à ces problématiques, à communiquer davantage sur son histoire, sur sa richesse patrimoniale à travers le marché du luxe, et à se questionner sur ce devoir de transmission. C'est en effet en investissant dans le passé que le textile retrouvera son caractère innovant.

Dans son texte *À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions*, Jean Davallon définit le terme de patrimonialisation comme « le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre<sup>10</sup> ». L'industrie textile se trouve aujourd'hui à un tournant : elle doit s'adapter, innover, investir dans la valorisation et la conservation des ressources humaines et documentaires, pour pouvoir continuer à exercer ses savoir-faire. La mode est un éternel recommencement, et les gestes d'hier seront ceux de demain. Certains l'ont compris et communiquent sur les valeurs de l'artisanat en développant une stratégie marketing autour des images d'archives : une « industrie du luxe qui oscille entre « expériences [sensibles], arrogance [de la distinction sociale], authenticité [de certains produits] (Y. Michaud, 2013 )<sup>11</sup> »

Mais il n'est pas évident pour un dirigeant de miser sur le passé en réinvestissant ces documents d'un nouvel usage. Le rapport aux archives est en effet propre à chaque entreprise. Documents historiques utilisés comme courants, le cycle de vie des archives danse au gré des collections, et ces lieux d'innovation, qui se sont déployés au fil des brevets, se voient désormais investis d'une mission de sauvegarde de leur patrimoine, alors même que cette question est synonyme pour eux de cessation d'activité. Les entreprises n'ont pourtant pas pour rôle comme les musées de « sauvegarder des mémoires diverses pour les générations futures » et de garantir « l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples<sup>12</sup> ». Mais à quel moment ces documents deviennent ils patrimoine ? Et peut-on parler de patrimonialisation au sein de ces entreprises ?

---

<sup>9</sup> CHOMEL, Vital. Un patrimoine industriel sans projet : les archives d'entreprises en Rhône-Alpes. In : *Le Monde alpin et rhodanien*. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1996. Mémoires d'industries. pp. 11-22; doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1996.1592>. p.16.

<sup>10</sup> DAVALLON, Jean, 2014. « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Conférence d'ouverture du Colloque *Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva*, Lisbonne, 27-29 novembre 2014. Lisbonne, Éd. : Université nouvelle de Lisbonne. p.1.

<sup>11</sup> ANDERLINI-PILLET, Véronique, 2018. Patrimonialisation des savoir-faire et résidences d'artistes : un dispositif atypique de collection d'entreprise, In : *Revue Recherches en communication* n°45 – Article publié le 15/03/2018. Disponible sur : <https://artyluxe.hypotheses.org/251>. p.64.

<sup>12</sup> Proposition définition alternative du Musée pour Consultation 2 le 11 avril 2021. ICOM. Disponible sur : <https://icom.museum/fr/news/licom-annonce-la-definition-alternative-du-musee-qui-sera-soumise-a-un-vote/>

**À travers cette réflexion autour de la patrimonialisation, c'est finalement, la question de la transmission qui est soulevée. En effet, Comment se transmet un savoir-faire ? Comment sauvegarder, archiver ces connaissances humaines et techniques au sein des entreprises textiles afin qu'elles puissent servir à la création et au renouvellement des gestes et des outils ?**

Dans son livre *Patrimoine et numérique : Technique et politique de la mémoire*, Bruno Bachimont développe la question de la trace, mais aussi de la pratique : «La description n'est intelligible que si elle repose sur une pratique entretenue et transmise à travers une tradition vivante. Si la description permet de contourner des impossibilités liées à l'objet même à conserver, elle ne peut fonctionner que si elle s'adosse à un exercice permanent de la mémoire <sup>13</sup>».

Les documents techniques, les documents Qualité (AQ, Management de la Qualité), les archives, les outils existants font partie des traces qui permettront de retrouver la technique. Il est en effet nécessaire de sauvegarder les données techniques des machines et le numérique peut être une solution pour la conservation et la transmission de la partition. Mais la dimension sensorielle est également un élément essentiel dans l'apprentissage. Alors, la parole, le geste, permettant de tisser, d'entretenir et de réparer l'outil, comment les conserver ? **Comment capturer le geste et l'oralité et utiliser les promesses du numérique pour conserver et transmettre ces savoir-faire ?** La fragilité de l'oralité ne peut-elle pas être transmise par ce biais ? L'invention de l'imprimerie et des caractères identiques par Gutenberg n'a-t-elle pas permis de transmettre ces apprentissages auparavant fragilisés par l'unique solution de l'oralité ? L'enjeu est en effet aujourd'hui de permettre à ces entreprises de capturer et de protéger ce patrimoine afin de maintenir le geste, pour le faire évoluer.

De même, la question de la protection des données reste également un sujet primordial pour les dirigeants de ces PME : comment transmettre un secret de fabrication sans compromettre l'essence même de l'entreprise, sans cette dimension de bien commun ? Selon Bruno Bachimont, « par les transformations et mutations qu'il entraîne, le numérique peut être considéré à la fois comme une promesse mais aussi comme une menace, même si parfois le numérique se voit contester le fait d'être le principe d'une révolution ou une mutation majeure des contenus <sup>14</sup>». **Cette crainte de la copie possible par le numérique est bien présente.** Je tenterai de montrer, « que le numérique est à la fois une rupture et une continuité : une rupture avec nos convictions les mieux établies concernant notre rapport au passé, mais une continuité avec les pratiques et stratégies que nous avons développées au cours de notre histoire pour mobiliser des objets présents comme des traces du passé qu'elles

---

<sup>13</sup> BACHIMONT, Bruno, 2020. *Patrimoine et Numérique - Technique et Politique de la Mémoire*. Paris, Éd. : INA, version électronique. ISBN : 978-2-86938-190-2. p.61.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.3.

nous permettraient de découvrir. <sup>15</sup>» Certes, avec le numérique – et ses solutions d’archivage électronique, de dématérialisation, de numérisation des documents textiles ou papiers - on assiste à une capacité calculatoire infinie, et « une disponibilité universelle des ressources, temporelle et spatiale <sup>16</sup>». Les risques d’obsolescence des formats et la corruption des supports font du numérique un défi pour le patrimoine. Il permet une conception dynamique de la mémoire : son accès et son usage assurent la préservation de nos souvenirs.

Alors le numérique ne peut-il pas, plutôt qu’un instrument, être pensé comme une expérience qui offre une médiation de la trace de ces savoir-faire, et qui permet de mettre en « écoute des voix du passé et goûter à nouveaux nos vestiges <sup>17</sup> » ? Il est aujourd’hui une solution essentielle à prendre au sérieux : la sauvegarde et l’organisation des données par des spécialistes de l’information permettront, à terme, d’assurer leur sécurité des savoirs, des gestes et outils de création. Les outils du Knowledge Management, de l’assurance qualité et l’interaction qu’offre le numérique permettront à un professionnel de l’information de proposer un accompagnement à ces entreprises afin de capitaliser leurs connaissances, de favoriser la circulation des flux de transmission et de participer à l’amélioration de l’attractivité des métiers textiles.

**Ce travail de recherche a pour vocation d’apporter une réflexion sur les traces de l’artisanat, du savoir- faire, au sein d’entreprises textiles : Quel rapport ces entreprises entretiennent elles avec leurs archives ? Dans quel but ? Comment conserver, transmettre ces métiers d’Arts avec la disparition des outils, des personnes ? L’accompagnement de cette patrimonialisation des savoir-faire par le numérique peut-il aider cette passation ?**

Dans une première partie, je tenterai d’étudier la place de la mémoire et du patrimoine au sein des entreprises textiles, et le rapport que ces PME entretiennent avec leurs archives, à travers définitions et entretiens de dirigeants de sociétés rhônalpines.

Je m’interrogerai dans une seconde partie sur la question de la patrimonialisation et sur le processus de transmission d’un savoir-faire textile.

Enfin, il s’agira de développer la solution du numérique comme soutien à cette transmission, ses apports, ses menaces et limites, et les avantages d’investir dans une politique de conservation et de valorisation et de partage des connaissances.

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.4.

<sup>16</sup> BACHIMONT, Bruno, 2013. Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps. In : Patrimoine et humanités numériques. Paris : A paraître, Éd. : B. Dufrière. Disponible sur : <https://plone.unige.ch/ArchiSavoirs/le-seminaire/lectures-pour-la-seance-du-3-juin-2013/bruno-bachimont-disponibilite-et-patrimonialisation-le-numerique-et-le-passage-du-temps/view>. p.9

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.13

# I. L'INDUSTRIE TEXTILE ET SON PATRIMOINE

---

## 1. DÉFINITIONS

### a) Mémoire, histoire, traces

Lyon, Capitale de la soie, est héritière d'un savoir-faire et d'une technicité remarquable. La soie à Lyon est le fruit de 4 siècles d'inventions, de créativité, de développements. L'industrie textile, grâce à ce potentiel de production, fait partie de la mémoire rhônalpine, et l'histoire de la région s'écrit au fil de ce précieux tissu. Elle connaît son succès actuel grâce à son savoir-faire, enrichi par ses hommes, ses machines, et ses secrets. La longue histoire de la soierie lyonnaise et de ses sous-produits dans le bassin de Saint-Étienne, qui s'est spécialisé au 18<sup>e</sup> dans la passementerie (production de rubans), a forgé sa propre identité. Fibre protéique naturelle d'origine animale, issue du cocon produit par la chenille du bombyx du mûrier (*Bombyx mori*), la soie a été découverte entre 2000 et 3000 avant notre ère. Sa technique de production a été développée en Chine vers 2500 av. J.-C. Arrivée par la route de la soie, elle a été maintenue secrète jusqu'en 560. Sa production a commencé en Europe au VI<sup>e</sup> siècle, et en France au XIII<sup>e</sup> siècle à travers le développement de la « sériciculture », l'élevage des vers à soie. Arrivée en France par les foires du XVe siècle, C'est François Ier, en 1531, qui permet à la soierie de se développer à Lyon, en accordant à la ville d'être le seul entrepôt général autorisé dans le royaume.

L'industrie textile a depuis connu des crises, avec la Révolution française, les deux révoltes des Canuts de 1831 et 1834, la maladie des vers à soie vers 1850, ou la montée du produit textile à bas coût dans les années 70, autant de traumatismes sociaux dans l'histoire économique française. L'industrie textile a souffert, mais elle a survécu. Les évolutions techniques sur plusieurs siècles ont également permis à ces entreprises d'ancrer leur histoire dans l'espace régional, à travers les découvertes de teintures au 19<sup>e</sup> siècle, dans la région : du bleu Guimet à la fuchsine, coloris créés à cette époque par les chimistes et teinturiers lyonnais, ou l'invention du métier de Joseph Jacquard (1752-1834) et son système révolutionnaire de programmation par carte perforée. La fabrication des étoffes précieuses a toujours été motif à de nouveaux brevets et preuves d'innovations.

Ces évènements qui ont marqué la mémoire collective du textile, bénéficient aujourd'hui d'un riche traitement dans l'historiographie. Certaines mémoires savantes, ayant travaillé dans ces ateliers, ont également apporté leur pierre à l'édifice, en écrivant leurs souvenirs. D'autres, historiens comme Jules Michelet, évoquent la fabrique dans leurs écrits. Cette littérature académique traite néanmoins davantage de la grande fabrique de soierie au temps des canuts qu'à la période industrielle, dont les traces sont moins courantes, car certainement moins évocatrices de nostalgie.

Du point de vue des sources, plusieurs ouvrages présentent des témoignages écrits, et recherches sur l'histoire de la fabrique de soierie. Des fonds privés, comme ceux de l'union professionnelle Textile (UNITEX), syndicat professionnel de la région Auvergne Rhône-Alpes, créée en 1976, sont conservés aux ADRML et rassemblent les comptes rendus de conseils de direction, et autres documents de syndicats patronaux. Les documents sont dégradés tant en termes de support que d'information, les dernières années ne se résument qu'à des documents agrafés, qui montrent, malheureusement, une baisse de qualité du traitement de ces ressources par rapport aux registres du 19<sup>e</sup> siècle. Les entreprises textiles de la région disposent pour la plupart également d'archives d'entreprises permettant à leurs dirigeants de consulter les réalisations passées, et les techniques de réalisations. L'archive d'entreprise est « étroitement liée à la vie de l'entreprise dont la finalité est le profit. Sa mission doit intégrer cette exigence et donc générer des plus-values : plus-value opérationnelle, plus-value culturelle, plus-value d'image <sup>18</sup> ». Supports d'histoires, ces documents font également patrimoine. Ils sont la mémoire de l'entreprise, la mémoire collective d'une région, d'un pays. Ils participent à la construction d'une mémoire sociale. Il n'y a pas de mémoire sans support. C'est l'objet qui fait mémoire.

Le CNRTL définit **la mémoire** comme une faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés, et restitués. Il faut en cela la différencier de l'histoire, qui retrace les événements jugés dignes de mémoire, comme certains cités plus haut. Selon Jean Davallon, « La mémoire assure essentiellement une continuité entre le passé et le présent selon deux processus différents : (i) elle peut être transmise sans autre médiation que les individus du groupe eux même (mémoire collective) ; (ii) elle peut traverser la société sous forme de « courant de pensée », elle peut aussi redevenir « mémoire collective » lorsque de nouveaux groupes sociaux s'en ressaisissent. Toute la difficulté vient de ce que cette seconde procédure peut utiliser les traces matérielles telles que les objets, des lieux, des textes etc... La question est alors celle de savoir si ces traces, supports de mémoire, peuvent être considérées comme des objets de patrimoine <sup>19</sup> ».

En effet, le patrimoine est comparable à la mémoire, qui n'est pas équivalente à l'histoire <sup>20</sup>. Paul Ricœur différencie la fausse et la vraie mémoire : de quoi fait-on mémoire ? Et de qui ces mémoires sont ? On fait mémoire de souvenirs, de vécu. Un témoignage est une mémoire. Par sa conviction, il fait transition avec l'histoire :

---

<sup>18</sup> FILLIEUX Véronique, *Les archives d'entreprises - Entre gestion patrimoniale et veille technologique*, 2007. Paris, Éditions : Acamedia. ISBN : 978-2-87209-870-5. p.70.

<sup>19</sup> DAVALLON, Jean, 2006. *Le don du patrimoine - Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Editions : Hermès Science Publications. ISBN : 2-7462-1436-9. P110.

<sup>20</sup> RICOEUR, Paul, 2000. *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil.



C'est en l'archivant que le témoignage donne prise à l'histoire, en permettant à l'historien de juger de sa vérité de cette mémoire <sup>21</sup>.

La mémoire sert aussi à se souvenir, et à innover, comme la mémoire du tissu, dont le pli reste et donne le tombé. Ne parlerait-on pas de patrimoine dans ce cas ? Raphaël Samuel, comme le rappelle Jean Davallon dans *Le Don du Patrimoine*, suggère que « la mémoire [...] n'est pas une banque d'images du passé, mais une **force active, constructive dynamique, qui contribue à faire oublier autant qu'à faire se souvenir**. Elle est ainsi en relation dialectique plus qu'en opposition avec la pensée historique. <sup>22</sup>»

En effet, le patrimoine réactualise le présent en amoindrissant la distance avec le passé. **L'objet patrimonial**, qu'il soit matériel ou immatériel, sert de **porteur**, et permet de retrouver à son contact, une mémoire du geste, du savoir, qui peut être collective. Il s'agit en effet de la conception dynamique de la mémoire, perçue comme « un processus, où l'on saisit l'objet comme témoin du passé, dont on réactive le caractère de souvenir à chaque fois qu'on se souvient. <sup>23</sup>» L'objet acquiert le statut de patrimoine par la mémoire collective, qui est « transmis à l'intérieur d'un groupe social par les membres du groupe eux-mêmes. <sup>24</sup> »

## b) Patrimoine

Le petit Larousse définit le **Patrimoine** comme l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. La notion de patrimoine est apparue au cours du XIIIe siècle, définissant étymologiquement l'ensemble des biens hérités du père. En droit civil, le législateur l'entend comme l'ensemble des biens et des obligations d'une personne physique ou morale, et inclut les droits et actions s'y rapportant.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc la simple propriété personnelle. André Malraux disait en 1935 « *L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert.* » C'est ce que les soyeux ont tenté, au fil des âges : conquérir le textile. Cette notion commence à être considérée au XVIIIe siècle, par des hommes comme l'Abbé Grégoire (1750-1831), juriste et homme politique de l'époque. Dans son Rapport traitant des destructions opérées par le Vandalisme et les moyens de le réprimer, ce révolutionnaire affirme le 31 août 1794 que « le respect public entoure particulièrement les objets nationaux qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous ». Le patrimoine est alors constitué des éléments architecturaux et

---

<sup>21</sup> CHAVRON, Guillaume, 2007. « La mémoire et l'histoire », *Revue Quart Monde* [En ligne], 199 | 2006/3, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 juillet 2021. Disponible sur : <https://www.revue-quartmonde.org/241>

<sup>22</sup> DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine, op. cit.*, p.101.

<sup>23</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.11.

<sup>24</sup> DAVALLON, Jean, 2015. *Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation In : Mémoire et nouveaux patrimoines* [en ligne]. Marseille, Éd. OpenEdition Press, 2015 (généré le 17 août 2021). Disponible sur : <http://books.openedition.org/oep/444>. ISBN : 9782821853515. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.oep.444>. p.2.

œuvres d'art. La notion de conservation du patrimoine apparaît au 19<sup>e</sup> siècle avec le développement des musées sous Napoléon. Ce n'est que dans les années 1970 que la définition de patrimoine a largement été étendue, se consacrant également aux éléments paysagers, aux langues locales, ou documents anciens. L'UNESCO définit Le patrimoine mondial comme un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. Le Patrimoine culturel est, « dans son sens le plus large, à la fois **un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel.** » Ce patrimoine fait l'objet d'un traité international intitulé « Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », adopté par l'UNESCO en 1972, et actualisé chaque année depuis 1978.

Jean Davallon, dans son livre *Le don du Patrimoine*, interroge cette notion de patrimoine. Selon lui, beaucoup de textes définissent ce qu'est le patrimoine, mais au fond, le savons-nous ? « Sommes-nous à même de comprendre le statut du patrimoine dans notre société ?<sup>25</sup> » En matière de définition, « l'idée la plus communément admise est que ce dernier assure une continuité entre ceux qui l'ont produit et ceux qui en ont été les possesseurs – et nous, qui en sommes les héritiers puisqu'ils nous l'ont transmis. De là, naîtra la charge de le conserver, de le préserver, de le sauvegarder pour le transmettre à notre tour.<sup>26</sup> »

L'objet Patrimonial évoque en effet un souvenir, une mémoire. Sa globalité crée patrimoine : sa production, son utilisation, sa forme, sa matière. « Il s'agit de chercher à comprendre comment ces objets sont produits, comment ils fonctionnent et comment du fait même des caractéristiques propres à ce fonctionnement, ils participent à la construction d'un type singulier de situation sociale.<sup>27</sup> » C'est donc tout l'environnement de l'objet, qu'il soit matériel ou immatériel dont il est question. Pour cette raison, L'UNESCO a étendu sa définition, en intégrant le contexte de création, la main, l'outil, le lieu.

C'est l'industrie textile toute entière, qui est désormais inscrite au patrimoine. Michel Rautenberg et François Faraut, dans leur ouvrage *Patrimoine et culture industrielle*, précisent que « La prise en compte de la technique dans le patrimoine culturel de nos sociétés est somme toute récente, puisqu'il faut attendre le décret de création du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), à Paris, en 1794, pour la voir mentionnée une première fois dans un document, c'est à dire à une période contemporaine de la première révolution industrielle anglaise.<sup>28</sup> ». Également, ce n'est qu'en 1974 qu'a eu lieu en France, au Creusot, le premier colloque international sur le patrimoine industriel ; que c'est dans cette même ville

---

<sup>25</sup> DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine, op. cit.*, p.15.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.93.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.17.

<sup>28</sup> RAUTENBERG, Michel, FARAUT, François, 1994. *Patrimoine et Culture industrielle*. France, Éd. : Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines. ISBN : 978-2-909604-06-0. p.15.

que l'on a classé le premier monument historique industriel : une halle où furent construites les premières locomotives et une cité ouvrière. Un peu plus tard, le pilon du Creusot devint monument historique international. Il est dressé depuis quinze ans sur une place comme l'obélisque de la place de la Concorde.<sup>29</sup>»

Le Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel propose **une définition (TICCIH, 2003) du patrimoine industriel** qui « comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont de valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique. Ces vestiges englobent : des bâtiments et des machines, des ateliers, des moulins et des usines, des mines et des sites de traitement et de raffinage, des entrepôts et des magasins, des centres de production, de transmission et d'utilisation de l'énergie, des structures et infrastructures de transport aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations, lieux de culte ou d'éducation).<sup>30</sup>» Le patrimoine industriel, permet de faire revivre le passé, et de développer un avenir grâce aux traces techniques, brevets, outils et instruments. Il comprend tant des « **biens matériels** (bâtiments, machines, équipements, ateliers, usines, sites de traitements et de raffinage, magasins, centres de productions, activités sociales en rapport avec l'industrie textile ; que des **biens immatériels** (souvenirs, événements, fêtes, image collective, production intellectuelle transmise par le savoir-faire qui peut être une succession de gestes dictés et montrés dans les centres de production).<sup>31</sup> » Ces ressources deviennent donc les **témoins d'une activité** qui a permis le développement économique de la région. Elles ont marqué des hommes, des femmes, qui ont vécu à travers elle.

Plus que vivre avec travers ces ressources, ils sont eux-mêmes patrimoine, par leurs gestes, leurs connaissances et leur quotidien. En 1982, lors de la déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, l'UNESCO a reprecisé la définition en déclarant que le **patrimoine culturel d'un peuple** « s'étend aux œuvres de ses artistes, de ses architectes, de ses musiciens, de ses écrivains, de ses savants, aussi bien qu'aux créations anonymes, surgies de l'âme populaire, et à l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Il comprend les œuvres matérielles et non matérielles qui expriment la créativité de ce peuple : langue, rites, croyances, lieux et monuments historiques, littérature, œuvres d'art, archives et bibliothèques ». Alors que l'objet résulte de son établissement, l'**immatériel**, lui, est patrimoine grâce à sa continuité : « il appartient irrémédiablement au passé tout en étant présent à travers ses manifestations.<sup>32</sup> » **L'enregistrement** de l'évènement est un objet communicationnel. Et pour qu'il soit considéré comme patrimoine immatériel, il doit être **reconnu** par le groupement culturel comme singulier, exemplaire, Ce

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.20.

<sup>30</sup> KERGOSENIEN, Éric, JACQUEMIN, Bernard, SEVERO, Marta, CHAUDIRON, 2015. *Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile. Documents et dispositifs à l'ère postnumérique*. Actes du 18e Colloque international sur le Document Électronique (CiDE.18), Université de Montpellier 3 - LERASS, Nov 2015, Montpellier, France. pp.145-158. Disponible sur : <https://hal.univ-lille.fr/hal-01281716v2/document>. p.4

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>32</sup> DAVALLON, Jean, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». *op. cit.*, p.18.

processus, construit selon des savoirs, des savoir-faire, a été « transmis par des processus sans fin de transmission.<sup>33</sup> » Il sera en effet toujours transmis, de génération en génération, et cette pratique matérialisera le **savoir-faire**. C'est un **patrimoine vivant**, recréé en permanence par les communautés interagissant avec leur milieu, leur histoire. Il s'agit donc de « stockage et de transmission d'une information qui se propage parallèlement à la transmission générique.<sup>34</sup> » Cela comprend donc également « des expressions vivantes qui impliquent des connaissances, ainsi que des compétences acquises par l'homme à travers de longues années d'expérience et de pratique. Il s'agit des gestes d'un artisan, des couleurs, de la voix d'un musicien.<sup>35</sup> »

Ce patrimoine immatériel comprend des métiers, des savoirs, des compétences, un vocabulaire... une source indéniable de richesse. Ces **PCI** doivent être valorisés, il s'agit en effet, pour maintenir la manifestation, de maintenir l'attractivité, et de **transmettre ces savoirs à travers le faire**.

### c) Le savoir-faire

Alors comment définir un **savoir-faire** ? Le CNRTL présente cette notion comme une « pratique aisée d'un art, d'une discipline, d'une profession d'une activité suivie ; c'est une **habileté manuelle et/ou intellectuelle acquise par l'expérience, par l'apprentissage**, dans un domaine déterminé. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai souhaité rencontrer plusieurs entreprises textiles, sélectionnées selon leurs savoir-faire rares. Les dirigeants de ces sociétés l'ont toutes ouvert leur porte et ont partagé leurs expériences, questionnements et connaissances. J'ai rencontré par exemple M. José Lopez, Directeur des Ateliers de Tissages de Bussières et de Challes (ATBC), dans la Loire, qui a proposé cette définition du savoir-faire : « *le savoir-faire c'est comment vous sentez la fibre, quelle tension vous allez mettre etc. C'est inné et cela correspond aux entreprises. Mais dans chaque entreprise vous avez des gens qui sont sensibles et qui ont cette capacité-là.*<sup>36</sup> » Le savoir-faire inclut effectivement une part d'inné. Il fait appel conjointement à l'apprentissage, à l'expérience, au vécu.

Dans son livre *Savoir Faire et pouvoir transmettre*, Denis Chevallier en offre également une définition : « Pour l'homme, nous définirons les savoir-faire comme une capacité de réussir une activité particulière par un engagement personnel. Les savoir-faire comportent (peut-être) une part d'**instinct** (l'instinct du chasseur) et une

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>34</sup> BEAUDOUIN, Denis, CHAPOUTHIER, Georges, LAGUES, Michel, 2017. L'invention de la mémoire, écrire, enregistrer, numériser. Paris, Éd. : CNRS. ISBN : 978-2-271-08933-5. ISBN : 2707167819. p.35.

<sup>35</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA Alina, 2017. « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal. Méthodes et outils numériques d'apprentissage du savoir gestuel de la poterie », *tic&société* [En ligne], Vol. 10, N° 2-3 | 2ème semestre 2016 - 1er semestre 2017, mis en ligne le 30 avril 2017, consulté le 28 juin 2021. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/2204> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.2204>. p.308.

<sup>36</sup> LOPEZ, José, Directeur ATBC (Ateliers de tissage de Bussières et de Challes). Entretien du 07/07/2021. Bussières, Loire.

part d'**inné** (le goût, le talent, la volonté) sous-tendant et facilitant leur acquisition, une part d'**acquis** (par l'apprentissage) et une part de **conquis** (par apprentissage personnel). Comme pour les animaux, la capacité de réussir une activité particulière est tributaire de l'environnement social et naturel, et des **aptitudes physiques et intellectuelles** des individus, mais aussi d'une **capacité de réflexion** (acquise ou conquise elle aussi), qui permet d'opérer sur les savoir-faire pour les adapter. <sup>37</sup>»

Ce terme peut être rapproché de celui de pratique formalisée, répétée. Il ne suffit pourtant pas de figer ces algorithmes pour pratiquer avec excellence. Ces capacités sont « personnelles, intériorisées, difficiles d'accès. <sup>38</sup>» Dès lors, l'artisan a acquis au fil des ans cet apprentissage, afin que le savoir-faire devienne « **pouvoir faire** ». Il apparaît rare qu'un artisan, réponde « ne pas savoir faire une tâche », en précisant que ce problème est nouveau. Les années de pratique lui ont permis de se retrouver dans une multitude de situation l'obligeant à trouver la solution, en s'appuyant sur son expérience, sa réflexion, son analyse de la matière, de l'outil, des conditions même météorologiques pour le textile, pour qu'il réponde à la demande et résolve le problème. C'est même, d'après José Lopez, ce qui est intéressant : trouver la solution. D'après lui, la vraie difficulté « *C'est de capter la personne au départ et de savoir quelles sont les compétences que vous pouvez avoir ou que vous allez pouvoir développer.*<sup>39</sup> »

Ce savoir-faire, ce patrimoine immatériel fait le **capital** d'une entreprise. Il en est la mémoire, la raison du produit et l'identité profonde. Aujourd'hui, des savoir-faire se sont perdus. Par manque de demande du marché, comme les sabreuses de velours. Il s'agit là de connaissances perdues, parfois impossible à retrouver. Ce sont des savoirs formels et informels, enregistrés par une personne au cours d'une vie professionnelle. Denis Chevallier cite Jacques Vallerant en précisant que « leurs limites ne sont jamais très nettes, pour se mêler intimement à une culture quotidienne de la profession (Vallerant, 1981 : 104). <sup>40</sup>»

Alors comment capter ces savoir-faire ? Quels sont ces connaissances développées au sein de l'industrie textile ? La **gestion des connaissances** devient un enjeu majeur pour les entreprises. Elles sont, selon Thomas Davenport et Larry Prusak « un mix évolutif d'expériences, de valeurs, d'informations contextualisées et d'expertises, qui assure un cadre pour évaluer et incorporer de nouvelles expériences et informations. <sup>41</sup>» C'est par le savoir-faire que l'entreprise perdure, maintient son niveau de compétitivité et ne passe pas au rang de musée.

---

<sup>37</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques. Op. cit.*, p.199.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.199.

<sup>39</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>40</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques. Op. cit.*, p.5.

<sup>41</sup> BOURDON, Isabelle, BOURDIL, Maryline, 2007. « Récompenses et gestion des connaissances, des liens complexes ! ». In : *La Revue des Sciences de Gestion*, 2007/4-5 (n°226-227), p. 165-171. DOI : 10.3917/rsg.226.0165. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-4-page-165.htm>. p.166.

## 2. PATRIMOINE ET ENTREPRISES TEXTILES

### a) L'industrie textile, ses ressources humaines, techniques et documentaires

L'article *Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile* de 2015 présente le textile comme « un des champs du patrimoine industriel au même titre que d'autres activités industrielles telles la métallurgie, la chimie, la papeterie... L'historien Laurent Marty (1984), ajoute « le textile a produit des fils, des tissus, des usines, des maisons et des quartiers, mais surtout au centre de tout cela des hommes, avec leur travail, leurs loisirs, leur vie quotidienne. Secteur industriel majeur en France pendant de nombreuses décades, le domaine du textile implique de nombreux acteurs, qui ont produit énormément de documents numérisés, renfermant des connaissances s'étendant sur plusieurs siècles. <sup>42</sup>» Avant toute analyse, il semble opportun de présenter les ressources dont disposent ces entreprises textiles.

Tout d'abord qui sont-elles ? Le domaine textile comprend plusieurs spécialités, résumées par Hélène Both ainsi : « Les industries textiles comprennent traditionnellement trois activités successives : les filatures fabriquent des fils à partir de fibres ; la seconde étape a lieu dans les tissages et les bonneteries, elle consiste en la fabrication d'étoffes ou de tissus à partir des fils issus des filatures ; la dernière étape est celle de l'ennoblissement, pour blanchir, teindre, imprimer et apprêter les étoffes obtenues dans les tissages. <sup>43</sup> » François 1<sup>er</sup> a permis le développement de la soierie à Lyon afin de répondre à la concurrence de L'Italie. Cette production nécessitait plusieurs compétences, même si l'on parle aujourd'hui surtout des canuts. La fonction de façonnier, comme le sont les Établissements Maire et Fils, entreprise de Moirage, ou les convecteurs, comme l'était l'entreprise Bucol, en mettant en relation acheteurs et fabricants, participaient également à cette économie. L'activité était telle, que les tâches elles-mêmes étaient divisées en postes. Lors d'un entretien avec Julien Faure, Directeur de l'entreprise de Passementerie Julien Faure, créée en 1864 dans la Loire, il précisait : « *Ce que j'explique à nos clients c'est que nous avons ici découpé le travail du passementier. Le passementier était mécanicien, il savait aussi préparer son métier, réparer son carton, il faisait les canettes, il tissait, il faisait tout. Nous, nous avons des gens qui font les cartons, d'autres qui font des canettes, le tissage, l'enfilage et les gareurs. Donc nous avons découpé en morceau ces métiers, mais le savoir-faire est toujours là.* <sup>44</sup> ». Il y avait en effet les techniciens, et les concepteurs, l'art et la technique, comme l'explique Philippe Mongin : « La France a longtemps vécu un clivage très profond entre métiers culturels et métiers

---

<sup>42</sup> KERGOSIEN, Éric, JACQUEMIN, Bernard, SEVERO, Marta, CHAUDIRON, 2015. *Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile*. Op. cit., p.4.

<sup>43</sup> BOTH, Hélène, 2005. *La mémoire d'une entreprise textile familiale : le classement des archives de l'entreprise Les Fils d'Emanuel Lang au CERARE*. Disponible sur : [https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_00000198/document](https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000198/document), p.3-4.

<sup>44</sup> FAURE, Julien, Directeur Ets Julien FAURE, Entretien du 05-04-2021. Entreprise Julien FAURE, Saint-Just-Saint-Rambert.

d'art, sans doute du fait d'une vision élitiste et peu professionnalisée de la culture, qui se traduit par une coupure entre artisanat et culture ; d'autres pays sont moins marqués par un tel clivage, comme le Japon, ainsi que le note Xavier Greffe dans son complément, ou comme dans un pays plus proche comme l'Allemagne.<sup>45</sup> »

Effectivement, la demande était telle que chaque artisan avait son savoir-faire, son geste. La soierie a permis de développer des sous-produits, comme les rubans, avec les Rubaniers, le velours avec des spécialisations comme le velours au sabre, le velours, frisé, ciselé, la panne de velours... Le textile est un domaine complexe, qui s'est construit au fil des brevets et des montages. Aujourd'hui, existe le CIETA, Centre International de l'Étude des Textiles Anciens, qui propose une formation permettant de comprendre le tissage, les différentes armures de tissus. Car il existe plusieurs armures, ou passages de fils chaîne et trame (fil horizontal et vertical) permettant les effets, les tensions les motifs des tissus. Ce travail, réalisé aujourd'hui par les concepteurs par logiciel PAO comme *Pointcarré*, était initialement réalisé par les tisseurs spécialisés dans le tri des lacs sur les métiers à la tire. La création du métier Jacquard avait déjà affaibli la profession en supprimant le métier de tireur (qui tirait les lacs – lacs : regroupement de fils de chaîne permettant en étant soulevés ensemble de créer un effet). Beaucoup d'autres métiers ont disparu, à cause de la montée des textiles bon marché et la concurrence asiatique. Mais les documents ont été maintenus dans certaines manufactures. Les postes ont été, à une période, réduits, et il s'agissait en effet dans les années 80-90 de prouver ses compétences. L'atmosphère au sein des ateliers étaient effectivement à la concurrence. Nadine Besse, ancienne conservatrice du Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne, précise que lorsqu'une « *question était demandée par le patron ou le chef de confection, il fallait répondre le plus vite possible. C'était signe de compétence, pour être bien vu. Parce que c'est toujours pressé. C'est forcément toujours pressé. Il faut répondre qu'on est vif d'esprit.* »<sup>46</sup>

Aujourd'hui, l'informatique et les métiers mécaniques permettent de faciliter ces tâches. Les métiers se sont simplifiés, les mises en carte et cartons Jacquard ne servent plus. Les documents courants existent sous une autre forme : fiches techniques, permettant de connaître les instructions de montage, la tirelle - sorte de carte d'identité du tissu, comprenant un échantillon permettant d'apprécier la qualité, le toucher, l'effet d'une commande - indiquant le coloris, la densité.

Certaines entreprises ont également conservé les livres de patrons du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>, renfermant un échantillon de chaque création avec des précisions sur la date de fabrication, le client, la densité, le numéro du carton, etc... Toutes ces indications sont une source essentielle pour reproduire le produit ou pour s'en

---

<sup>45</sup> MONGIN, Philippe, 2018. « Valoriser le patrimoine culturel de la France » par Françoise Benhamou, David Thesmar, Philippe Mongin, Philippe Trainar, Jean-Yves Gacon France, Conseil d'analyse économique, *La Documentation française*, 2011. La documentation française. p.23.

<sup>46</sup> BESSE, Nadine, Ancienne Conservatrice Musée des Arts et d'Industrie de Saint-Etienne, entretien du 18/05/21. Saint-Étienne.

inspirer. On peut également trouver des livres de commissions, indiquant le client, le nom du tisseur, le chantier pour lequel le tissu a été créé, l'intitulé technique.... Les entreprises archivaient auparavant toutes ces informations dans ces registres reliés. Ils pouvaient ainsi les consulter et retrouver les détails d'une fabrication, soit pour la reproduire, soit pour la faire évoluer. Aujourd'hui, tout se joue par informatique, et les difficultés de tri s'en font davantage sentir.

Car au niveau des outils et des machines, l'industrie textile a toujours été compétitive, et se doit de l'être afin de maintenir un niveau d'excellence. Le développement d'un textile, qu'il soit technique ou esthétique est toujours une prouesse, et un calcul permettant d'augmenter les qualités du produit. Les métiers sont aujourd'hui pour la plupart électroniques, mais le geste et la présence de l'artisan reste importants, tant pour la finition que pour l'accompagnement de cette technologie. Il arrive que des anciens métiers soient transformés, afin de conserver l'outil initial, et le faire évoluer. C'est ce que font plusieurs entreprises aujourd'hui : ils adaptent un ancien métier. La touche authentique permettra de maintenir l'identité, la patte de l'entreprise. Les dirigeants l'ont bien compris : pour rester dans le marché, il faut viser l'excellence, et se spécialiser : « ils sont contraints de constamment « réinventer la roue, par eux-mêmes et de faire face tout seuls à la pénurie de temps, de formation et d'équipement. Ils ne peuvent donc se poser que des questions de survie immédiate sur le terrain. <sup>47</sup>»

## b) Un patrimoine, mais économique

La concurrence est en effet présente. La France, reconnue comme le pays de l'excellence textile, essaie au quotidien de maintenir son marché face à une mondialisation grandissante, et des concurrents développant les copies de réalisations de nos entreprises. Il est aujourd'hui aisé de recréer une fabrique à partir d'un échantillon. C'est le savoir-faire d'une entreprise qui fera la différence.

Plusieurs manufactures françaises ont compris que le créneau du « **Made in France** » (la voie du luxe) était une solution permettant de répondre aux exigences de leurs clients. Dans l'article *Patrimonialisation des savoir-faire et résidences d'artistes : un dispositif atypique de collection d'entreprise*, Véronique Anderlini-Pillet explique que « L'industrie du luxe est caractérisée par Lionel Fontagné comme celle des entreprises qui ont réussi « à la frontière de l'artisanat haut de gamme traditionnel à maintenir les marques européennes et un savoir-faire dans les secteurs pourtant décimés par la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre » (Fontagné, 2013, p. 3). <sup>48</sup>»

---

<sup>47</sup> JACQUINOT, Geneviève, LINARD, Monique, 1996. *Des machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*. France, Éd. L'Harmattan. ISBN : 2-7384-4291-9. p.174.

<sup>48</sup> ANDERLINI-PILLET, Véronique, « Patrimonialisation des savoir-faire et résidences d'artistes : un dispositif atypique de collection d'entreprise », *op. cit.*, p.64.



Il s'agit en effet de maintenir des marchés souvent prestigieux et à très haute valeur ajoutée. Plusieurs entreprises, dans les années 2000 ont dû mettre la clé sous la porte, faute de ne pas s'être spécialisées. La question du textile à bas prix dans les années 70 a touché plusieurs entreprises familiales, qui n'ont pas su s'adapter ou faire le choix de l'excellence, en croyant en leurs valeurs et savoir-faire. Les entreprises qui ont fait le choix à l'époque de restreindre leurs produits et de privilégier la qualité au travers de techniques authentiques, sont finalement celles qui perdurent aujourd'hui. Julien Faure, lors de notre entretien au sein de son entreprise expliquait que « *parallèlement à ce repositionnement stratégique, nous avons eu une vraie demande. Le vent a tourné, on commençait à parler du Made in France il a 10 ans, on en parle fortement depuis 2015, et maintenant on ne parle que de ça. Nous, nous avons toujours fait du « Made in France. De 1995 à 2015 les clients nous disaient : Pourquoi ne fabriquez-vous pas en Chine ? Vous êtes trop chers. Et nous n'avions pas beaucoup de succès. Et maintenant les mêmes clients, sauf que ce n'est pas la même génération d'acheteurs en face, me posent toujours la même question et je réponds que nous fabriquons en France. Ils ne nous croient pas. Ils viennent et ils demandent de faire des vidéos eux-mêmes. On a même certains clients qui font leur communication sur leur produit à eux à partir de notre savoir-faire.* <sup>49</sup> ». Le savoir-faire à une **valeur économique**.

Ces entreprises, qui ont pour la plupart été rachetées, n'ont pas pu, face au poids de la concurrence, maintenir le cap. José Lopez raconte : « *Tous les confrères qui se sont retrouvés à faire du basique et de la volumétrie se sont retrouvés à l'ouverture du marché à l'international où 80% de leur marché est parti en Asie ou au Maghreb et se sont retrouvés à fermer.* <sup>50</sup> » Aujourd'hui, il s'agit de proposer des produits d'exception. Le produit de luxe se définit aussi « comme celui que le consommateur est prêt à payer à un prix supérieur à un autre article procurant la même valeur d'usage pour acquérir une jouissance supérieure : un objet de désir « mixant élitisme traditionnel et modernité accessible » (Ravix, 2013, p.47) <sup>51</sup> ». L'industrie textile maintiendra ses emplois en entretenant ses savoir-faire et en les valorisant. Le créneau du luxe permet de valoriser ces manufactures. Leur histoire, leur patrimoine sert aujourd'hui la création. Un label a d'ailleurs été créé dans ce sens par l'état : le label **Entreprise du Patrimoine Vivant**, permettant de rassurer ou de convaincre certains clients, ainsi que de valoriser ces savoir-faire. Les archives, entre autres, sont un faire-valoir, tant au niveau économique que technique.

La **gestion des données**, qu'elles soient de l'ordre de la production avec les informations sur la clientèle et ses commandes, ou de l'ordre de la technique, permettent de faire face à cette concurrence en maintenant une rentabilité. Catherine Manigand-Chaplain précise dans son ouvrage *Les sources du patrimoine industriel*

---

<sup>49</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>50</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>51</sup> ANDERLINI-PILLET, Véronique, « Patrimonialisation des savoir-faire et résidences d'artistes : un dispositif atypique de collection d'entreprise », *op. cit.*, p.64.

que « ce sont les documents qui donnent la possibilité de repérer, à travers la clientèle et les fournisseurs, l'étendue de l'espace commercial que la société industrielle commande, et également de voir se dessiner sa politique en matière de ventes. » En effet, les ressources internes permettront une analyse du marché, mais aussi une solution d'inspiration à travers les échantillons d'anciennes collections. Le groupe HTH par exemple, a misé sur ses archives tant pour développer ses propres produits que pour proposer matière à créations à ses clients, créateurs de haute couture. Pour cela, le groupe a racheté l'entreprise Bucol, détentrice de plusieurs registres. Comme l'explique Bertrand Feuga, Responsable du Patrimoine textile de HTH « *Ce qui fait la richesse des archives de HTH, c'est la façon dont elles ont été constituées : elle a agrégé différentes histoires de sous-traitants et qui elles sont contre nature qui ont été réunis dans une holding que l'on appelle HTH.* <sup>52</sup>» **Les archives font pouvoir**, et permettent de faire la différence dans le monde de la mode, en perpétuel cycle et recherche de tendances. Lors de ce même entretien, Bertrand Feuga indiquait : « *Il y a un renouvellement des collections qui fait que dans notre métier, plus qu'ailleurs, on s'entoure d'archives de production, d'archives d'acquisitions.* <sup>53</sup>» Comme le dit Philippe Mongin : « En termes de consommation finale, il s'agit de maintenir des marchés souvent prestigieux et à très haute valeur ajoutée. En termes de consommation intermédiaire, il s'agit de mobiliser au profit de l'ensemble des secteurs de l'économie des compétences d'analyse, de recherche et d'innovation qui contribuent à la solution de problèmes ou à la création de nouveaux biens et services. <sup>54</sup>».

Les entreprises, qui misent sur le savoir-faire d'une nation, se battent au quotidien pour maintenir leurs compétences en développant de nouvelles propositions et solutions technologiques répondant à la demande. Au fond, comme le suggère Sylvain Besson, chargé des collections textiles du Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne : « *Si ces outils aujourd'hui ne sont quasiment plus utilisés et restent sur des marchés de niche c'est bien qu'il y a une raison. [...]* Lorsque vous avez un marché et que vous êtes positionnés sur une niche quand vous vendez un produit, il faut qu'il soit nickel. Donc derrière, les gens mettent en place une stratégie avec le bon personnel, les bons réglages... <sup>55</sup>» Bertrand Feuga confirme l'importance de développer de nouvelles propositions afin de maintenir ce souci d'excellence : « *Le patrimoine pour nous, c'est la conservation que l'on a. Nous ne cherchons pas à faire du copier-coller et à reproduire à l'identique. En revanche, les échantillons que nous allons sélectionner par rapport à une recherche vont être un support d'émotion, un support d'imagination.* <sup>56</sup>»

---

<sup>52</sup> FEUGA, Bertrand, Responsable Patrimoine Textile HTH. Entretien du 23/06/21. HTH, Bourgoin-Jallieu

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> MONGIN, Philippe, « Valoriser le patrimoine culturel de la France », *op. cit.* p.116.

<sup>55</sup> BESSON, Sylvain, Chargé des collections textiles Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. Entretien du 25/06/21, Saint-Etienne.

<sup>56</sup> FEUGA, Bertrand, HTH, *op. cit.*

### c) Transmission sans projet

Néanmoins, ces entreprises, faute de soutien, sont en réelles difficultés aujourd'hui sur plusieurs points. Particulièrement, les **difficultés de recrutement** compliquent la question de la **transmission** de ces gestes. Aucun dispositif n'est mis en place pour soutenir financièrement la conservation du patrimoine industriel, vivant, immatériel. Les formations sont de plus en plus rares et ne sont plus tournées vers la technique, mais vers le développement. Les écoles ferment, ou ne forment plus aux métiers qui disparaissent, faute de trouver des apprentis. Sandrine Bachelier, Conseillère en valorisation du patrimoine textile relève également ce point en indiquant que l'on va « *former des gens pour faire marcher des métiers, mais le textile c'est plus subtil que la mécanique. Et tous les métiers qui vont autour, l'ourdissage, la préparation de la chaîne, il n'y a pas.* <sup>57</sup> » L'État ne propose, par exemple, aucune équivalence au compagnonnage dans le domaine du textile. Il n'existe malheureusement aucun apprentissage ou sauvegarde du geste par le biais d'une communauté. L'offre de l'enseignement secondaire ne couvre plus la totalité de ces pratiques, qui s'apprennent pour certaines seulement au sein d'un atelier. Les entreprises portent le savoir et ont la lourde responsabilité de cette transmission. La difficulté réside également dans le fait d'apprendre sur la bonne machine, le bon outil, comme le précise Sylvain Besson du MAI « *Le mode de tissage qui est appris par les élèves est en total décalage par rapport à l'outil de production qui est en place dans certaines sociétés qui font partie des EPV. Pour le coup on s'aperçoit que c'est l'apprentissage sur l'outil de production spécifique qui va permettre de former l'ouvrier sur le métier à tisser.* <sup>58</sup> »

Les entreprises aimeraient que des processus de recrutement type *Job Dating* leur soient proposés, comme dans d'autres domaines.

José Lopez, a soulevé le problème lors de notre entretien :

« *Nous sommes une génération où nous sommes nés avec le textile, nous avons grandi et évolué avec la base. Donc nous avons des compétences techniques qui sont importantes aujourd'hui mais toute cette partie-là a disparu : il n'y plus d'école, les formations sont sur le tas. Il y a 20 ans on arrivait à trouver du personnel car on est dans une région avec un bassin de main d'œuvre importante. Quand j'avais une place, j'avais facilement 5-6-10 personnes qui se présentaient. Aujourd'hui, j'ai une place, une personne mais je dois attendre deux mois pour l'avoir. C'est hyper compliqué. [...] On essaie de travailler avec les agences intérim. Là, j'ai un poste à pourvoir, j'ai 4 entreprises qui sont sur le coup, j'ai reçu deux personnes. Et elles ne font pas l'affaire parce qu'elles ne sont pas de la partie et trop loin de nos métiers, et la vision de travailler en équipe ne leur plaît pas. [...] On fait attention quand on a des départs en retraite de faire perdurer tous ces*

---

<sup>57</sup> BACHELIER, Sandrine, Conseillère en valorisation patrimoine textile. Entretien du 01/06/2021. Lyon.

<sup>58</sup> BESSON, Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne, *op. cit.*

*savoir-faire. [...] Les trois derniers que nous avons pris sont arrivés chez nous à 50 ans. Le dernier que j'ai voulu prendre plus jeune, on lui a fait les tests, et donc on lui a fait une formation complète de 9 mois pour le former au métier de technicien sur métier. Il est en formation et il lui faudra facilement 3-4 ans pour atteindre la maturité nécessaire pour un jour peut-être, prendre la responsabilité de l'atelier. Pour l'instant il a plein de choses à apprendre et à monter en compétences mais c'est un jeune que j'ai embauché à 17 ans et demi, parce qu'il ne voulait plus aller à l'école et depuis, et bien voilà, il a trouvé une voie qui lui plaît, il s'est mis dedans et c'est intéressant pour lui et pour moi. C'est sympa, et puis c'est une personne de moins de 30 ans donc je me dis que si ça lui plaît c'est au moins une valeur sûre sur les autres années [...]. Sur les cinq prochaines années, j'ai dix personnes qui partent. Et chez tous mes confrères c'est pareil. <sup>59</sup>»*

Également, Daniel Gontard, ancien Dirigeant des Établissements Carlhian relève que leur « *gros souci, c'est Saint-Jean de Bournay aujourd'hui. On ne trouve personne. On a 70 machines à faire tourner.* <sup>60</sup>»

Mais le fait qu'il n'y ait à chaque fois qu'un ou deux postes à pourvoir suffisent aux structures d'aide à l'embauche pour ne pas proposer de solution, sous prétexte que les besoins ne sont pas suffisants. Pourtant le domaine du textile est en plein essor, et ces manufactures ont besoin de main d'œuvre. Ne serait-il pas possible de proposer une **mutualisation** des recherches en ressources humaines ?

José Lopez, Directeur des ATBC précise : « *Il vaudrait mieux qu'il y ait une démarche collective dans laquelle nous pourrions avoir une place de temps en temps. J'entends qu'il y a des confrères qui font de la sélection par des méthodes mises au point par Pôle Emploi, ils prennent des gens de tous profils ils leur font faire des tests, cela permet de vérifier les aptitudes. Oui mais moi, quand je vais à Pôle Emploi ils me disent "oui mais vous n'avez qu'un poste on ne va pas mettre tout ça en place pour vous, si vous en aviez 10 ! Mais moi je n'en ai pas 10. Il y en a sûrement qui en veulent 10 et dans toute la liste des gens pourraient se dire "bon écoutez, on a un candidat qui pourrait aller chez vous aussi". Malheureusement, cela ce n'est pas encore assez collectif, cela viendra peut-être.* <sup>61</sup>»

Aucun plan de sauvegarde n'est proposé également au niveau des ressources documentaires, que ce soit au niveau au régional ou national. Une distinction d'état a bien été créée à travers le label entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), mais celle-ci, hormis les aménagements fiscaux octroyés, ne participe pas à l'investissement de ces entreprises emblématiques de l'excellence française dans un environnement

---

<sup>59</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>60</sup> GONTARD, Daniel, Maître d'art et ancien Directeur Ets Carlhian. Entretien du 25/06/21, Lyon.

<sup>61</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

favorable pour la conservation et le développement industriel. Par exemple, comme le dit Julien Faure « *les EPV devraient être soutenues par rapport à ça, je ne sais pas comment on les soutient.*<sup>62</sup>» Les départs en retraite ne sont pas remplacés, et avec ces patrimoines vivants, disparaît parfois un métier, un art, une technique perdue. Daniel Gontard, Maître d'art et ancien dirigeant de la dernière fabrique de dorures et passementeries en France précise : « *Personne ne protège l'entreprise en France. [...] Je suis seul aujourd'hui dans ce métier en France. Avant il y avait Blanchard qui nous a fait de la concurrence mais maintenant c'est nous.*<sup>63</sup>»

Il ne s'agit pas en effet que d'une reconnaissance permettant de faire valoir ces savoir-faire rares et traditionnels. La question de la conservation des archives d'entreprises est soulevée par Vital Chomel dans un article traitant du manque de projet proposé pour le patrimoine industriel : « En dépit de la récente création d'un « Centre des archives du monde du travail » implanté à Roubaix et donc excentré par rapport à la plupart des départements français, les problèmes posés par la collecte, le classement et la communication des archives d'entreprises privées et publiques demeurent aigus dans la France d'aujourd'hui.<sup>64</sup> » Pourtant, « chaque jour, de multiples informations sont consignées, échangées et diffusées dans toute entreprise [...] De la qualité de ces informations et des documents sur lesquels elles sont consignées résulte une multitude de décisions prises dans le plus grand intérêt de l'entreprise.<sup>65</sup>»

Aucune aide financière de l'Etat ou de la région n'est envisagée pour permettre aux entreprises de répondre à ces problématiques. Pourtant, « La sauvegarde a une connotation didactique et pédagogique car elle passe par un apprentissage. Elle devient un synonyme d'enrichissement humain et d'appropriation d'un capital cognitif. [...] À l'heure de la mondialisation la sauvegarde des savoir-faire semble primordiale. Le patrimoine culturel immatériel est menacé par la mondialisation et l'acculturation. La sauvegarde de ces savoirs grâce à la jeune génération permet au patrimoine culturel immatériel de résister à l'acculturation, à l'homogénéisation des cultures et à la mondialisation.<sup>66</sup>»

Le besoin est urgent : les savoirs et gestes se perdent, et comme le relève Philippe Mongin : « La conservation de ces métiers et savoirs est une condition de la créativité dans certains métiers.<sup>67</sup> » **L'entreprise est seule porteuse de ce patrimoine, de ces ressources humaines et documentaires.** Hélène Carleschi, médiatrice à l'association *Soieries Vivantes*, dont la mission est de sauvegarder ce patrimoine textile, précise que « *la question de la sauvegarde des savoir-faire n'est*

---

<sup>62</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>63</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>64</sup> CHOMEL, Vital, « Un patrimoine industriel sans projet : les archives d'entreprises en Rhône-Alpes », *op. cit.* p.1.

<sup>65</sup> FILLIEUX Véronique, *Les archives d'entreprises, op.cit.* p.54.

<sup>66</sup> EL-ABIAD, Juliette, 2014. *Le Patrimoine culturel immatériel.* Paris, Éditions : L'Harmattan. ISBN : 978-2-343-02846-0. p.86.

<sup>67</sup> MONGIN, Philippe, « Valoriser le patrimoine culturel de la France », *op. cit.* p.23.

*pour l'instant pas encore soulevée.*<sup>68</sup>». L'association, reconnue d'intérêt général, et située dans d'anciens ateliers de canuts appartenant à la Ville de Lyon, se bat pourtant actuellement, sans aide financière de celle-ci, pour numériser ses cartons Jacquard. **L'état n'offre en effet pas de solution à ce besoin de transmission de sauvegarde de notre savoir-faire, et donc, de notre économie.**

Il faut investir, et proposer des solutions. Nadine Besse, ancienne conservatrice du MAI souligne que « *les gens ne manquent pas d'idées et sont conscients du problème mais ils manquent d'argent. La vidéo si c'est bien fait est un bon truc par exemple ; mais pour que ce soit bien fait il faut mettre de l'argent.* »<sup>69</sup>. Effectivement les solutions permettant de maintenir ces connaissances sont nombreuses.

### 3. LES ENTREPRISES ET LEUR PATRIMOINE

#### a) Cycle de vie des documents des entreprises : à quel moment deviennent-ils patrimoine ?

Les entreprises textiles regorgent de **documents** papiers, textiles ou électroniques. Ces documents leur servent pour la création, pour l'inspiration, et pour trouver des solutions en matière de technicité. Plusieurs d'entre elles n'ont, par contre, pas conservé ces traces du passé, mais continuent à archiver celles d'aujourd'hui, leur permettant de gagner en productivité. En général, les entreprises textiles disposent d'un service échantillonnage, où une visiteuse prépare les échantillons pour les clients, et les tirelles à conserver. Les documents textiles se croisent. Un échantillon va aux archives et un autre est conservé pour les besoins des clients. De même, à la Manufacture Prelle, entreprise familiale depuis cinq générations, les registres reliés comme les livres de patrons regroupant toutes les créations par date et chantier, permettent à l'archiviste de retrouver la preuve d'une réalisation et de retrouver la technique à terme pour effectuer la restauration textile d'un château ou d'une institution. Les documents historiques dans ce cas servent au quotidien, et **le cycle de vie se voit chamboulé** : ces documents deviennent courants. **Le patrimoine sert à la création.** Également, les Établissement Carlhian se servent aussi régulièrement de leurs ressources en recherchant une référence ou un galon qu'il serait possible de re-proposer.

D'autres entreprises, n'ont pas conservé toutes ces traces, ou n'en ont pas besoin. C'est le cas de la société Maire et fils, qui maîtrise un savoir-faire transmis depuis cinq générations pour la réalisation de la Moire - *qualificatif d'un tissu dont les côtes, plus ou moins saillantes, ont été déformées par écrasement pour créer des*

---

<sup>68</sup> CARLESCHI, Hélène, Médiatrice association *Soierie vivante*. Entretien du 30/04/2021, Lyon.

<sup>69</sup> BESSE Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

*surfaces sur lesquelles la lumière se reflète différemment* <sup>70</sup>. Il s'agit de la dernière entreprise spécialisée dans cette confection du Moiré. En tant que façonnrière, l'entreprise reçoit la soie pour la transformer, puis la rendre à leur client. Ils n'ont donc aucun besoin de document et n'ont même pas l'autorisation de conserver un échantillon de leur réalisation. Le rapport au document papier est tout autre. Pourtant, les derniers documents qui subsistent ne sont toutefois pas perçus comme des archives : « *Moi je voyais plutôt le côté historique, enfin archive dans le sens historique. Le mot est trop fort. Ce sont des documents de tous les jours.* <sup>71</sup> » En effet, le terme « archive » fait peur à ces artisans. Il renvoie au passé.

Pour d'autres entreprises, ces archives sont, comme dit précédemment, une vraie **valeur économique** : le pouvoir de création est revendu à d'autres clients, et ces entreprises se développent grâce à cela. C'est le cas chez HTH, où Sandrine Bachelier a travaillé en tant que responsable patrimoine pendant plusieurs années : « *Les archives n'ont pas un statut précis ; elles ont un statut pour nous, venant de l'extérieur car on se dit que c'est du patrimoine. Mais pour les gens qui l'utilisent, cela n'a pas de statut précis.* <sup>72</sup> » Effectivement le statut de ces documents se mêle au rythme des créations. Un document historique n'aura pas plus de valeur qu'un autre. Bertrand Feuga de HTH précise également « *Aujourd'hui quand vous allez aux archives vous avez un gros panneau avec une paire de ciseaux indiquant "non interdit". Cela va à l'encontre d'un réflexe qui n'est pas du tout de notre corporation où nos archives sont faites pour alimenter un volant d'affaire, du business, et le premier prédateur de nos archives étaient finalement souvent nos commerciaux, la force de vente. Un commercial quand il voit un client qui lui montre une archive et qui lui dit : tu vois ce dessin et bien j'en ferais bien 20000 m, et bien le commercial n'hésite pas, il prend sa paire de ciseaux il lui dit tiens prend un mètre d'archive, réfléchis, et tu reviens vers moi.* <sup>73</sup> »

Effectivement, ces documents servent au quotidien et ont toujours été présents. Ce sont des outils de travail : **nous travaillons avec le patrimoine car nous faisons du patrimoine**. Et les traces de ces réalisations permettent de créer de nouveaux documents. Il s'agirait de sensibiliser sur cette question de la **gestion de l'information**. Car le problème s'accroît avec l'arrivée de l'informatique : **il apparait de plus en plus compliqué pour les entreprises, avec la numérisation de leurs archives et la sauvegarde de leur travail quotidien, de distinguer ce qui fait patrimoine ou non**. Cette notion est à questionner au sein des entreprises.

---

<sup>70</sup> Définition du CIETA, Centre International d'Étude des Textiles Anciens, Vocabulaire technique français, 8 mai 2020.

<sup>71</sup> MAIRE, Guillaume, Dirigeant Ets MAIRE ET SES FILS. Entretien du 17/05/2021, Lyon.

<sup>72</sup> BACHELIER, Sandrine, *op.cit.*

<sup>73</sup> FEUGA, Bertrand, HTH, *op. cit.*

## b) Ces entreprises ont-elles conscience de leur patrimoine ?

La difficulté réside en effet dans le fait que ces entreprises n'ont pour la plupart pas conscience de leur patrimoine, ou qu'elles ont du mal à accepter cette notion, puisque celle-ci renvoie automatiquement au passé et au révolu. Pourtant comme dit précédemment, le patrimoine inclut **l'idée de continuité**, et ces entreprises, de par leur héritage, ont un rôle à jouer dans la transmission de ces savoir-faire. La question devient complexe dès qu'il s'agit de savoir-faire en effet. Puisque de ces connaissances dépend la réussite de l'entreprise. Ainsi pendant des années et encore aujourd'hui, le secret, la recette de fabrication a été précieusement protégée, même au sein d'une entreprise, entre artisans. Il s'agissait de conserver son travail, et d'être le meilleur.

Lors de mon entretien avec Guillaume Maire, de l'entreprise Maire et Fils, celui-ci me révélait le message de son père, à la tête de l'entreprise familiale avant lui : « *Il m'a transmis la question du secret. Oui ça, il y tenait beaucoup. Il me disait : ce que l'on fait, il faut essayer de le garder le plus possible secret. Dans le textile tout va très vite, donc il fallait montrer ce que c'était que la moire mais sans montrer les gestes. On ne montre pas complètement comment on l'a fait.* <sup>74</sup> » De même, Daniel Gontard, des établissements Carlhian raconte qu'il n'a pas récupéré toutes les archives des entreprises achetées : « *Vous savez les gens étaient très cachotiers : ils ne voulaient rien montrer. Surtout ne rien montrer. Le souci de garder est de garder son savoir-faire.* <sup>75</sup> » Idem pour d'autres entreprises, selon Sandrine Bachelier « *On ne va pas montrer ce qu'on a parce que c'est notre trésor de guerre.* <sup>76</sup> » Il s'agit donc par la suite de trouver le bon apprenti à qui l'on acceptera de transmettre toutes ces informations. Cette notion de **passation de savoir** est relatée dans l'ouvrage de Denis Chevallier *Savoir-faire et pouvoir transmettre* : « *le maître-ouvrier détient un pouvoir considérable. Non seulement dans l'exécution des tâches quotidiennes, mais, ce qui nous intéresse le plus ici, parce qu'il peut décider de transmettre ou non son savoir et à qui le transmettre.* <sup>77</sup> » Lors des différents entretiens, la question du patrimoine au sein de l'entreprise a été posée, afin de comprendre quel est le rapport qu'ont ces entreprises avec celui-ci. Les réponses sont pour la plupart du temps plutôt mitigées. En effet, si ces dirigeants ont conscience que leur histoire est une valeur évidente dans la réalisation de leur savoir-faire, il leur est toutefois compliqué d'assumer ce terme de patrimoine. Jean Davallon, dans *Mémoire et Patrimoine* l'explique très bien : « Or, si cette évidence est présente dès qu'il est question de tradition, ne fait-elle pas plus encore irruption dès qu'il s'agit de patrimoine... n'est-elle pas présente lorsque l'on stigmatise l'intérêt porté au patrimoine pour déplorer son caractère passéiste et nostalgique ? Son

---

<sup>74</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

<sup>75</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>76</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

<sup>77</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques. Op. cit., p.38.*



caractère envahissant qui viendrait freiner et se substituer à la mémoire vivante. <sup>78</sup>» Pour les entreprises, le terme patrimoine s'oppose à celui de vivant. Ce ne sont pas des musées, elles maintiennent leur activité.

La notion de patrimoine immatériel est plus acceptée, et peut être davantage valorisante. Dès lors qu'il est question de savoir-faire, le discours est différent. José Lopez souligne lors de l'entretien aux ATBC : « *On va dissocier l'activité du savoir-faire. Pour moi, à partir du moment où l'on parle de savoir-faire, on parle de patrimoine, parce que cela a la même longévité. Un savoir-faire ça s'acquière, ça s'entretient et ça se perpétue. Pour moi, le Patrimoine c'est ça. Moi je suis un industriel, donc ce qui me plaît dans EPV c'est "vivant", ce n'est pas « entreprise du patrimoine ».* C'est fort et c'est intéressant ! Mais c'est le vivant qui m'intéresse. Parce que si c'est pour ressembler à un musée, le musée fait aussi partie du patrimoine. <sup>79</sup>»

Les objets patrimoniaux matériels n'ont pas forcément une grande importance dans certaines de ces entreprises, car c'est par l'expérience que l'on saura reproduire. Le document ne suffit pas. Sandrine Bachelier, précise, que lors de son expérience en tant qu'archiviste, on lui disait : « *le problème c'est que l'on jette parce que ça prend de la place. On m'a reproché souvent que je prenais de plus en plus de place.* <sup>80</sup>» En effet, les archives doivent être « rentables », car les entreprises sont en activité. Mais **comment quantifier cette rentabilité du document ?** Il n'est pas chose aisée pour un dirigeant de se dire qu'il faut partir du passé pour avancer.

Et « *Nous sommes dans une époque où on veut effacer le passé. On le voit avec l'histoire de France, on ne veut pas fêter Napoléon parce qu'il a fait telle chose. Mais il a fait tellement d'autre chose. Et puis ce n'est pas lui c'est une époque. Ces hommes faisaient partie d'une histoire, il ne faut pas les sortir d'un contexte.* <sup>81</sup> »

La notion de Patrimoine commence pourtant à être davantage acceptée par les entreprises, tout comme la gestion de l'information. Avec le **numérique**, les dirigeants se rendent compte de l'intérêt de **conserver et de protéger ces données**. Des postes de conservateur du patrimoine sont même créés dans certaines sociétés de haute couture. Les entreprises se rendent compte de l'apport de ces documents et que ces savoir-faire perdurent grâce aux **traces** laissées. José Lopez résume cela : « *Quand je vous dis que l'on n'a rien inventé, je le pense très sincèrement. Il n'y a qu'à regarder les machines d'antan, elles étaient beaucoup plus complexes que les machines d'aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est de l'informatique, de l'électronique, des moteurs réducteurs. Ok. Mais avant quand il n'y avait pas tout cela, c'était autre*

---

<sup>78</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation ». *Op. cit.*, p.90.

<sup>79</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*.

<sup>80</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

<sup>81</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

*chose quand même.*<sup>82</sup>». **Ainsi, par l'empathie, la transmission peut opérer.** Selon Bruno Bachimont « La conscience du passé est à la fois ce qui nous permet d'engager une familiarité avec l'avenir et une connivence avec le présent, en se fondant à la fois sur l'empathie et la connaissance.<sup>83</sup>» Les entreprises commencent donc désormais à prendre les choses en main.

### c) Les gestes ou actions au sein des entreprises

Lors de mes entretiens dans les différentes entreprises textiles de la région, je me suis aperçue que les esprits changeaient et que l'attention au patrimoine grandissait. Cette prise de conscience va peut-être de pair avec l'engouement pour l'authentique et le goût du travail artisanal sur lequel jouent ces manufactures en conservant certaines opérations de finitions à la main. Dans l'ouvrage *Patrimoine et culture industrielle*, François Faraut et Michel Rautenberg constatent qu'« une nouvelle classe de dirigeants porte un regard autre sur le passé, tandis que les fusions réorganisent la mémoire des entreprises<sup>84</sup>». Également, « les entreprises sont passées d'un système « clos », discret, voire secret à la communication intégrée à leur stratégie.<sup>85</sup> »

Comme soulevé précédemment, les entreprises textiles s'inquiètent de plus en plus de la **perte de connaissances et de savoir-faire**. Hormis l'intégration de clause de confidentialité dans les contrats, cette prise de conscience a permis pour certaines de s'adapter et de trouver des solutions, l'**enregistrement** des gestes par vidéo. C'est le cas de l'entreprise Julien Faure qui a compris l'intérêt de mettre à disposition de ses employés les outils permettant la **captation de ces gestes** : « *Cela nous arrive de prendre une photo mais pas suffisamment de manière organisée. Dans l'atelier je leur ai fourni une tablette pour que quand ils ont un article un peu particulier, qu'ils ne disent pas : je n'ai pas mon téléphone, et donc ils ont une tablette et ils prennent leur vidéo s'ils ont une opération de maintenance un peu complexe à faire en se disant "quand on aura à le refaire on aura ça"*.<sup>86</sup>» Les ateliers ATBC de la filiale HTH, sont même allés plus loin en filmant les gestes des anciens afin de créer des **supports pour la formation** de leurs employés : « *Ces personnes avant qu'elles partent, ont été filmées sur des gestes très précis en décomposant le geste à la main. Ensuite, nous avons fait des ateliers de formation où l'on projette le film, on explique, on laisse les personnes faire, et faire, et faire.*<sup>87</sup>» Le support audio et vidéo permet donc de soutenir la formation et la sauvegarde en captant le geste.

---

<sup>82</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>83</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.1.

<sup>84</sup> FARAUT François, RAUTENBERG Michel, *Patrimoine et culture industrielle, op. cit.*, p.47.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p.47.

<sup>86</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>87</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

Il n'est pas rare que ces entreprises aient pris le temps de créer une bible interne, regroupant les informations nécessaires pour maintenir l'identité de la manufacture, à travers le descriptif des postes, des techniques. Cette bible est très souvent confidentielle, puisqu'elle regroupe des **données vitales pour l'entreprise**. Selon Julien Faure « *c'est un guide du savoir-faire : pour faire ce document, on a fait d'autres annexes. La volonté, c'est d'aller vers une documentation plus complète de toutes les étapes qui permettent de fabriquer un ruban* <sup>88</sup> ». Julien Faure pense même, à terme, organiser une **bibliothèque** au sein de l'entreprise permettant « *à chaque employé de pouvoir consulter un manuel, un registre, ou visionner des images.* <sup>89</sup> » C'est également le cas au sein des entreprises ATBC et Carlhian, ou la Manufacture Prella, qui disposent aussi de leur bible.

Dans le même registre, une initiative récente a permis de développer *Le guide du passementier débutant*. En 2018, le Parc Naturel du Pilat a développé cet outil avec l'aide de plusieurs entreprises de la région dans le but de proposer un document répertoriant les « 7 étapes qui correspondent aux grandes tâches permettant de mener à bien la mise en train d'un Métier à tisser Jacquard de passementier. <sup>90</sup> » Ce guide d'apprentissage était accompagné d'une clé USB regroupant plusieurs vidéos. « La mission a consisté à produire une modélisation systémique pour favoriser l'apprentissage de la mise en train d'un métier à mécanique Jacquard permettant de tisser un ruban. <sup>91</sup> » La prestation s'est appuyée sur les savoir-faire détenus par plusieurs passementiers, et des conclusions en ont été tirées.

Également, les entreprises font de plus en plus appel à des prestataires de **numérisations** afin de pouvoir disposer de leurs archives sur ordinateur. Cette solution permet un gain en productivité puisque les informations sont retrouvées plus facilement, mais aussi une bonne solution en matière de **conservation préventive**, en évitant la manipulation des registres. En effet, comme le définit l'AAF dans son abrégé d'archivistique, la numérisation est l'opération consistant à « obtenir un artéfact numérique à partir d'un document physique. Cette opération fournit un document image que l'on peut traiter à l'aide d'outils informatiques. <sup>92</sup> » La difficulté reste l'**indexation** à l'issue de la numérisation : aucun professionnel au sein de ces entreprises n'est employé dans l'organisation de l'information, qui est encore une autre étape. La numérisation reste toutefois très chère, et certaines entreprises, n'ayant pas le budget, préfèrent investir ailleurs plutôt que dans le passé. Il est pourtant clair que ces registres, comme les livres de patrons sont des ressources essentielles, permettant de disposer d'informations, comme le nom du client initial, ou le numéro de carton. La Manufacture Prella l'a bien compris. En investissant au

---

<sup>88</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> LATASTE, Dominique, CHIZELLE, Brigitte, 2018. *Mise en train d'un métier à tisser jacquard - Étude-action, Captation des savoir-faire rubaniers*. Parc Naturel du Pilat, Éd. Autrement dit.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> GUIET-MONTCHAL, Lydiane, 2020. *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, 4e édition revue et augmentée. France : Éd. AAF. ISBN : 978-2-900175-09-5. P.333.

quotidien à travers la création d'un poste d'archiviste, l'entreprise choisit de numériser toutes ses ressources, qu'elles soient papier ou textiles, à travers des photographies qui sont ensuite enregistrées dans une photothèque. L'archiviste enregistre pour chaque document les informations récupérées dans ces précieux livres. Cet investissement permet à l'entreprise de pouvoir répondre rapidement aux demandes de chantiers historiques, et de ne pas passer à côté d'un marché.

Je me suis enfin aperçue lors de ces entretiens que les entreprises ayant développé un musée en interne avaient davantage une notion de patrimoine et un souci de maintien de l'esprit de la maison. Que ce soit pour présenter les archives aux clients comme chez Julien Faure, ou pour sauvegarder l'essence de la marque, chez HTH et son Musée Emile Hermès, ces entreprises se sont fait un devoir de transmettre leur histoire. Cet investissement paie au quotidien, tant auprès des clients, que des employés.

Pour l'entreprise Julien Faure, c'est « *60 ans de collections de tissus. Toutes les boîtes ont été organisées par mon grand-père, j'ai numérisé. Il y a environ 700 boîtes et les boîtes contiennent une vingtaine de pages qui ont plusieurs échantillons. On voit les numéros de patrons sur chaque page et mon père après, pour certains fabricants, a fait refaire des livres de patrons. Il a fait cela avec une de mes grandes tantes qui a été échantillonneuse ici et quand elle a été à la retraite, il lui a demandé de les organiser, il a acheté des livres et il a fait ça. On retrouve le numéro des boîtes, puis mon père a fait un autre classement, beaucoup plus succinct. Il a mis en gros ce qu'il y avait dedans, mais les deux sont utiles. Il l'a fait le 15 juillet 1985 et mon grand-père a du faire ça entre 68 et 75.* »<sup>93</sup> De même, pour HTH « *il y a énormément d'exemples de créations qui sont tirés de ce musée Emile Hermès.* »<sup>94</sup> »

Enfin, l'entreprise José Lopez a développé une autre solution intéressante pour la question de la transmission. Ce directeur a instauré la solution du **mérite**, où le tuteur est récompensé par une prime pour former un nouvel employé. Il a même créé une **Check List** reprenant tous les gestes et étapes de chaque poste, afin d'être sûr que rien n'est oublié dans la transmission. « *Nous avons commencé à réfléchir sur le sujet et on a mis en place plusieurs axes de formations. La toute première, qui est sur des choses très complexe, a été pensée avec l'aide du CEPITRA, qui est l'organisme de formation textile. A l'époque on les a fait venir et on a fait un rapport complet, pas à pas d'une procédure de "je démonte un harnais complet d'une machine". C'est une opération qui est longue à faire, compliquée. Aujourd'hui vous avez des techniciens qui sont capables de le faire, mais sur les machines neuves. [...] Cette Check List engage la tutrice à prendre du temps et à montrer. Parce qu'elle est récompensée du moment où toutes les cases sont à droite dans le "je*

---

<sup>93</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>94</sup> FEUGA, Bertrand, HTH, *op. cit.*

*maitrise". [...] On donne aux tutrices une prime de tutorat sur le nombre de croix qui sont acquises. Donc c'est dans son intérêt et sans limite de temps. Moi, je veux qu'elle sache tout faire.* <sup>95</sup>» Ainsi, c'est en valorisant les acteurs du présent que le futur pourra exister. Cette stratégie du mérite est une belle initiative interne. Les entreprises sont en effet seules porteuses de ces savoir-faire.

La notion de patrimoine au sein de l'entreprise textile commence à faire son chemin. Les dirigeants commencent à comprendre l'intérêt de conserver ces ressources afin de permettre le maintien des savoir-faire. Dans ce secteur industriel, les entreprises ne se sont pas beaucoup penchées sur l'assurance qualité (AQ) qui permettrait pourtant de formaliser leurs savoir-faire à travers des procédures et des instructions opératoires, documents structurés et identifiés préconisés par la norme ISO 9001, définissant les exigences applicables à un système de management de la qualité. En effet, cette norme « remet au goût du jour l'activité technique et industrielle, en redécouvrant le système de Deming (PDCA) <sup>96</sup> ». Ainsi, ce travail de sauvegarde peut-il être assimilé à une patrimonialisation de ces entreprises ?

---

<sup>95</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>96</sup> CHARDONNET, André, THIBAUDON, Dominique, 2003. *Le Guide du PDCA de Deming : Progrès continu et management*. Paris, Éd. Organisation/ ISBN : 2-7081-2839-6. p.18.

## II. SAVOIR-FAIRE ET PATRIMONIALISATION

---

### 1. PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

#### a) Les cinq gestes de la patrimonialisation

Avant toute chose, il semble primordial de définir ce qu'est le **processus de patrimonialisation**. Olivier Givre et Madina Regnault, dans le livre *Patrimonialisations croisées* parlent d'un « acte qui consiste à « faire du patrimoine », étant sous-entendu que ce sont des usages sociaux du patrimoine (Badadzan, 2001).<sup>97</sup>» L'accent est mis, non pas sur ce qui est patrimoine, mais sur ce qui fait patrimoine.

Le terme de patrimonialisation a été utilisé depuis 1990. Selon les tentatives de définitions, on parle de « mécanismes d'institutionnalisation » et de « légitimisation » (Amougou, 2004, p25). Il s'agit en effet du processus permettant à un collectif de **reconnaitre le statut de patrimoine**. Ce processus peut être tant appliqué au patrimoine matériel, qu'immatériel. Il s'agit surtout pour le collectif de se définir « héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre, il a l'obligation de les garder afin de les transmettre (Davallon, 2014).<sup>98</sup>».

Selon Jean Davallon, un « nouveau lien va être construit entre le présent et le passé. Cela signifie que deux conditions sont nécessaires à l'enclenchement de la patrimonialisation : et l'existence d'un intérêt social pour l'objet (cet objet fut-il immatériel), et la possibilité d'une connaissance de cet objet et de son monde d'origine.<sup>99</sup>» Il s'instaure alors **un mouvement entre le présent et le passé par l'intermédiaire de l'objet**. Jean Davallon précise que dans ce cadre, la patrimonialisation va nécessiter de **produire un savoir** sur l'objet et d'établir d'où il vient, avant de lui attribuer le statut d'objet à garder et à transmettre. Il s'agit d'un savoir reconstruit par ceux qui ont « trouvé » l'objet, et non pas reçu de ceux qui en étaient les possesseurs.<sup>100</sup> ». **Il s'agit donc aussi de le documenter.**

Jean Davallon, dans son article paru à l'issue d'un colloque à Lisbonne, définit les cinq gestes permettant d'assurer ce processus de patrimonialisation :

- **La valeur** : L'intérêt porté à l'objet par un collectif ou un groupe social est primordial : la « valeur » de l'objet, d'un savoir-faire, d'une pratique, doit être reconnue. Cet objet doit « posséder quelque chose » qui impose la décision de le garder.

---

<sup>97</sup> GIVRE, Olivier, REGNAULT, Madina (dir.), 2015. *Patrimonialisations croisées. Jeux d'échelles et enjeux de développement*. Lyon, Éd. : Presse Universitaire de Lyon. ISBN : 978-2-7297-0892-4. p.10.

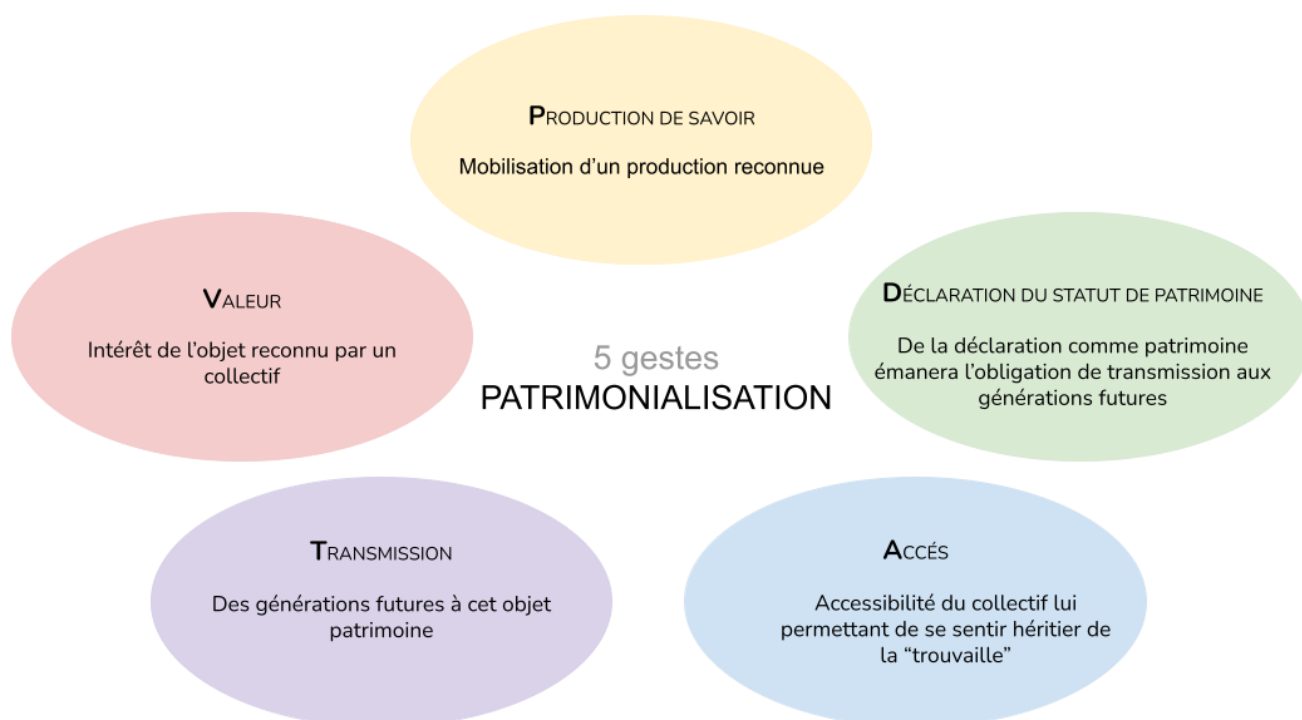
<sup>98</sup> *Ibid.*, P11.

<sup>99</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », *op. cit.*, p.2.

<sup>100</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », *op. cit.*, p.2.

- **La production de savoir :** L'objet, qu'il soit matériel ou immatériel, doit mobiliser une production de savoir pour que son statut de patrimoine culturel soit reconnu.
- **La déclaration du statut de patrimoine :** Pour devenir patrimoine, l'objet doit être déclaré comme tel. De là, émanera l'obligation pour ces objets patrimoniaux matériels ou immatériels, d'être gardés, et transmis aux générations futures.
- **L'accès à l'objet :** Un objet reconnu comme patrimonial doit pouvoir être accessible au collectif, au travers d'une exposition par exemple, de sorte que le public puisse revivre le moment de la « trouvaille » et éprouver le sentiment de faire partie des héritiers des producteurs de ces objets.
- **La transmission :** aux générations futures de cet objet qui fait patrimoine

Par ces gestes, une relation, une continuité dans le temps s'instaure, entre passé, présent et futur.



*Fig. 1 : Les Cing Gestes de patrimonialisation selon Jean Davallon*

## b) Patrimonialisation du patrimoine immatériel

Le **patrimoine immatériel est de l'ordre de l'événement, de la connaissance. Il fait aussi partie de l'objet matériel puisque qu'il représente son environnement et les conditions humaines dans lequel l'objet a été produit.** Jean Davallon parle de la **production de savoir**. Le patrimoine immatériel, à travers l'oralité, les gestes et les traditions fait partie intégrante de ces connaissances qu'il nous faut conserver. Alors comment ce modèle, ces gestes décrivant la patrimonialisation s'appliquent-il dans le cas du patrimoine immatériel ?

Comme l'explique très bien Jean Davallon dans *Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation*, « Ce qui est montré dans le présent et transmis aux générations futures est non seulement l'objet conservé ainsi que le statut que lui ont accordé ceux qui l'ont « trouvé », mais encore le savoir ayant servi à le connaître et à établir d'où il vient. À la différence de la mémoire collective qui est une transmission directe entre individus et largement orale, **le patrimoine est fondé sur des savoirs produits et transmis au moyen de l'écriture.** <sup>101</sup> »

Ces gestes proposés peuvent effectivement être appliqués au patrimoine immatériel. Nous avons en tant que générations futures, le devoir de les transmettre. Un **témoignage** de maître artisan a une valeur, il est producteur de savoir. L'UNESCO déclare et atteste son statut d'objet patrimonial. Il peut être diffusé, exposé par le biais de la vidéo, de l'écrit. **Les traces permettent de valoriser ces objets patrimoniaux. Le support sur lesquels ils seront enregistrés permettra leur transmission.** Mais il ne s'agit pas simplement de transmettre et de valider la valeur de ces objets immatériels, « il convient que leur signification soit aussi transmise et acceptée. Dès lors, la mise en mémoire ou la mise en patrimoine est à considérer comme une opération de production d'événements, de pratiques ou de dispositifs culturels singuliers permettant la transmission dans le temps d'objets et/ou de pratiques accompagnés de leurs significations sociales, autrement dit de savoirs. <sup>102</sup>»

En effet, aucun objet ne fait patrimoine à lui seul, il implique forcément un environnement, une histoire. **Le support établi pour l'objet immatériel a forcément une incidence sur le sens transmis.** Il est porteur de sens : « aucun objet matériel ne fait patrimoine comme tel. Ce qui fait patrimoine est ailleurs, dans des éléments qui sont uniquement saisissables, perceptibles, tangibles à travers des supports le rendant manifeste. Sans cela, il n'a d'existence que dans l'esprit, comme « idéalité » (Gérard Genette, 1994) postulée (on pose que cet élément existe comme patrimoine) ou construite (comme résultat d'un travail d'analyse). Un tel objet immatériel, étant un objet idéal, même s'il vient du passé, ne saurait rendre présent ce dernier comme peut le faire un objet matériel.

Une des questions à examiner sera donc celle de savoir si le support – ou pour mieux dire la manifestation de l'objet idéal – peut assurer une telle

---

<sup>101</sup>DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », *op. cit.*, p.2.

<sup>102</sup> Ibid., p.3.



présentification.<sup>103</sup>». On comprend donc que l'enjeu de la patrimonialisation du patrimoine immatériel porte plus sur la **validité des traces** de ce qui fait patrimoine, leur conformité et leur respect à la manifestation qu'ils représentent. Il ne s'agit donc pas de reconstitution de la mémoire puisqu'elle ne peut qu'être perdue, mais plutôt « à valider les modalités d'existences physiques des idéalités patrimoniales<sup>104</sup>». En d'autres termes, **la création de ce regard entre le monde d'où vient l'objet patrimonial immatériel et le monde qui l'a enregistré** tend plus vers l'histoire, et engage donc un processus de patrimonialisation par sa mise en valeur et son souci de transmission. Ainsi, « la difficulté du patrimoine immatériel réside paradoxalement dans le risque de mise à distance de sa propre culture par l'effet de la réflexivité et dans les modalités à mettre en œuvre pour maintenir le lien entre la manifestation présente et ce qui fait patrimoine dans la culture.<sup>105</sup>»

### c) Patrimonialisation des entreprises textiles ?

Les entreprises textiles prennent de plus en plus conscience de leur patrimoine, même si la plupart du temps il s'agit plutôt d'une prise de conscience du patrimoine économique, puisqu'une activité fonctionne dès lors qu'il s'agit de maintenir une rentabilité. Cela implique également le rachat d'une entreprise par d'autres, lorsque celle-ci n'est plus en mesure de répondre à la demande. En rachetant une société, l'entreprise qui fait la transaction gagne en clients, en ressources et connaissances, mais également en mémoire, puisque les archives sont en général récupérées. Cela prouve l'intérêt porté à ces documents, qui sont une trace de l'activité passée, et une source d'inspiration pour ses nouveaux détenteurs. Daniel Gontard, ancien Directeur des établissements Carlhian raconte : « *Quand j'ai vu que Carlhian était un donneur d'ordre et que les seuls qui y travaillaient avaient déjà un certain âge, je me suis dit qu'il fallait monter un atelier. J'ai commencé ainsi, en rachetant des vieilles machines à la Croix-Rousse, après mes heures. Et puis j'ai eu l'opportunité de racheter Carlhian en 1975. Puis nous nous sommes développés par la disparition de certaines entreprises, nous avons repris la clientèle. Nous étions 30 fabriques, nous sommes seuls aujourd'hui.*<sup>106</sup>»

Il semble, cependant, que même si ces documents sont conservés, c'est aussi un peu pour le « folklore ». Puis, ils sont remplacés ou numérisés, comme le dit José Lopez des ATBC « *Nous avons encore des cartons que l'on stocke. Mais je dirais que c'est plus pour le folklore, cela impressionne encore. Alors qu'on en a beaucoup plus en numérisé. [...] Progressivement, nous nous affranchissons des métiers qui ont encore des cartons, parce qu'il faut piquer le carton, il faut monter le carton. Et un carton, ça se déchire. Si vous avez des dessins très longs, si vous avez une pile de cartons, c'est moins bien qu'un simple fichier informatique. Vous n'avez pas la*

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.15.

<sup>106</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

*même souplesse et donc, nous nous en affranchissons de plus en plus.<sup>107</sup> ». Patrimonialiser voudrait dire en effet maintenir le même niveau de production, puisque comme indiqué précédemment, il s'agit entre autres de maintenir la manifestation. Or, il s'agit d'une activité encore existante, qui se nourrit du passé, mais aussi du marché actuel. Ces entreprises sont dans le présent, et ne reproduisent pas pour la plupart les archives, à part les entreprises comme la Manufacture Prelle qui travaille pour la restauration de monuments historiques. José Lopez précise : « Cela ne peut pas être exactement pareil parce qu'on a des archives qui ont été faites sur des métiers à bras. Donc on ne va pas avoir le même rendu visuel. On a quelques tisseurs à bras, on a quelques entreprises qui sont réputées pour faire de la reproduction d'archives comme chez Prelle.<sup>108</sup> » Sylvain Besson, chargé des collections textiles du MAI précise, au sujet de la reproduction de documents textiles « Ils ne sont pas en mesure sur certains types de produits d'y aller. Parce qu'ils n'ont pas le bon fil, parce qu'ils n'ont pas le bon peigne... ou le cout de production va être trop lourd ; ou la faisabilité ne sera pas possible.<sup>109</sup> » Pour ce professionnel du patrimoine « Le savoir-faire dans les entreprises n'est pas patrimonialisé. Il est actif. C'est un savoir-faire qui est actif, qui est vivant. Nous ne sommes pas sur quelque chose qui est figé. Il évolue. C'est une adaptation. Quand on patrimonialise quelque chose, cela veut dire que l'on prend à un moment donné, on fige et on récupère tout cela. Or, nous ne sommes absolument pas là-dedans. Au musée de la Chapellerie à Chazelles-sur-Lyon, ils ont patrimonialisé le savoir-faire. Ils l'ont arrêté, ils l'ont figé. On conserve. On a mis en place un outil pour le patrimonialiser. Nous, on n'a pas pu patrimonialiser ce savoir-faire de passementerie parce qu'il est toujours actif dans les entreprises.<sup>110</sup> »*

Alors quel est l'intérêt pour certaines entreprises à disposer d'un musée ? Si je reprend les cinq gestes permettant de distinguer une patrimonialisation, je constate que ces entreprises :

- Considèrent que ces objets ont une valeur
- Affirment que ces documents sont producteurs de savoirs
- Se soucient de la question de la transmission au sein de leur entreprise, comme le précise Julien Faure « *Ma mission aujourd'hui c'est de conserver au maximum tout en préparant les germes du rebond qui a mon avis va arriver fatalement.*<sup>111</sup> »
- En revanche, la déclaration en tant que patrimoine n'est pas évidente pour certaines entreprises qui considèrent ce terme plutôt destiné au musée ou à une activité figée. Certaines, cependant, ont décidé de faire la démarche d'obtention du label EPV.

---

<sup>107</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> BESSON Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne. *Op. cit.*

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

- Enfin la question de l'accès à l'objet n'est pas encore actuelle, ou du moins s'il y a accès, cela est simplement au sein de l'entreprise, à travers la mise à disposition de vidéos ou témoignages. Également, de plus en plus d'entreprises ouvrent leurs portes à leurs clients afin qu'ils puissent disposer d'images vendeuses, comme le précise Julien Faure : « *C'est une démarche de plus en plus demandée de la part des clients : de pouvoir visiter, comprendre.* <sup>112</sup> ».

La peur du terme patrimoine pour ces entreprises vient peut-être également du fait que celui-ci évoque la notion de « mécanismes d'institutionnalisation ». En effet, la priorité pour ces entreprises est de rester indépendantes, et de pouvoir communiquer comme elles le souhaitent sur ce patrimoine qui fait leur richesse. Cela peut provenir d'une peur de se séparer de leurs archives « pour les confier à une personne extérieure qui décide à leur place de ce qui sera gardé ou non, entraînant la perte du contrôle de leurs archives. <sup>113</sup> » Daniel Gontard précise lors de l'entretien aux Établissements Carlhian : « *Il faut garder notre indépendance. Je ne veux pas d'un fonctionnaire qui va me donner des instructions.* <sup>114</sup> »

Et s'il ne s'agit pas de patrimonialisation des objets patrimoniaux peut-il être question au moins de patrimonialisation du savoir-faire ? En effet cette question intéresse davantage les entreprises que les objets matériels puisque la sauvegarde et la transmission des savoir-faire est une question cruciale pour leur futur. Des gestes se perdent au quotidien, et il faut pouvoir les capter, les figer. José Lopez précise : « *Si nous avons fait les vidéos, ce n'est pas dans l'idée que nous les aurons le jour où cela va disparaître. Si nous les avons filmées, c'est pour s'en servir. Les gens qui savent bien le faire disparaissent, il faut que l'on s'assure que l'on soit capable de pouvoir former les générations futures sur ces gestes là parce que ce sont des choses que l'on ne fait pas régulièrement ce n'est pas comme à Challes où je ne filme pas parce que les gestes sont faits tous les jours.* <sup>115</sup> » **Le mouvement, la transmission, la reconnaissance du geste sont donc éléments de valeur et producteurs de savoir.**

---

<sup>112</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>113</sup> FAYET MONTAGNE, Camille. Les enjeux de la patrimonialisation et de la réutilisation des données qualitatives de la recherche en Sciences humaines et sociales [en ligne]. Lyon, Éd. ENSSIB, septembre 2015 [consulté le 17 août 2021]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66007-les-enjeux-de-la-patrimonialisation-et-de-la-reutilisation-des-donnees-qualitatives-de-la-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales.pdf>. p.63.

<sup>114</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>115</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

## 2. PEUT-ON PARLER DE PATRIMONIALISATION DES SAVOIR-FAIRE ?

### a) Patrimonialiser un geste ?

Le geste prime sur les mots et valorise l'individu inscrit dans une communauté d'expérience, d'acquis et d'excellence (Bouillon, Guillaume, Mille, Pernas, 2017). Est-il donc possible de patrimonialiser un geste ? Pour la plupart de ces savoir-faire textiles, l'UNESCO reconnaît leur caractère patrimonial, ainsi que leur valeur et leur fonction d'objet « producteur de savoir ». Néanmoins, l'objet immatériel a un **caractère instable**, puisqu'il s'agit d'un apprentissage personnel à partir d'observations, de lectures, d'expériences. Alors suffirait-il de les capturer sur un support pour les transmettre ? Nadine Besse, ancienne conservatrice du MAI pense que les collections de rubans et leurs archives ne suffisent pas pour le savoir-faire. « *Car le savoir-faire, c'est manuel c'est intellectuel, il y a de la technique, il y a du gout, il y a du doigté, il y a pleins d'éléments et de l'ingéniosité mécanique aussi. Donc le savoir-faire, c'est à la fois un savoir mais c'est aussi un faire. Et faire c'est hyper important pour conserver un savoir-faire. Parce que s'il n'y a que le dessin il n'y a pas de vraie sauvegarde. Il faut qu'il y ait la pratique. Et cette pratique elle ne peut pas être figée comme dans un musée.* <sup>116</sup>»

**Le geste est en effet un bien culturel dynamique**, transmis de génération en génération, et qu'il n'est pas aisé de capturer. L'apprentissage de ces gestes se fait d'une personne à une autre. Comme le précise Denis Chevallier « L'apprentissage est un contrat privé entre deux personnes, l'apprenti et le maître ; on pourrait même parler de contrat personnalisé, dans la mesure où un minimum d'entente entre les deux est nécessaire pour que le contrat reste en vigueur. <sup>117</sup>» Bien que ces gestes se transmettent parfois d'une personne à une autre, aucune opération ne doit être oubliée, comme le précisait José Lopez avec sa Check List. « Chacun de ces gestes a une importance primordiale pour la création de l'objet et il est méticuleusement exécuté par l'expert. <sup>118</sup>» Or, chaque artisan, chaque entreprise a une identité, une essence qui va ajouter une valeur à ce geste, une personnalité. Juliette El-Abiad précise au sujet du patrimoine immatériel « Chaque étape va construire une action, un geste. [...] la pratique matérialise les savoir-faire <sup>119</sup> ». Cette âme présente dans le geste, cette mémoire, c'est ce qui fait de lui un objet patrimonial immatériel : la posture, le mouvement, sa segmentation, son rythme, sa trajectoire, sa vitesse, la coordination... Pourtant, le geste n'est pas simplement mouvement. Il est pensé. Daniel Gontard précise durant son entretien « *Ce n'est pas la main de l'artisan, c'est*

---

<sup>116</sup> BESSE Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

<sup>117</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. *Op. cit.*, p.39.

<sup>118</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.323.

<sup>119</sup> EL-ABIAD Juliette, *Le Patrimoine culturel immatériel*, *op. cit.*, p.73.

*l'intelligence. Quand on vous parle de la main, vous avez déjà vu une main qui était intelligente ? C'est la tête qui est intelligente. C'est une erreur monumentale.*<sup>120</sup>»

Alors quels critères faudrait-il choisir pour patrimonialiser ces gestes ? **Comment capturer ces données immatérielles ?** Dans son livre *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Denis Chevallier s'interroge : « Il est fréquent — dans tous les secteurs d'activité industrielle et commerciale — que l'on rêve de « mettre en boîte » un savoir-faire ou un procédé technique. La cause en est souvent que l'utilisation de ce savoir-faire ou la mise en œuvre de ce procédé se heurte à des contraintes qui en limitent la portée et la diffusion. Parmi ces contraintes, mentionnons :

— celles qui tiennent aux porteurs du savoir-faire : rareté, disponibilité, précarité (départ à la retraite, par exemple) :

— celles qui tiennent aux utilisateurs : expérience, compétence, motivation, effort de formation, effort d'entretien (quand l'utilisation est rare) ;

— celles qui tiennent à la communication entre les deux : distance, dispersion, vulnérabilité des communications.

C'est pour s'affranchir de ces contraintes que les agents économiques cherchent à formaliser les savoir-faire et à leur donner, en quelque sorte, une « incarnation informatique » réutilisable dans différents contextes. Et c'est d'avoir apporté sur ce point des possibilités nouvelles — par rapport aux techniques informatiques qui ont précédé — qu'est né le succès des systèmes experts dans l'industrie.<sup>121</sup>»

Des solutions informatiques ont en effet été étudiées, afin de capter les mesures des gestes : au travers de vidéos, d'enregistrements... « L'analyse du mouvement pose différents problèmes<sup>122</sup> » : tout d'abord comment étudier la segmentation du mouvement, et quelle descriptions temporelles et spatiales ? Blandine Bril relate une expérience réalisée autour de corps de métiers dont les fonctions ont pour caractéristiques des gestes de percussions, comme les bucherons, charpentier, forgeron, sculpteurs etc. Un corpus d'analyse a été constitué d'enregistrements vidéographiques faits en 1983 et 1984, en basse Normandie. « Quels critères de choix retenir ? Plusieurs possibilités auraient pu guider ce choix : utiliser les classifications de Leroi-Gourhan et choisir au moins deux situations correspondant à chaque cas (percussion perpendiculaire lancée, posée, avec percuteur ou non, etc.). Nous aurions pu nous baser sur le résultat de l'action (aplanir, percer, déformer, assouplir, etc.), ou encore sur le matériau travaillé (métal, bois, cuir, etc.). Un autre critère aurait pu être les caractéristiques de l'outil (forme, poids, dimension). L'absence de données sur le geste lui-même rendait, nous semble-t-il, relativement

---

<sup>120</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>121</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques. Op. cit.*, p.189.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p.66.

arbitraire tel choix plutôt que tel autre. <sup>123</sup>» En effet, **l'analyse du geste technique va dépendre de ce que l'on mesure et de l'instrument d'enregistrement.**

Également, le geste dépend, comme nous le disions, de l'environnement. Il doit être reconnu par un collectif et non pas une personne unique pour se faire patrimoine. Il s'agit donc de le partager, de le comparer, et de mettre à disposition les moyens permettant sa transmission. « Il s'agit d'une « Inscription dans un métier, qui est aussi un groupe avec ses systèmes de valeurs, ses codes sociaux, ses modes de représentation, l'apprentissage ne se réduit donc pas à une relation maître/élève qu'il suffirait de décrypter et éventuellement codifier. <sup>124</sup>» Denis Chevallier précise donc que « La transmission d'un savoir latéral portant à la fois sur la relation au référent, sur le contexte de celui-ci ainsi que sur les opérations de mise en mémoire ou en patrimoine est indispensable. En effet, comme je l'ai déjà rappelé, la simple représentation d'une réalité ne permet pas à elle seule de reconstituer le contexte de celle-ci, son monde d'origine par exemple. Pire encore, sa mise en contexte, en l'intégrant dans une nouvelle unité de signification, risque d'occulter définitivement ce monde d'origine. <sup>125</sup>» **Les données techniques ne permettront pas de capturer le sensible et l'expérience, le rapport à la machine et le vécu avec elle.** C'est ce que pense Guillaume Maire, pour son métier de moireur. Le résultat ne dépend pas simplement de la main, mais également de l'environnement, de l'outil et de l'expérience : « *Il ne s'agit pas que de données techniques. Quelquefois, je note qu'il faut donner des coups de poings, donc ce ne sont pas que des données. [...] Sur chaque étape, nous avons trop besoin de l'œil humain pour réagir. Si je coupe un tissu en deux il y a un défaut je le vois. Le côté machine, on ne sortirait pas des pièces uniques. Le client a besoin de voir. On joue avec la lumière.* <sup>126</sup>»

## **b) L'homme et la machine : évoluer avec le passé**

Le geste s'adapte effectivement à la machine et évolue selon les outils proposés. La difficulté de l'apprentissage repose également sur la machine sur laquelle l'apprentissage se fait. Les gestes ne seront pas forcément les mêmes d'une entreprise à une autre, car les machines seront différentes. Toute la force de l'expérience réside dans le fait qu'un artisan, ayant vécu beaucoup de situations, saura résoudre un problème en se rappelant, ou en jugeant les circonstances. Il ne s'agit pas simplement de transmission par le passé pour le présent, mais également de transmission du présent vers le futur. Ces dirigeants ont toujours en tête la question de la passation, et il faut pour cela permettre aux employés d'évoluer, et de se retrouver en situation pour pouvoir réagir. **Être porteur de savoir-faire, c'est trouver des solutions.** Un geste répété est un geste enregistré, comme le dit José Lopez : « *Le geste, une fois qu'on l'a encre, qu'on l'a bien mémorisé, il fait partie*

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.63.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p.4.

<sup>126</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

de nous. Donc quand il faut le ressortir, le premier n'est peut-être pas bien fait mais le deuxième, le troisième, le quatrième, ça va mieux.<sup>127</sup> » La méthode TWI – *Training within Industry* - développée en 1942 aux États-Unis, pourrait certainement permettre à ces entreprises de développer un processus d'intégration des gestes, comme peut le faire José Lopez chez ATBC en répondant à chaque « pourquoi » de l'employé. Cette méthode permet en effet d'expliquer ce qui est attendu en découpant l'action par séquence. La formation est ainsi facilitée.

*« Je connais très peu de personnes formées en interne qui se sont contentées de regarder et de faire. Il y a toujours un pourquoi ? Pourquoi on ne fait pas comme ci, pourquoi on ne fait pas comme ça. Et toutes ces questions, elles attendent des réponses. Parce que si vous voulez trouver ou valider que ce qu'on vous montre, cela comme ça qu'il faut le faire, et bien il faut pouvoir répondre à ces questions-là. »<sup>128</sup>*

S'agirait-il donc de patrimonialiser aussi la machine ? Elle joue, en effet, un rôle primordial dans ce patrimoine dynamique. Mais elle évolue aussi et subit des modifications permettant de palier des gestes qui ne sont plus utilisés. Elles s'adaptent à la pratique et facilite la gestion des tâches, quand les ressources humaines ne permettent pas de répondre à la demande. Cette relation Homme-Machine est primordiale dans la transmission de ces savoir-faire. Car l'homme apprend sur la machine, avec l'outil. Ces machines nécessitent une connaissance évidente pour leur fonctionnement. Il s'agit par exemple du métier de gareur, garant de la maintenance des métiers. L'apprentissage de cette partie technique est évidemment soutenu par une documentation, un manuel précisant le fonctionnement des machines : « Peuvent aussi se joindre à ces documents, tous ceux émanant, dans le cas des grandes entreprises, des services constructeurs qui, en général, possèdent des archives de gestion pour leurs bâtiments de production et leurs logements ouvriers. Ils fournissent de précieuses informations sur la nature des constructions, les problèmes d'entretien, la création de nouveaux locaux de stockage. Toutes sources essentielles pour une histoire approfondie des techniques, qui peuvent exprimer aussi le dynamisme de la société, son esprit d'innovation, sa créativité. »<sup>129</sup>

L'apprentissage se fait effectivement sur ces machines, et le geste se découvre à travers les tâches. Denis Chevallier précise que « les ethnologues qui ont abordé cette question dans les entreprises artisanales ou industrielles en France, mettent en évidence trois figures dominantes : le « nourrissage », le « Coup de pied au cul », l'« usinage ». Chacune de ces formules peut, bien sûr, correspondre à une période de la vie ou à un type d'activité. »<sup>130</sup>. Depuis le silex taillé par l'homme primitif, à la construction des pyramides avec les tailleurs de pierre, les plans ou autres

---

<sup>127</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> MANIGAND-CHAPLAIN, Catherine, 1999. *Les sources du patrimoine industriel*. Paris, Éd. : CILAC. ISBN : 2-9513157-0-8. P.60.

<sup>130</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. *Op. cit.*, p.17.

documents ont permis d'opérer sur l'information pour en créer une autre, en faisant varier la température, les dimensions... Dans l'ouvrage *Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal*, est repris une étude de l'anthropologue François Sigaut (2012) : dans *Comment Homo devint Faber ?*, il « étudie les rapports de l'être humain à ses outils et la manière dont ces derniers complètent ses savoir-faire. Il constate que, chez l'humain, l'intervention de l'outil dans l'action implique non seulement des mécanismes corporels innés, mais aussi un partage de l'attention inédit entre fins et moyens. <sup>131</sup>»

Cette relation Homme-Machine évolue elle aussi, et l'homme apprend toujours de la machine. Comme le précise Guillaume Maire : « *Au bout de 20 ans j'apprends encore car il y a des choses que l'on ne voit pas souvent.* <sup>132</sup>» De même Julien Faure est optimiste sur les possibilités qu'offrent cette relation et la transformation des machines grâce à la mémoire du geste : « *Nous avons conservé des métiers de passementiers que l'on fait tourner avec des cartons jacquard ou des évolutions sous forme de papier cartonné verdol. Nous les avons aussi transformés en métier électronique pour certains. [...] On a voulu conserver ce savoir-faire au fil des ans en se disant que, on le voit bien pour les prothèses d'aorte, ce savoir-faire navette particulier permet de faire des choses qu'aujourd'hui les métiers modernes ne permettent pas de faire. Et je suis persuadé qu'il y a encore d'autres utilisations possibles. Il faut savoir qu'en métier navette simple, on fait de tubes qui permettent la filtration, notamment tous les filtres de machine à laver, c'est fait sur des métiers navette uniquement. Il y a certainement moyen pour les tissus techniques d'utiliser davantage les métiers navette.* <sup>133</sup>» La machine permet en effet de retrouver un art, et de répondre à des nouvelles demandes, comme le tissage unique permettant de créer des endoprothèses aortiques. Sans les métiers anciens, la réalisation n'en serait pas possible. Et c'est grâce au savoir-faire de ces hommes et femmes que la solution peut être trouvée. Ces innovations entrent également dans ce mouvement du passé vers le futur. Il n'aurait pas été possible de penser ces nouvelles techniques sans patrimonialisation des anciens gestes et des machines. **Ainsi, l'homme évolue avec le passé, et s'enrichit des expériences de son collectif.**

Comme le dit José Lopez : « *Le fait de pouvoir jongler sur des capacités et des visions différentes fait que cela enrichit notre panel. Cela nous permet de pouvoir conserver ce savoir-faire et de le développer parce que nous, nous n'inventons rien. Ce sont les générations d'avant qui ont inventé. Nous, on se contente de récupérer ce qui a été fait, de le repenser et de le mettre au goût du jour avec les outils que l'on a aujourd'hui.* <sup>134</sup>» Daniel Gontard ajoute : « *Les outils, après on essaie d'améliorer. On essaie des choses et on y arrive.* <sup>135</sup>»

---

<sup>131</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.310.

<sup>132</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*.

<sup>133</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>134</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>135</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*



### c) Reconnaissance et identification des patrimoines vivants

Le geste de l'homme nécessite donc un outil. Ces hommes et ces femmes sont **sources de capitalisation des savoir-faire**. Toutes ces expériences sont une valeur pour l'entreprise, qui pour certaines, reconnaissent ces potentiels à travers ce label EPV : reconnaître l'entreprise comme patrimoine vivant, c'est reconnaître les connaissances de ces artisans, maître d'art et techniciens qui participent au développement et au maintien de l'excellence française. Ce label, par cette reconnaissance, permet de renforcer efficacement l'attractivité commerciale des entreprises emblématiques de France. Ces personnes, ce sont des bénévoles, des employés, et des anciens, qui continuent à donner un coup de main aux entreprises après la retraite, pour faire perdurer les gestes. Ces gestes ne se font pas quotidiennement. Il est donc nécessaire de conserver ces informations, par le réseau, le suivi des artisans. Cela participe à la patrimonialisation, car un collectif reconnaît l'importance de l'objet, au-delà du travail, de la vie en entreprise. Cette passation se fait souvent par l'oralité et par l'observation, d'homme à homme.

Beaucoup de ces personnes continuent de travailler chez eux, mais dans le secret, en sous-traitance pour des entreprises, comme le souligne Daniel Gontard : *« Les tissages Noël à Saint André de Corcy : c'est le meilleur tisseur. Il a 86 ou 87 ans. Il ne vous fera pas visiter et il travaille seul avec une ouvrière. Quand certaines entreprises ont besoin de faire des prototypes c'est lui qui les fait.<sup>136</sup> »*. La transmission se fait en effet souvent par oral, comme le dit Guillaume Maire, qui a appris en regardant son père, dans ces locaux situés dans Lyon 6<sup>e</sup>, qui existent depuis 1870 : *« J'avais un employé qui est parti à la retraite l'année dernière. Il est resté 38 ans. Il m'a expliqué tout ce qu'il a appris avant, juste par la parole. Pour apprendre le métier c'est l'observation. Puis après cela devient une habitude.<sup>137</sup> »*

Il est donc nécessaire de reconnaître ces artisans comme patrimoine vivant, puisqu'ils sont porteurs de gestes à transmettre. Il n'existe pourtant pas de reconnaissance, à part la distinction de maître d'art, qui nécessite de passer un concours d'aptitudes. Plusieurs artisans travaillent dans l'ombre, ou sont garants des valeurs d'authenticité et de qualité au sein des entreprises. Nadine Besse raconte : *« Dans les années 90 tout se faisait par écrit et oralement. Par exemple, chez Julien Faure, le chef de recettes était à l'ancienne. Il était soupçonné de ne pas travailler beaucoup car il n'était pas beaucoup à son bureau. Mais ses ouvrières le défendaient et disaient qu'il avait tout en tête et c'est vrai qu'avant l'informatique, les gens mémorisaient.<sup>138</sup> »*

Il s'agit donc de garder une trace de ces **événements**, et de ces patrimoines vivants. Cela est possible à travers le **témoignage**. D'après Bruno Bachimont « Le premier fondement de la persistance de l'événement est le témoignage. L'interprète,

---

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

<sup>138</sup> BESSE Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

celui pour qui il y a événement, l'inscrit dans sa propre mémoire et il peut par la suite en faire le récit. Le témoin est alors celui qui, sur la foi qu'on peut avoir dans ses propos, atteste de ce qui est arrivé. Pour éviter les défaillances mémorielles et les atteintes à la vérité, on a souvent recours à plusieurs témoins, leurs mutuels concours permettant de garantir davantage **la véracité et la sincérité** de leur témoignage.<sup>139</sup> » Il s'agirait toutefois d'archiver ces témoignages ou de les déclarer comme patrimoine afin de permettre que le processus de patrimonialisation s'opère. Mais l'archive orale n'a jamais eu bonne presse auprès des historiens, jugeant la mémoire comme sélective. D'où l'intérêt de favoriser la mémoire collective et de permettre un **partage des expériences**. « Une des formes exemplaires de la manifestation de la mémoire collective est le témoignage, mais il faut aussi faire mention de toutes les formes de transmission orale et pratique, des techniques, savoirs. [...] Quoi qu'il en soit, entendue au sens strict, la mémoire collective reste vivante tant qu'il y a des membres du groupe pour la porter, mais elle disparaît avec eux.<sup>140</sup> »

**Il faut reconnaître le geste pour pouvoir le maintenir. Cela implique d'identifier et de reconnaître les porteurs de savoirs qui, en communiquant à travers leur témoignage, permettront la transmission. Il est nécessaire, voire indispensable, de susciter un intérêt initial pour l'objet matériel ou immatériel, une empathie qui permettra au groupe de s'approprier ce patrimoine dont le statut pourra ainsi être reconnu.**

### 3. VERS UN PATRIMOINE IMMATERIEL TEXTILE

#### a) Quel Support ?

Le choix du support est essentiel pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, autant pour la conservation, que pour l'apprentissage. Dans son article *À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions*, Jean Davallon précise qu'il « n'existe bien souvent pas (ou très peu) de documents permettant d'établir l'objet idéal de manière détaillée et sûre. La liste des propriétés de l'objet sera donc établie au moyen d'enquêtes portant tant sur les notations (mémoire des pratiquants, études des modalités de transmission, etc.) que sur les exécutions (les performances).<sup>141</sup> » Dans son livre *Patrimoine et Numérique*, Bruno Bachimont développe une thèse concernant le savoir-faire. Il prend l'exemple du musicien. D'après lui, un musicien sans son **instrument**, comme nous l'avons vu dans le point précédent, ne pourra pas exercer son art. Il a également besoin de la **partition**, pour se rappeler, pour lire des notes et les réaliser et produire de l'émotion, mais aussi pour innover. C'est la lecture

---

<sup>139</sup> BACHIMONT, Bruno. *Patrimoine et Numérique*, op. cit. p.55, version numérique.

<sup>140</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », op. cit., p.11.

<sup>141</sup> DAVALLON, Jean, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». op. cit., p.15.

qu'il en fera, et l'**expérience** qu'il aura créée au fil des années qui lui permettra de produire un **évènement**.

Ainsi, la partition, le **support d'information** est nécessaire pour faire perdurer un art. Guillaume Maire, façonnier, nous a précisé lors de l'entretien qu'il n'était entouré d'aucun document, ou qu'il ne pouvait pas garder de traces de ses réalisations. Il précise qu'il n'a eu besoin d'« *aucun document. Tout est fait ici sur le tas, beaucoup d'observation, on regarde les gens faire et petit à petit on commence à mettre la main à la patte pour imiter. Mais on apprend tous les jours, même encore maintenant j'apprends car on n'a pas encore touché toutes les matières.* <sup>142</sup> ». Or il précise plus tard « *Cela passe toujours par la parole* ». Puis finalement, au fil de l'entretien, effectivement, il existe bien un carnet, où les informations principales ont été écrites « *pour les documents informatiques, à part les factures, rien du tout. Les clients me demandent de leur faire des fiches techniques car ils n'ont pas de support. La seule chose que j'ai c'est un carnet avec le nom de clients et les dessins que l'on fait avec le nom de la qualité et la règle que l'on utilise.* <sup>143</sup> »

La trace écrite est semble-t-il moins présente au quotidien. Et pourtant, tous ces écrits sont à la base de la patrimonialisation. Les processus préconisés par la norme ISO 9001 et le management qualité, à travers la roue de Deming par exemple, permettent de formaliser les procédures à travers des enregistrements relatifs à la qualité, comme les bons de commandes, comptes rendus, sauvegardes de données, gestion des anomalies etc. documents permettant de conserver une trace. Je pense également au PDCA (*écrire ce que l'on doit faire, faire ce que l'on a écrit, écrire ce que l'on a fait, Améliorer si nécessaire* <sup>144</sup>), ou au QOQC-P, outil permettant de cerner la situation problématique en posant les bonnes questions.

**Support papier, support audio, support vidéo**, de plus en plus d'entreprises réfléchissent à utiliser la vidéo et le témoignage pour maintenir ce savoir. La difficulté réside toujours dans la question à l'histoire, et à la véracité d'un témoignage. En effet, la mémoire est sélective. Il en est question dans l'ouvrage *Le Patrimoine oral : ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*. Un exemple est proposé au travers d'une conteuse : « chaque fois qu'elle dit ce conte, chaque fois, elle le dit avec des variantes de formes ». Cette description montre bien l'incapacité totale des collecteurs à saisir le mécanisme de la mémoire orale. <sup>145</sup> ». La perte de transcription est énorme, la mémoire est une faiblesse. Les historiens se sont toujours méfiés du témoignage, le renvoyant à un « statut secondaire, subalterne et incertain. <sup>146</sup> » « La mise à l'écart du témoignage oral par les fondateurs de la

---

<sup>142</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> CHARDONNET, André, THIBAUDON, Dominique, *Le Guide du PDCA de Deming, op. cit.*

<sup>145</sup> REUSSER-ELZINGRE, Aurélie, DIÉMOZ, Federica, 2016. *Le Patrimoine oral : ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*. France, Éd. : Peter Lang. ISBN : 978-3-0343-2022-1. p.5.

<sup>146</sup> DESCAMPS, Florence, 2019. *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019 (généré le 27 juin 2021). Disponible sur : <http://books.openedition.org/editionsehess/13752>. ISBN : 9782713231742.

première école historique française (les auteurs de l'ouvrage parlent de «tradition orale ») se fait au nom de sept griefs principaux : le défaut de fixation, le défaut d'authentification et de provenance, le défaut d'exactitude, le défaut de fiabilité, le défaut de vérifiabilité, le défaut d'objectivité, le défaut d'intérêt historique.<sup>147</sup>»

Pourtant, comme il l'est dit dans toutes ces entreprises, ce savoir passe par **l'oralité**, de maître à apprenant. « En tant que mémoire, elle doit être « performée », manifestée pour exister. Mais, en tant que mémoire sociale, il doit rester forcément trace de cette performance. Il existe plusieurs manières de produire et conserver ces traces. La forme la plus simple et la plus ancienne fait appel à la transcription, à la description, au récit, etc. ; autrement dit, à l'écriture.<sup>148</sup> ». L'enregistrement, selon L'association ADBS, est « un Document résultant de la transcription d'une information sur un support durable, identifié comme une unité du point de vue du contenu et géré en tant que telle.<sup>149</sup>»

L'enregistrement de ces gestes et leur description permettent en effet, comme le pense Bruno Bachimont de laisser une trace de l'évènement. Pascal Robert pense également que l'enregistrement assure la pérennité nécessaire à la fonction de mémorisation, qui est la condition de possibilité d'une organisation stable. Celle-ci garantit le dépassement du stabilisé assurant ainsi la créativité. Ce processus rend possible la transmission qui, plus que circulation dans l'espace, est un héritage dans le temps. (Robert, 2010, p. 348).

Dans le cas de l'industrie textile, il se posera bientôt la question de « *Qui le fait, et comment et sur quoi s'appuyer.* »<sup>150</sup>» Comme le précise José Lopez :

*« Même si vous avez été formé, vous n'en avez pas assez vécu pour pouvoir le garder et que cela reste instinctif. Les anciennes ont vécu des gestes tous les jours, et sur leurs dernières années même si elles ne le faisaient qu'une fois par an, c'est comme si elles ne s'étaient jamais arrêtées de le faire. Les nouvelles nous allons les former 1 mois, 2 mois, 3 mois, et puis une fois qu'elles seront formées, qu'elles sauront faire, on va leur dire qu'on va attendre d'en avoir pour qu'elles en fassent, 1 an ou 2 ans après. « Ah oui mais ça fait deux ans que je ne l'ai pas fait. » Eh bien peut être qu'avant, elles auront besoin de re-visionner avant de pouvoir attaquer. [...] Sur une activité bien précise quand on parle d'étape de fabrication ou de geste, c'est pour moi important de le numériser parce que ce sont des choses qu'on ne fait pas souvent et le simple fait de former la personne sans support visuel ou écrit, à terme ça ne suffira pas. Donc il y a besoin de ce support là et aujourd'hui si on veut conserver quelque chose dans le temps vu qu'on n'écrit plus rien, il faut qu'on ait des outils qui sont à notre disposition, donc notre âme aujourd'hui c'est toutes nos fiches techniques. Avant, elles étaient dans des classeurs avec des vieilles fiches*

---

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.13752>. p.33

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.31.

<sup>148</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », *op. cit.*, p.13.

<sup>149</sup> ADBS, 2021. Disponible sur : <https://www.adbs.fr/gestion-et-organisation#enregistrement>

<sup>150</sup> BESSON Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne. *Op. cit.*

*techniques que j'ai gardées, je les garde par nostalgie parce que je les ai numérisées. Mais on ne fait plus cela. Maintenant tout est en informatique. [...] Peut être que le client va revenir dans un an et nous dire, vous m'avez fait ça il y a un an, j'aimerais bien le refaire. Avant, on sortait notre classeur, on avait la tirelle... aujourd'hui on n'a plus rien. On a numérisé, on a notre fiche qualité qui sort du système, dans l'autre système on a mémorisé les règles de la machine, éventuellement à l'échantillonnage, on a gardé car tous les produits que l'on fait, on coupe à chaque fois un échantillon que l'on référence, que l'on agrafe et que l'on garde. Cela nous permet aussi de pouvoir entretenir ça. Donc on utilise le produit pas autant que ce qu'on pourrait le faire, mais on s'en sert parce qu'aujourd'hui on le vit au quotidien.* <sup>151</sup>»

## **b) Apprendre mais comment ?**

La question de l'apprentissage est un point essentiel dans cette problématique. En effet la sauvegarde des gestes est primordiale. Elle permet de maintenir une activité. Elle passe une remise en question et une réflexion autour de la gestion des connaissances. Ces métiers se transmettent surtout par l'oralité. Ce sont les anciens qui apprennent et qui disent ou montrent. Comme le dit Sandrine Bachelier : « *Une entreprise de filature c'est typiquement l'entreprise où il n'y a que de l'archive orale.* <sup>152</sup>» La mémoire d'une entreprise fait partie de cet apprentissage en effet, comme le souligne Nadine Besse : « *La mémoire orale est très importante parce que dans le récit d'entreprise, il y a des articles dont on reparlera toujours et même chez les employés qui sont là depuis très longtemps. Pour eux, la vie, ce sont les patrons. Dans ce que j'écris sur Julien Faure, il y a une échantillonneuse à qui je demande : vous êtes là depuis quand ? Et elle me répond : moi je suis rentrée au 8800 ! Elle ne se souvenait pas de l'année mais elle se souvenait du patron 8800. Donc ça veut dire que cela est important aussi dans la mémoire d'entreprise. C'est connaître beaucoup de patrons par cœur, c'est s'investir dans l'entreprise, c'est faire corps avec elle. C'est très important.* <sup>153</sup>»

L'entreprise porte cet **apprentissage** et permet, à travers ses produits et ses documents d'éduquer au savoir-faire « *Il faut les mémoriser par la vue. [...] C'est une éducation. On l'apprend. Comme les beaux-arts, à force de les voir on les reconnaît.* <sup>154</sup> » Il s'agit en effet de comprendre comment ces connaissances sont acquises, et d'en proposer l'accès à son collectif, comme le propose Jean Davallon à travers ces gestes de patrimonialisation. Il ne s'agit pas ici d'exposition, mais peut-être, comme le pense Julien Faure, d'une bibliothèque, d'un poste informatique mettant à disposition un module de formation, ou autre lieu au sein de l'entreprise

---

<sup>151</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>152</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

<sup>153</sup> BESSE Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

<sup>154</sup> *Ibid.*

permettant l'acculturation. Cela est évoqué par Denis Chevallier « L'objet de l'apprentissage renvoie [...] à une multiplicité d'« objets » au sens large du terme. Il est donc nécessaire d'en définir les propriétés essentielles et, en particulier, le type de connaissances et de compétences mises en œuvre, et d'en restituer la dynamique dans un environnement donné. Si l'objet de l'apprentissage peut être caractérisé par les compétences motrices et cognitives fort diverses qu'il met en œuvre, il l'est aussi par le réseau social dans lequel il s'insère. Certains savoirs et savoir-faire [...] peuvent être appropriés par l'ensemble d'un groupe culturel, alors que d'autres ne le seront que par certains groupes d'individus (Marie-Noëlle Chamoux, 1981). Un préalable à l'étude des apprentissages suppose donc l'identification des groupes de production de connaissances.<sup>155</sup> », mais aussi dans l'article *Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels* : « D'autres documents sont générés par une activité et considérés comme utiles car ils peuvent contenir des informations et éléments utiles pour faire émerger, identifier ou construire etc. une connaissance. Par exemple, un compte rendu, la photographie d'un chantier, etc. Enfin, encore d'autres documents sont propres aux activités de gestion de connaissances elles-mêmes (par exemple, un guide pour mener des interviews d'experts dans un domaine donné).<sup>156</sup> » Il faut éduquer l'œil.

Une autre question se pose en matière de geste : sur quelle machine apprend-on ? Comme nous l'avons précisé, les écoles préparant à ces métiers ne sont pas forcément en mesure de proposer aux élèves les mêmes outils, et d'ailleurs, chaque entreprise dispose de ses machines, souvent adaptées, ou développées en fonction des produits. Comme le précise Sylvain Besson du MAI « *Aujourd'hui quasiment chaque société a un outil de production qui est différent. C'est la force de l'entreprise mais c'est également leur faiblesse.*<sup>157</sup> » Il s'agit toujours, pour une entreprise, de former, au quotidien, car les techniques évoluent, les équipes aussi. Julien Faure précise : « *Sur des métiers comme gareur, on forme les gens, depuis quelques années on est contraints de former les gens de A à Z. On a pu trouver des personnes qui avaient déjà une formation chez des confrères mais la plupart du temps nous on est tellement atypiques qu'ils connaissent le fil, oui, mais pas les métiers navettes et encore moins les choses incroyables que l'on fait. Donc quelque part il faut viser une certaine curiosité, un amour du travail bien fait.*<sup>158</sup> » L'entreprise se doit donc aujourd'hui de réfléchir à cette question de la gestion des connaissances, et aux solutions permettant une **capitalisation des savoir-faire**. Le geste de transmission est un point essentiel dans la patrimonialisation de ces entreprises. Elle passe par la reconnaissance et la formation.

---

<sup>155</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. *Op. cit.*, p.17.

<sup>156</sup> MAHÉ, Sylvain, RICARD, Benoît, HAIK, Philippe et al., 2010. « Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels ». In : *Document numérique*, 2010/2 (Vol. 13), p. 57-73. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2010-2-page-57.htm>. p.63.

<sup>157</sup> BESSON, Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne. *Op. cit.*

<sup>158</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

### c) Patrimonialiser ou transmettre ?

Alors s'agit-il de patrimonialisation, comme suggéré dans cette partie, ou surtout de transmission ? La patrimonialisation englobe certes cette question de la **passation des savoirs**, et comme précisé, il est nécessaire, pour une entreprise de donner **accès à l'information**, à travers la parole, les témoignages, les outils, l'observation et les documents internes pour que cette transmission puisse se faire.

Il s'agit donc, comme le propose Jean Davallon, de considérer ces éléments comme producteurs de savoir. C'est ce qu'il ressort des entretiens passés avec les différents dirigeants d'entreprises lors de notre étude sur le terrain, même si les archives, sur la plupart des lieux ne sont pas utilisées du point de vue technique, mais comme sources d'inspiration. Sur ce point, les archives d'entreprises ont certainement encore **beaucoup de secrets à dévoiler, et peuvent, pourquoi pas, être investies d'autres fonctions que nous proposerons dans notre développement.**

Actuellement en effet, même si plusieurs de ces entreprises ont commencé un travail de numérisation, **la valeur de ces documents n'a peut-être pas encore été complètement affirmée.** Ces entreprises ont toutefois conscience de la valeur de ces documents du point de vue patrimonial. Certains gardent ces documents pour le folklore certes, mais leur caractère vital du point de vue de l'histoire de la maison, et la **reconnaissance de leur intérêt pour le collectif** est souvent relevé.

Il y a donc, dans un certain sens reconnaissance de ce caractère patrimonial, qui fait force pour la majorité de ces dirigeants. Le terme patrimoine est « trop fort » pour certains : cela les renvoie à une idée de passé. Ils préfèrent parler de « ressources » car leurs entreprises sont « bien vivantes ». Mais comme le précise Éric Boël, directeur des Tissages de Charlieu : « *Nous sommes fiers de notre histoire à Charlieu. On fait la fête de la corporation des tisserands depuis 1540. Comme disait Saint Paul « Nous ne portons pas nos racines, nous sommes portées par elles ». Une entreprise qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir. Le Patrimoine, et toute cette histoire et toute ces racines, c'est la transmission de la passion.* <sup>159</sup> » Pour cette raison certaines entreprises ont fait la démarche d'acquérir le label Entreprise du Patrimoine Vivant. Nous pouvons voir ce geste comme **la déclaration de patrimoine** dont parle Jean Davallon.

Il reste donc un dernier geste, celui de **l'accès** permettant au collectif de revivre le moment de « la trouvaille », terme défini par Umberto Eco en 1993 : « tout objet ayant découvert, tout bien qui, ayant été soustrait aux yeux de ses possibles bénéficiaires, est redécouvert grâce à un travail de découverte. <sup>160</sup> »

Cette question de la patrimonialisation n'est donc pas tant évidente, car il reste un point à notre sens, essentiel permettant de douter de l'utilisation de ce terme en ce qui concerne ces savoir-faire textiles : c'est **la question du vivant**. En effet, le

---

<sup>159</sup> BOËL Éric, Directeur des Tissages de Charlieu. Entretien téléphonique du 24/07/21, Lyon.

<sup>160</sup> DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine, op. cit.*, p.120.

patrimoine renvoie au passé, même s'il est porteur d'avenir, et source d'innovation. Mais une entreprise n'est pas un musée. Les machines, les outils, et les hommes qui œuvrent à ce savoir-faire ne sont pas figés. Sylvain Besson, à travers la question de la médiation par le métier à tisser au MAI voit une différence : « *Le savoir-faire en entreprises évolue, il est fluctuant, il bascule d'un domaine à un autre mais on est toujours sur la même chose. Finalement on ne le patrimonialise pas. Ce savoir-faire il est dynamique. [...] Le savoir-faire est toujours présent. Ces techniques on ne les patrimonialise pas. [...] Tant qu'il y aura des entreprises la transmission des savoir-faire pourra se faire et les machines pourront continuer à tourner. [...] C'est l'activité économique qui fait que ce savoir-faire existe toujours. La patrimonialisation apparait au moment où l'industrie disparaît complètement.* <sup>161</sup>»

Effectivement, l'entreprise est porteuse de ces savoir-faire qui évoluent et s'adaptent. Il n'est donc pas possible de figer tout l'environnement d'un produit devenu objet patrimonial. Le fil ne sera pas le même, la machine n'existera plus, et la patrimonialisation n'est peut-être pas possible puisqu'elle obligerait du coup la patrimonialisation de la toute la chaîne de production, et que **cette activité est toujours vivante**. « *Quand je vous dis qu'il y a des produits que l'on ne sait plus faire, c'est vrai. On ne sait plus les faire parce qu'il y a des tissus qui se faisaient exclusivement sur métiers à navette parce que la trame était en continu et que cela donnait une certaine valeur aux tissus. Aujourd'hui, avec les métiers automatiques, nous ne sommes pas capables de faire cela, donc on fait d'autres choses qui ressemble. Mais ce n'est pas ce que l'on faisait.* <sup>162</sup>» Les gestes évoqués par Jean Davallon sont donc bien présents dans les entreprises. Ils sont nécessaires pour permettre un mouvement. Le patrimoine vivant évolue avec les outils et son environnement. Cette notion a peut-être toutefois le mérite de permettre une réflexion sur ce qu'il nous faut transmettre, et comment.

**La transmission est en effet essentielle**, cruciale dans ce sujet. C'est sur celle-ci que la sauvegarde se joue actuellement. Et elle ne peut se faire que par la communication, et le « découverte » de la trouvaille. Apprendre, c'est découvrir et faire ses expériences. C'est par l'expérience que passe le savoir-faire. Alors peut-être, cette problématique de **l'accès à ces objets patrimoniaux** peut en effet être une réponse à cette transmission. Peut-être que ce dernier geste de la patrimonialisation, si peu développé pour l'instant, par souci du secret, sera la solution à la passation de savoirs ? **Et le numérique offre peut-être la solution pour geste patrimonial de l'accès au collectif : un l'espace ouvert pour le développement d'expériences sensibles, permettant aux entreprises d'enrichir leur caractère dynamique et évolutif à travers des outils pédagogiques assurant l'authenticité de ces savoirs.**

---

<sup>161</sup> BESSON Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Etienne. *Op. cit.*

<sup>162</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*



### III. LE NUMÉRIQUE COMME RÉPONSE À CETTE PATRIMONIALISATION

---

#### 1. QUE TRANSMET-ON PAR LE NUMÉRIQUE ?

##### a) Gestion des données par le numérique

Avant tout développement sur ce qui peut être transmis par le numérique, attardons-nous un moment sur les définitions, et sur la question de la **gestion des connaissances**. Que veut-on transmettre de ce patrimoine textile ? Par quel processus passe cette information ? Les données informatiques peuvent-elles englober tout ce qu'impliquent un geste et son environnement ?

Intéressons-nous d'abord à **la question du numérique**. Depuis plusieurs années maintenant, nous avons affaire à une mutation technologique affectant nos supports d'information. Les traces produites par nos **activités**, et que nous réquisitionnons au quotidien pour maintenir le souvenir d'une expérience ou notre rapport au passé, ont évolué. Cette mutation, qui est celle du numérique, s'est imposée dans différents secteurs de la société et de la culture. « Le numérique est le principe technique selon lequel les traces sont codées pour être soumises au calcul. Le calcul permet d'explorer, transformer et reconstruire ces traces à travers leur codage. [...] Le numérique est un principe technique qui reconfigure notre rapport aux contenus et au passé dont ils sont issus et qu'ils manifestent de cette manière. De ce fait, le numérique sera à prendre au sérieux à la fois dans ce qu'il permet, et à travers les difficultés inédites qu'il nous impose de traiter et de résoudre.<sup>163</sup> » Le numérique propose en effet, par son espace ouvert et évolutif, de repenser la **circulation des données**. L'**information**, c'est l'ensemble de données non structurées qui sont organisées pour donner forme à un message résultant d'un contexte donné et donc parfaitement subjectif. Ces données qui la composent, sont un élément fondamental et objectif, qualitatif ou quantitatif servant de base à un raisonnement ou à la réalisation des traitements. Nous partageons, manipulons et transformons tous les jours des données, d'autant plus avec l'informatique. Ces informations, à leur tour, deviennent de la connaissance quand elles sont interprétées, mises dans leur contexte, ou quand on leur ajoute une signification.

À travers le numérique, il est possible de **cartographier un savoir, de le documenter, de l'organiser**. Comme le précise Pascal Robert, l'informatique n'est pas seulement une « technologie intellectuelle de plus, elle est aussi le support technique qui peut traduire toutes les autres et les transformer.<sup>164</sup>»

---

<sup>163</sup> BACHIMONT, Bruno, *Patrimoine et Numérique*. Op. cit. p.3, version numérique.

<sup>164</sup> ROBERT, Pascal, 2010. *Mnémotechnologies - Une théorie générale critique des technologies intellectuelles*. France, Éd. : Hermès Science Publications. ISBN : 978-2-7462-2488-9 ; p.252.

Dans le domaine textile, il s'agit de documents comme les fiches techniques, les échantillons, les livres de patrons, les bons de commandes, les processus, les modes opératoires, ou les manuels de production, qui peuvent grâce à une gestion des données, offrir une information plus fluide en créant des **liens et connexions** entre **ressources numériques**. Cela passe entre autres, au sein d'une entreprise, par la **dématérialisation**, qui « consiste à remplacer les documents au format papier de son organisation par des fichiers numériques, ou bien à les produire directement au format numérique via son système d'information (dématérialisation native). Elle vise également à stocker et conserver ses documents électroniques sur des ordinateurs ou des serveurs informatiques.<sup>165</sup>» Cette dématérialisation inclue **l'archivage numérique des documents**, c'est-à-dire « la conservation des documents numériques sur le long terme, qui permet en particulier la constitution d'un fonds sécurisé des documents probatoires ou patrimoniaux de l'entreprise.<sup>166</sup>» Cette gestion de l'information passe par une **politique d'archivage** au sein d'une entreprise, définissant un plan de classement, et un référentiel de conservation des documents.

Selon Bruno Bachimont, « Si le numérique est une réalité technique désormais incontournable, l'enjeu est bien de comprendre comment l'opérationnaliser et l'instrumenter dans nos dispositifs, et non de s'en passer.<sup>167</sup>» Il est en effet question de traces et d'investigation, permettant de maintenir l'accès à l'information.

Cela est d'autant plus vrai pour la question du patrimoine puisque par les transformations et mutations entraînées, le numérique peut être considéré une promesse ou une menace, En effet, l'enjeu aujourd'hui pour ces entreprises, est de conjuguer patrimoine et numérique, afin d'organiser les données pour gagner en productivité. Le numérique permet par une **redéfinition de la temporalité**, de disposer d'une **instantanéité**. Le passé est accessible et se confond avec le présent par une **négation du temps**. Il apporte donc « une disponibilité universelle des ressources, **disponibilité temporelle** (tout de suite) et **spatiale** (partout). Cela signifie que l'expérience que nous pouvons avoir des ressources rendues ainsi disponibles ne se construit pas sur une temporisation, une attente et une visée où notre expérience de la ressource se construit à partir d'une endurance de l'attente, une expérience de la construction de la ressource. Que la ressource soit le codage d'un objet de notre présent ou issu de notre passé, le numérique lui confère la même disponibilité, abîmant le vestige et le témoignage dans l'éternel présent de la mise en présence, de la mise à disposition.<sup>168</sup> » Alors comment penser la gestion des connaissances d'une entreprise dans ce nouvel espace-temps ? En effet, l'émergence du Web sémantique depuis une quinzaine d'années a mis en évidence divers

---

<sup>165</sup> Définition ARCHIMAG, La dématérialisation : définition, méthodes et comparatifs - Le glossaire de la dématérialisation en 10 mots clés. ARCHIMAG. <https://www.archimag.com/tags/d%C3%A9mat%C3%A9rialisation>

<sup>166</sup> REMIZE, Michel, 13/11/2019. *Le glossaire de la dématérialisation en 10 mots clés*. ARCHIMAG, disponible sur : <https://www.archimag.com/demat-cloud/2019/11/13/glossaire-dematerialisation-10-mots-cles-definitions>.

<sup>167</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.3.

<sup>168</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.9.

langages informatiques pour répondre aux exigences techniques exprimées par les besoins d'accès automatique au sens des informations plutôt qu'à leur forme : XML, RDF, OWL ou SPARQL en sont quelques exemples emblématiques. Mais si ces langages offrent bien les fonctionnalités nécessaires pour la mise en œuvre d'outils de traitement du sens, ils ne préjugent cependant pas de l'angle sous lequel sont abordées les données et leur signification, et ils laissent toute latitude pour en évoquer la logique. En effet, un seul mode de représentation du sens n'est pas capable à ce jour – et ne sera sans doute jamais capable – de prendre en charge la description universelle des données dans toutes leurs dimensions. <sup>169</sup>»

## b) Gestion des connaissances par le numérique

Le partage des connaissances devient, dans le monde de l'entreprise une urgence renouvelée. « Que dire alors du formidable gain de puissance apporté par l'informatique classique à la standardisation graphique commencée par la civilisation de l'écriture ? Que dire et que faire en éducation de ces formalismes qui, tout en apportant des outils exceptionnels d'aide à la pensée, s'appuient pour leur perfection sur une dénégation analogue à celle du structuralisme : celle qui consiste à ignorer par principe et les conditions de production et les conditions d'existence même des individus concernés ? <sup>170</sup>»

Le but est en effet de pouvoir **organiser ces données**, afin de permettre un gain de temps au niveau des services techniques, des équipes de développement, en créant des **connections** entre **documents courants, intermédiaires mais aussi historiques**. Cela passe par la numérisation de livres de patrons ou autres documents papiers développés lors de la création de produits, utilisés encore aujourd'hui, comme traces de ces savoir-faire. Le choix du support est nous l'avons dit, primordial, cela peut être un support audio ou audiovisuel. Quoi qu'il en soit, il s'agit en effet de proposer une solution pour transmettre ces savoir-faire, et le numérique peut dans une certaine mesure offrir des opportunités.

Le management des connaissances implique différentes approches, notamment celle de la distinction entre l'approche « capital intellectuel de l'entreprise » (Edvinson, 1987 ; Stewart, 1997) et celle de la « création des connaissances nouvelles » (Sveiby, Davenport, Nonaka et Takeuchi). Une autre distinction, que nous évoquerons, peut être faite sur la **connaissance explicite ou tacite**. Enfin, il existe également un conflit entre l'approche qui met l'accent sur la personnalisation des connaissances, celle des Ressources humaines, et l'approche qui met l'accent sur

---

<sup>169</sup> KERGOSIEN, Éric, JACQUEMIN, Bernard, SEVERO, Marta, CHAUDIRON, 2015. *Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile*. Op. cit., p.5.

<sup>170</sup> JACQUINOT, Geneviève, LINARD, Monique, 1996. *Des machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*. Op. cit., p.19.

la codification des connaissances informatique. Toutes ces approches sont à prendre en compte.

Ikujiro Nonaka, professeur émérite qui a passé sa vie à théoriser, en partie grâce à ses attirances pour la philosophie, propose une réflexion subjectiviste sur la création de la connaissance dans les entreprises. Nonaka distingue les connaissances tacites et les connaissances explicites. Les connaissances explicites peuvent être définies comme les connaissances transmissibles dans un langage formel. Les connaissances tacites, quant à elles, ont un aspect personnel, voire sensoriel, qui les rend difficiles à formaliser, à communiquer. Cette difficulté vient du fait que ces connaissances tacites comportent un volet cognitif, composé de modèles mentaux que les humains se forment sur le monde, et d'un volet technique, soit le savoir-faire concret, des habiletés. Les connaissances explicites sont, pour leur part, capturées dans les bibliothèques, des archives et des bases de données. Ainsi, les connaissances tacites sont des éléments clés pour la connaissance, puisque les personnes, les employés, tirent parti de la connaissance qu'ils ont sur eux-mêmes et sur le monde par l'observation, les habitudes, les inspirations, les intuitions et les autres formes de connaissance « qui ne sont généralement pas écrites ou codifiées, mais qui vivent dans l'esprit des gens, et qui offrent à une organisation son caractère distinctif par rapport aux concurrents <sup>171</sup> ». Ces connaissances sont complémentaires, et essentielles pour la création de connaissance. Les **interactions** entre connaissances tacites et connaissances explicites sont essentielles pour créer la connaissance. Dans leurs travaux, Ikujiro Nonaka et son confrère Hirotaka Takeuchi se sont intéressés à « la capacité d'une entreprise dans son ensemble à créer de nouvelles connaissances, à les diffuser en son sein et à les incorporer dans ses produits, services et systèmes »<sup>172</sup>.

C'est en cela que **le numérique peut aujourd'hui être un réel soutien à la capitalisation de ces connaissances**, en permettant de dépasser la notion d'actif immatériel et en développant d'autres actifs intangibles comme les savoir-faire technologiques<sup>173</sup>. « Les entreprises détiennent un potentiel stratégique qu'il convient de considérer et de gérer au mieux : c'est leur connaissance, leur savoir-faire.<sup>174</sup> » Mais capitaliser un patrimoine de connaissances n'est pas une chose simple, « car il ne s'agit pas d'un simple stockage, et cet objectif est très fortement

---

<sup>171</sup> WIKIPÉDIA, 14 décembre 2020, « Ikujiro Nonaka ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ikujiro\\_Nonaka&oldid=177617728](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ikujiro_Nonaka&oldid=177617728).

<sup>172</sup> INGHAM, Marc, NONAKA, Ikujiro, TAKEUCHI, Hirotaka, 1997, *La connaissance créatrice : la dynamique de l'entreprise apprenante*. Paris, Éd. De Boeck Supérieur. ISBN : 978-2-7445-0034-3. p.21.

<sup>173</sup> AUTISSIER David, VANDANGEON-DERUMEZ Isabelle, VAS Alain *et al.*, 2018. « Chapitre 6. Ikujiro Nonaka et Hirotaka Takeuchi », In : *Conduite du changement : concepts clés. 60 ans de pratiques héritées des auteurs fondateurs*, sous la direction de Autissier David, Vandangeon-Derumez Isabelle, Vas Alain *et al.* Paris, Éd. Dunod, « Stratégie d'entreprise », 2018, p. 65-73. Disponible sur : <https://www.cairn.info/conduite-du-changement-concepts-cles--9782100769414-page-65.htm>

<sup>174</sup> ERMINE, Jean-Louis, 2003. *La gestion des connaissances*. Paris, Éd. Hermès Sciences Publications, pp.166, 2003, 2-7462-0660-9. fihal-00997696. p.6.

lié à la notion de valeur qui n'est pas encore corrélée de manière standard à la connaissance. <sup>175</sup>»

**Le numérique peut donc être un appui à cette organisation du savoir, notamment par la captation d'une expérience sensorielle.**

### **c) Capturer les connaissances par l'audiovisuel, support de mémoires**

Le numérique permet donc de « gérer la masse et d'y donner accès de manière instantanée. <sup>176</sup>» Ces connaissances tacites, nécessaires au développement de la connaissance par leur mise en dialogue avec les connaissances explicites, permettent à un collectif de disposer de savoir et du faire. Dans le cas de la filière textile, il s'agit du patrimoine immatériel et de sa captation. Cela peut se faire par le biais de la vidéo ou de l'enregistrement d'une manifestation, d'un témoignage. L'intérêt étant de garder une trace du geste afin de l'intégrer à travers son visionnage, son interrogation, par l'échange oral. Les données audiovisuelles sont en effet des systèmes de signes formant des *textsapes*, signifiants élaborés, utilisés par les membres d'un écosystème de communication pour produire un univers de sens et faire circuler, partager des messages, transmettre et inculquer des traditions <sup>177</sup>.

Ces enregistrements au sein de l'entreprise, ne sont parfois pas anticipés. Il peut s'agir d'une demande faite initialement par un bénévole, un client, comme le précise Hélène Carleschi de l'association soierie Vivante « *c'est une bénévole qui a filmé, c'est venu d'elle et nous avons eu pleins de retours. Cela pourrait aider pour comprendre ce qu'on a fait.* <sup>178</sup>», ou au sein des établissements Maire et ses fils, petite entreprise qui n'a pas encore conscience du pouvoir de cette capitalisation « *on n'a jamais fait de vidéos personnellement. Des clients pour montrer leurs tissus, mais nous jamais.* <sup>179</sup> »

De plus en plus d'entreprises du patrimoine vivant se mettent en effet à enregistrer les gestes de leurs employés. Cette opération permet, tant de sauvegarder le geste pour le réapprendre, que de faire évoluer les machines et techniques, comme au sein de l'entreprises Julien Faure « *Nous avons une vieille machine ourdissoir que très peu de gens utilisent et qui a un véritable intérêt et il n'y a plus qu'une personne qui sait s'en servir dans l'entreprise et je voudrais reproduire cette machine, faire une machine spéciale moderne qui reproduire ce qui est fait quasiment qu'à la main sur cette machine. [...] Donc je vais appeler une de mes*

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>176</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.10.

<sup>177</sup> BOUHAÏ, Nasreddine, SZONIECKY, Samuel, 2017. *Intelligence collective et archives numériques*. Grande Bretagne, Éd. : ISTE, version Française. ISBN : 978-1-78405-255-3. p.92.

<sup>178</sup> CARLESCHI, Hélène, Soieries vivantes, *op. cit.*

<sup>179</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

*anciennes employées qui maîtrise cela par cœur elle a encore 70 ans et qui a formé la personne qui l'utilise actuellement. [...] La personne qui a été formée ne pratique pas suffisamment pour maîtriser à ce point et transmettre. Donc on va faire une vidéo complète avec cette personne, et cette vidéo va être utilisée comme base de cahier des charges pour le concepteur de la machine spéciale qui va automatiser j'espère une grande partie des gestes réalisés manuellement de manière ancestrale.*<sup>180</sup>»

Daniel Gontard, des Etablissements Carlhian a également fait des vidéos de son responsable production Augusto car « *peut être que cela permettra d'enrichir. C'est la transmission.* »<sup>181</sup>. Il s'agit également d'enregistrer ces personnes, car comme nous l'avons dit, tout passe par l'oralité. **Ces données sauvegardées, permettront, étant mises en relation avec les archives, les manuels, les connaissances explicites de retrouver trace de ces savoir-faire. La numérisation de ces ressources permet en effet de protéger, de faciliter la diffusion et donc de permettre une meilleure communication au service de la transmission.** Comme l'évoque Arnaud Dhermy « la transmission des savoirs à l'ère numérique implique le principe d'une mise à disposition universelle des contenus. »<sup>182</sup> Et « La numérisation et la description détaillée par des métadonnées de ces documents facilitent aussi la diffusion de plusieurs fonds. »<sup>183</sup> Néanmoins, les captations audiovisuelles doivent être pensées et réalisées par des professionnels permettant la mise à disposition de supports riches et construits.

## 2. MENACES ET LIMITES DU NUMÉRIQUE

### a) Absence d'expériences sensorielles

Il est toutefois essentiel dans ce débat de se questionner sur les apports mais aussi les **limites du numérique**. En effet, cet espace amovible, qui prône l'accès universel à l'information, ne permet toutefois pas de capter une partie essentielle de notre problématique : le geste, et l'expérience sensible. Le tactile, dans ce domaine si particulier qu'est le textile, est un point essentiel. On touche, on sent une matière, on vit son tomber comme un instinct qui se libère la vue ou au contact du tissu. Le geste, si important dans chaque tâche, dans chaque manipulation de machine ne s'acquière que par l'expérience et l'essai. Comme Juliette El-Abiad l'exprime dans son ouvrage autour du patrimoine immatériel « Il est très difficile d'explicitier cette

---

<sup>180</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>181</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>182</sup> DHERMY, Arnaud (dir.), 2021. *La transmission des savoirs à l'ère numérique*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris, Éd. : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 08 juin 2021). Disponible sur : <http://books.openedition.org/cths/14988>. p.4.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p.42.

deuxième étape, car l'aspect immatériel de la fabrication est un phénomène très visuel. Plusieurs actions sont effectuées durant le tissage. [...] Le tissage est l'exercice répété et mécanique de deux actions : le fil passe de droite à gauche, puis de gauche à droite. La laine est ensuite tassée afin de ne créer aucune irrégularité au sein du tissu. À mesure du tissage, la femme lève le bâton de palmier. La femme est assise sur un tapis, les jambes croisées. <sup>184</sup>»

En effet, comme nous l'avons vu plus haut, il ne s'agit pas de connaître le geste. Il faut également **savoir anticiper une situation**, savoir réagir en cas de problème, **interagir** avec son environnement. Denis Chevallier donne un exemple très clair à travers un échange entre un maître et son apprenti : « Soit l'exemple 1 : « Lève ! » Il correspond à un acte de langage de requête ou d'ordre, mais pour l'interpréter correctement, c'est-à-dire pour connaître sa valeur d'action exacte, il faut avoir des informations supplémentaires données par la situation. Est-ce qu'il a seulement une valeur de coordination temporelle, chacun sachant parfaitement qu'il faut lever la poutre et l'information ne portant que sur l'indication du moment ? Ou bien a-t-il une valeur plus riche, signalant qu'un acte non prévu doit réparer une erreur de visée dans la manœuvre ? Le contexte environnant et le passé proche doivent être connus pour répondre adéquatement à l'injonction. L'exemple 2 montre la présence fréquente d'évaluations réciproques : évaluation de l'action de l'autre (« OK », « Ça va ») ou, comme ici, demande d'évaluation. Les uns comme les autres peuvent servir à clore ou à poursuivre une action en cours. <sup>185</sup>» Une interaction avec l'environnement et ses acteurs est en effet primordiale, et cela, le **numérique** ne le **permet pas**. « La transmission du savoir ne peut seulement passer par la parole mais par une monstration. Il s'agit de regarder et d'observer les gestes, la position corporelle à réaliser pour bien tisser. La **démonstration** quant à elle est une explication de l'acte (et vient s'ajouter à la notion de monstration) à réaliser afin d'en apprendre les plus infinis détails et les différentes étapes. La démonstration est un commentaire explicatif des actes à réaliser (actes qui ont été montrés au préalable). <sup>186</sup>»

L'apprentissage du savoir-faire réside en effet dans la capacité à prévoir les réactions de la matière à travers l'acquisition d'attitudes et d'aptitudes mentales qui permet de « voir en même temps devant et derrière, c'est-à-dire d'abord avoir l'expérience du passé pour deviner ce qui va se produire, mais aussi rapprocher le futur des événements passés » (Détienne & Vernant 1974 : 302).<sup>187</sup>»

---

<sup>184</sup> EL-ABIAD Juliette, *Le Patrimoine culturel immatériel*, op. cit., p.167.

<sup>185</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Op. cit., p.29.

<sup>186</sup> EL-ABIAD Juliette, *Le Patrimoine culturel immatériel*, op. cit., p.84.

<sup>187</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Op. cit., p.29.

Ainsi, Denis Chevallier démontre, comme ses prédécesseurs Childs et Greenfield (1980) que « toute transmission culturelle implique également des conditions d'interactions entre celui qui transmet et celui à qui l'on transmet. <sup>188</sup>» On retient trois interactions analysables : l'activité verbale, l'activité non-verbale, et la proximité au moment de l'interaction. Partant de ce constat, il semble donc complexe pour une machine, un ordinateur, de fournir une interaction permettant de capter ces connaissances tacites, même si le numérique permet lui de proposer une expérience sensorielle. Mais il s'agit ici de sensitif. Geneviève Jacquinet et Monique Linard le précisent dans l'ouvrage *Des machines et des hommes* : « Nous posons donc que les machines actuelles ne disposent pas de représentations signifiantes parce qu'elles ne produisent pas de représentations pertinentes « pour » elles-mêmes, mais qu'elles effectuent seulement des calculs sur des formes représentatives. Dépourvus de la fonction d'expérience qui ancre et valide leurs signifiants par la référence à des réalités vécues, les symboles de la machine restent de simples formes. Ne renvoyant qu'à d'autres symboles internes de même nature, ce sont des symboles vides (Douglas Hofstadter, 1987).<sup>189</sup> » Il y a donc **perte d'information**.

« La transmission des savoirs à l'ère numérique entraîne indéniablement une déstabilisation des pratiques, des savoir-faire, à la fois du médiateur et du chercheur mais aussi dans les interactions qui leur sont propres. <sup>190</sup>» Pour cette raison, certaines entreprises restent réticentes vis-à-vis du numérique, comme les ateliers Maire et fils « *Je ne pense pas que je verrai une évolution dans mon métier avec le numérique car sur chaque étape on a trop besoin de l'œil humain pour réagir. Si je coupe un tissu en deux il y a un défaut je le vois. Le côté machine on ne sortirait pas des pièces uniques. Le client a besoin de voir. On joue avec la lumière* <sup>191</sup>».

Des études ont été proposées autour de cette question. En 2011, Enora Gandon conduisait une étude portant sur l'analyse des **processus gestuels** de la poterie sur tour. Elle évaluait « les compétences des potiers en prenant en considération les caractéristiques mécaniques des objets qu'ils créent. Le stress mécanique opérant à l'intérieur de l'objet est mesuré et associé à la difficulté du tournage. <sup>192</sup>» L'expérience est intéressante et montre les limites du calcul, et sa négation d'une temporalité, comme cela est évoqué par Bruno Bachimont « le calcul effectue une manipulation dans un présent continué, fermé aux possibilités extérieures d'un temps s'ouvrant sur le nouveau, l'inédit, l'imprévu, le contingent. <sup>193</sup>» Ainsi, les résultats de cette captation montrent les limites de la réalisation d'une sauvegarde descriptive du PCI « cette approche présente quelques limitations et, selon nous,

---

<sup>188</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>189</sup> JACQUINET, Geneviève, LINARD, Monique, *Des machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*, *op. cit.*, p.23.

<sup>190</sup> DHERMY, Arnaud, *La transmission des savoirs à l'ère numérique*, *Op. cit.*, p.9.

<sup>191</sup> MAIRE, Guillaume, Ets MAIRE ET SES FILS, *op. cit.*

<sup>192</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.311.

<sup>193</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.8



permet seulement d'atteindre une sauvegarde partielle du PCI. Puisque le contenu de cette documentation a été créé à l'aide des technologies multimédias, il fournit des informations limitées sur les aspects plus concrets et pratiques du savoir-faire. L'enregistrement d'une vidéo capture le geste en tant que série d'images, mais ne porte aucune donnée précise sur son exécution, aucune donnée biomécanique, en réduisant le geste en une forme statique projetée dans un espace à deux dimensions.<sup>194</sup> Il faudrait pour cela qu'un professionnel puisse documenter ces images en renseignant les métadonnées.

Avec le numérique, nous nous trouvons confrontés, comme évoqué dans la partie précédente, aux limites d'un support statique et linéaire, ne permettant pas la spontanéité et l'interaction. Le numérique laisse le lecteur de la vidéo dans une position de récepteur passif. Or « l'acquisition des savoir-faire passe par l'action, par ce que Dale (1979) appelle « apprendre en faisant » (« learning by doing »). Tout le processus de transmission et d'apprentissage est basé sur l'interaction établie entre le maître et l'apprenti, entre l'apprenti et son environnement.<sup>195</sup> »

D'autres études sont en cours notamment sur la question de l'intelligence artificielle : « Au cours des cinq dernières années, les progrès faits dans le développement des systèmes experts ont conduit les chercheurs en intelligence artificielle à s'interroger sur ce que pourrait être une description du monde qui serait dans la ligne du type d'explications communément fournies par les experts (humains). [...] Leur constatation initiale fut que l'explication de physique mathématique, fondée sur la modélisation par des systèmes d'équations différentielles, était incapable de guider un comportement et n'avait qu'un faible pouvoir explicatif pour un agent humain ; en fait, si elle offre un moyen utile pour prédire au moment  $t_0$  dans quel état un système S sera au moment  $t_n$ , elle n'a rien à dire sur ce que les physiciens appellent les inter phénomènes : les états successifs du système entre les moments  $t_0$  et  $t_n$ . [...] le courant de la physique qualitative débouche sur une modélisation par des systèmes d'équations non linéaires.<sup>196</sup> »

L'intelligence artificielle permettra-t-elle un jour de simuler l'intelligence humaine en matière de technologie textile ? Pourrons-nous remplacer l'homme et ses fonctions cognitives, comme la perception visuelle pour reconnaître, de manière autonome, un motif, une matière, une armure de tissage ? Il est toutefois possible d'admettre que **ces supports, ou cette intelligence artificielle, puisqu'il en est de plus en plus question à travers l'analyse des données, et l'interopérabilité, permettent d'augmenter l'accessibilité à ces PCI.**

---

<sup>194</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.313

<sup>195</sup> *Ibid.*, p.313

<sup>196</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques. Op. cit.*, p.181.

## b) Sécurisation des données : un enjeu crucial

Il est un problème également crucial pour ces entreprises, qui se sont développées grâce à la fiabilité du brevet : c'est celui de la **sécurisation des données**. Le secret de fabrication est essentiel, même si, il est de plus en plus aisé de disposer d'une information ou de copier un fabricant. Il ne s'agirait pas de numériser les documents historiques pour se les voir copiés. L'accès à cette information se doit donc d'être au niveau interne et respectueuse de **la réglementation RGPD**. Comme le précise Jean Davallon sur la question des gestes de la patrimonialisation, cet accès à la connaissance doit se faire sur le collectif. Le numérique propose un enregistrement. Il ne s'agit donc jamais d'un original mais d'une copie, qui peut donc être diffusée, transmise.

La question de l'**obsolescence** est donc là aussi mise en jeu. Il était plus aisé de gérer des documents avec le papier. Il y avait moins de risque. Le risque avec le numérique, est d'effacer par erreur, que le fichier se corrompe. Julien Faure le souligne lors de notre entretien *« autant on se dit quand on voit ces registres papiers, c'est directement accessible. On se demande comment tous ces fichiers informatiques, tous ces formats de fichiers, sur quels supports ça va être conservé. Déjà nous on a des sauvegardes sur disque dur mais on est passé en cloud géré par des sociétés externes au cas où il se passe quelque chose ici. <sup>197</sup>»* Daniel Gontard précise *« l'informatique n'a rien simplifié. <sup>198</sup>»* **Ajoutons le risque de l'oubli, de la fiabilité de la mémoire. Avec la multiplication des fichiers, des numérisations, des versions de créations, validées par le client ou non, selon le nommage et le classement, les entreprises ne sont pas à l'abri de faire des erreurs par simple oubli d'identification. D'où l'importance d'une bonne gestion de l'information en professionnalisant cette organisation, et en sensibilisant les entreprises.**

Sandrine Bachelier, se rappelle d'un épisode lors de son expérience : *« Le pire, ce sont les documents plus récents. Car ceux faits dans les années 70 80 étaient sur papier, et on gardait les papiers. Maintenant quand on a une demande d'un client qui a fait faire quelque chose deux ans auparavant... Je me rappelle d'un dessin fait par un couturier prestigieux. Il avait fait un dessin en tête de lion au stylo bille et on avait fait un jet d'encre à partir de cela. Mais pour retrouver la couleur du stylo bille, il avait fallu 25 versions[...]. Et quand il a fallu retrouver la bonne version deux ans plus tard, personne ne savait de laquelle il s'agissait. Parce que c'était un fichier. Et si on change de machine, ça n'est plus la même chose et personne n'avait gardé cela. <sup>199</sup>»*

---

<sup>197</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>198</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>199</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

Effectivement la question de l'outil et du support est encore une fois cruciale dans une activité où il est question de création, d'authenticité, et de pièce unique. Comme le précise Bruno Bachimont : « C'est aussi un facteur de fragilité pour les souvenirs et traces qui lui sont confiés comme support : entre l'obsolescence des formats toujours renouvelés et la corruption des supports toujours plus complexes, **le numérique est un défi pour le patrimoine.** <sup>200</sup>». D'où l'importance d'identifier un geste producteur de savoir en **nommant l'enregistrement, et en documentant le fichier grâce aux métadonnées.** Ajoutons à cela le fait que dans le domaine, il faut également de numériser des documents textiles, pour lesquels il s'agit d'utiliser des scanners ou machines spécifiques, sans quoi son armure (le croisement entre la trame et le chaîne du tissu), ne pourra être lisible comme le rappelle Sandrine Bachelier : « *Les entreprises de numérisation font appel à des spécialistes de domaines. Quand j'ai connu ces prestataires de numérisation il y a 10 ans, ils n'avaient jamais numérisé du textile. La première fois qu'ils ont numérisé des Damas, j'avais des beaux carrés verts.* <sup>201</sup>» Cela nous rappelle le caractère innovant du domaine.

Enfin le coût de la numérisation de ces documents est un frein pour bon nombre d'entreprises. Il s'agit effectivement d'un réel frein, quel que soit le statut ou support, textile ou papier, courant, intermédiaire, historique. Sandrine Bachelier nous fait part des retours de ces entreprises sur la numérisation « *Certains se posent la question, mais la conservation de mémoire c'est de l'argent.* <sup>202</sup>». De plus, il ne s'agit pas simplement de numériser ces documents, mais aussi de les indexer, de les nommer. Partie du travail qui est peu anticipée. Pour Sandrine Bachelier « *La numérisation n'est qu'un outil, cela ne remplace pas. [...] Nous n'arriverons jamais à une indexation automatique. L'ordinateur, Si vous lui montrez un Damas il ne saura jamais la différence avec une autre technique. L'ordinateur peut voir la fleur, mais on a besoin d'aller au-delà de la fleur. L'indexation automatique comprendra « fleur » mais pas l'embranchement entre « fleur agressive » ou « rose en bouton ».* <sup>203</sup>»

### c) Nécessité d'un professionnel de l'information

« Que ce soit pour l'écrire, la stocker, la transmettre, la traiter, il faut exprimer l'information dans un langage symbolique, un alphabet accompagné d'une grammaire. Chaque nouveau mode d'enregistrement, de transmission ou de traitement suppose ainsi la mise au point d'un langage adapté. <sup>204</sup>»

---

<sup>200</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.10.

<sup>201</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> BEAUDOUIN, Denis, CHAPOUTHIER, Georges, LAGUES, Michel, 2017. L'invention de la mémoire, écrire, enregistrer, numériser. Paris, Éd. : CNRS. ISBN : 978-2-271-08933-5. ISBN : 2707167819. p.198.

Aux vues de ces difficultés, il semble en effet important que ce passage vers numérique soit accompagné par un **professionnel de l'information** capable de conseiller, partager et de comprendre les complexités du textile. Les données sont nombreuses, le domaine très riche, et complexe. Le tissu est une matière vivante. Même si le métier à tisser, par son principe calculatoire de **système binaire** a permis de développer à terme cet environnement informatique, il n'est resté pas moins que **textile et numérique sont deux domaines éloignés**, l'un changeant, l'autre stable. Pour un bon accompagnement, la présence d'un médiateur / consultant, spécialiste de la gestion de l'information est essentielle. L'information touche tous les services d'une entreprise, qui ne l'utilisent pas de la même manière, pour les mêmes données, en passant par le même chemin. Il s'agit d'écouter ces paroles et d'offrir une présence physique, afin d'apporter de la bienveillance dans un projet de numérisation, ou de développement d'une politique d'archivage, comme le propose Jean Davallon avec « *l'arrivée d'une sorte de médiateur, [...] qui vient si l'on peut dire « incarner » cette réflexivité, la mettre en œuvre, accompagner le groupe social.*<sup>205</sup> » Sandrine Bachelier précise qu'il est « *important de sensibiliser les gens à quel fichier garder, comment, où ?*<sup>206</sup> » Avoir une attitude bienveillante, c'est étudier la production des valeurs, et ne pas se positionner vis-à-vis d'elle ni contre elle. La bienveillance pour Jean Davallon est une « *neutralité méthodologique positive.*<sup>207</sup> » Il s'agit également de convaincre, au quotidien, de l'intérêt de trier, de protéger, de documenter, et d'organiser. « *Convaincre de : vous avez des choses mais si vous ne savez pas ce que vous avez, ça ne sert à rien. [...] Actuellement vous avez un stock mort mais si vous investissez un peu, vous pourrez.*<sup>208</sup> » Il faut également sensibiliser sur la question du tri, car chaque jour, chaque employé crée de fichiers numériques depuis son poste informatique. La perte d'information passe également par le surplus d'information : « *ce que l'on numérise, c'est plus facile car on donne à quelqu'un qui va numériser et qui va nommer le fichier, la référence etc... Mais ce qui est créé tous les jours, il n'y a aucun tri. On garde tout et on ne classe plus. Comme les photos de téléphone. Avant, on développait et on classait, on notait sur la pochette on savait. Maintenant, les gens ne font pas ça avec leurs fichiers numériques. Ils ne produisent plus d'archives.*<sup>209</sup> »

**Le professionnel saura conseiller et documenter les ressources internes afin d'assurer l'authenticité, la fiabilité, l'intégrité et l'exploitabilité de ces documents numériques, qu'il s'agisse de numérisations de documents textiles ou papiers, ou de captations audiovisuelles.**

---

<sup>205</sup> DAVALLON, Jean, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». *op. cit.*, p.16.

<sup>206</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*.

<sup>207</sup> DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine*, *op. cit.*, p.23.

<sup>208</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

<sup>209</sup> *Ibid.*

Ce professionnel est en effet essentiel dans ce travail de gestion de l'information, puisqu'il permet également, par sa distance et son retrait, de montrer, de percevoir, et de proposer. Par sa spécialisation dans les outils numériques et sa globalisation, il permet aux personnes de l'entreprise une **prise de conscience**, et un **conseil** tenant compte de limites et menaces éventuelles. Il pourra par exemple convaincre des avantages de disposer du label EPV, voire accompagner la mise en place du dossier d'obtention du label grâce à la capitalisation des connaissances. Cette distance permet certainement à la direction une meilleure disponibilité, du fait de la neutralité de la relation et de cette bienveillance instaurée, comme cela est évoqué dans l'ouvrage *Patrimoine et culture industrielle* : « Les chefs d'entreprises ont pu aisément réfléchir aux avantages qu'ils pouvaient tirer de cette opération. Cette « prise de conscience » nous a obligé à tenir un autre discours plus proche d'une demande bien souvent non formulée, implicite, de la part de nos interlocuteurs. [...] Le succès de cette relation fut justement dans notre capacité à saisir puis à formuler l'implicite, en l'intégrant dans le projet de l'entreprise. [...] L'étude est toujours présentée d'une manière dynamique et prospective. La dimension « recherche » est constamment placée en avant. <sup>210</sup>» Cette confiance qui s'instaure, et ce recul permettent également au conseiller en Records Management de découvrir l'environnement, si familier aux employés, et donc de pouvoir voir ce qui n'est pas vu, l'information utile, la « trouvaille » dont parle Jean Davallon : « Lorsque je dis « choisir » les objets, il faut entendre en réalité : « reconnaître la chance que nous avons eue de les trouver ». C'est dans cette impression que nous avons d'avoir reçu un don avec la « **trouvaille** » que nous avons faite, que nous nous constituons débiteurs.<sup>211</sup>» Il n'est effectivement pas aisé de voir, et d'anticiper les besoins. Comme l'artisan, le spécialiste de l'information développe son savoir-faire avec l'expérience et pourra **aguiller** les équipes de création, de développement, ou la direction sur les besoins en matière de d'indexation, de documentation, de **Knowledge Management (KM)**. Il faut prévoir toutes les opportunités car « *quel mot clé utiliser ? [...] Comment chercher dedans ? On ne peut pas prévoir ce qu'on voudra chercher. Comment va tourner la mode ?* <sup>212</sup>».

Sandrine Bachelier raconte à travers son expérience de consultante en valorisation du patrimoine textile : « *Autre problème c'est qu'ils ne se rendent pas compte de l'importance de ce qu'ils ont : j'ai vu des entreprises textiles qui disent : ça ne sert à rien de le garder, on n'en fait pas. Que faites-vous ? Vous faites de la mode ? Et la mode qu'est-ce que c'est ? ça revient.* <sup>213</sup> » La patrimonialisation sert en effet cet aspect cyclique.

---

<sup>210</sup> FARAUT François, RAUTENBERG Michel, *Patrimoine et culture industrielle*, op. cit., p.52.

<sup>211</sup> DAVALLON, Jean, *Le don du patrimoine*, op. cit., p.161.

<sup>212</sup> BESSE Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

<sup>213</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

Le spécialiste en gestion de l'information peut en effet aiguiller sur cet aspect cyclique :

- en proposant une **veille produite, technique, environnementale et concurrentielle** afin de capter et diffuser les tendances
- en développant un **dispositif documentaire** permettant une **circulation des connaissances**
- En répondant aux demandes de recherche d'information
- et en développant une **indexation** intégrant la totalité des sources internes (documents courants à historiques, traces antérieures et capitalisation des connaissances) pour une recherche ciblée.

Enfin, le domaine textile est extrêmement complexe, par ses produits, ses matières, ses techniques, et ses savoir-faire. Il semble primordial que la personne susceptible d'organiser l'information par le numérique connaisse cet environnement. D'une région à une autre, d'un service à un autre, le vocabulaire est différent. Chacun a son jargon et un mot peut vouloir dire autre chose. L'indexation doit être évidente et réfléchie. Les techniques étant très variées, il serait impossible dans une base de données ou un système d'information de ne pas utiliser la bonne **désignation technique**. Comme le précise Sylvain Besson : « *Quand on voit le vocabulaire du CIETA c'est hallucinant, cela n'est pas ouvert à tout le monde, c'est hyper pointu et hyper compliqué. Et Lyon n'est pas Saint-Étienne qui n'est pas Roanne.* <sup>214</sup>» Il existe plusieurs matières, plusieurs styles, plusieurs armures. Ce spécialiste doit pouvoir les reconnaître lors de la numérisation. Pour ne pas faire d'erreur, Denis Chevallier précise : « L'observateur des techniques doit faire bien attention à ne pas différencier trop vite les signes et les choses, les projets et les objets, la fiction et la réalité, le roman des sentiments et ce qui est inscrit dans la nature des choses. En effet, les ingénieurs qu'il suit passent progressivement de l'un de ses ensembles à l'autre. Le R-312 était un texte, c'est une chose. Plus tard encore, carcasse, il retournera en carcasse. Aramis était un texte, il a failli devenir, il est presque devenu, il aurait pu devenir, il redeviendra peut-être un objet, une institution, l'un des moyens de transport parisiens. <sup>215</sup>». Ce rôle est nécessaire pour la gestion des connaissances : « analyser comment la gestion des connaissances et notamment la mise en place de SOC peuvent aider à récupérer efficacement les documents nécessaires à une activité à l'instant t, d'une part. D'autre part, on veut identifier comment, par un travail de GC, mieux accompagner la production et l'utilisation de documents pour faciliter ensuite la recherche. [...] La récupération demande aussi **une meilleure organisation et/ou structuration des ressources dont on dispose**. Une fois les éléments retrouvés, il faut pouvoir évaluer leur

---

<sup>214</sup> BESSON, Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

<sup>215</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. *Op. cit.*, p.156.

possibilité de réutilisation. Cela nécessite une **description des études, des données, des logiciels de lecture**, etc., et d'établir des liens entre ces différents éléments. Les principales fonctionnalités de gestion des connaissances pourront contribuer plus généralement à identifier les documents pertinents pour un contexte donné, au travers de fonctionnalités de présentation d'un ensemble de documents pour en donner une vue d'ensemble (cartographie, par exemple), de fonctionnalités de sélection suivant différents **critères** pour restreindre le nombre de documents à présenter dans la vue, ou encore de fonctionnalités de navigation suivant différentes dimensions des documents.<sup>216</sup> »

Là encore, Sandrine Bachelier précise : « *L'investissement n'est peut-être que sur la main d'œuvre spécialisée : nous. [...] On ne peut pas dire à un ordinateur : reconnais une fleur lyonnaise. Il va reconnaître une fleur mais cela ne va pas suffire. Un ordinateur ne peut pas indexer seul. Le facteur humain dans l'indexation, il est obligatoire et pour mettre en place le thesaurus, et pour l'appliquer avec les règles en face. Si l'on n'a pas la formation textile, une personne qui sort de l'ENSSIB ne sera pas en mesure d'indexer. [...] La numérisation sans indexation, ça ne marche pas. [...] Si on ne connaît pas l'histoire du textile et la technique, on n'y arrive pas.* »<sup>217</sup>

J'ajouterais que la connaissance est uniquement le fait de l'individu. L'entreprise doit donc s'intéresser aux connaissances de ses salariés, de construire des méthodes et techniques pour gérer les interactions, agir sur les flux, dans le but de faciliter le transfert des connaissances tacites. Il devient essentiel **d'organiser ces voies de circulation afin de transformer une connaissance tacite et individuelle en connaissance explicite et commune, réutilisable par d'autres individus et plus généralement par l'organisation** (Thioulouse, 2015), **dans le but de diffuser l'excellence.**

L'accompagnement de ces entreprises par un professionnel peut en effet apporter une réelle plus-value aux équipes, en proposant des solutions aux entreprises qui souhaitent

- Développer les compétences des salariés en améliorant la transmission en interne par des supports pédagogiques interactifs
- Sélectionner, trier, organiser les documents courants, intermédiaires et historiques papiers, textiles, ou numériques.
- Recueillir des données sur la base d'entretiens individuels et la collecte de documents
- Développer les outils numériques de l'entreprise, et documenter les enregistrements, afin de participer à l'amélioration de l'attractivité des métiers textiles

---

<sup>216</sup> MAHÉ, Sylvain, RICARD, Benoît, HAIK, Philippe et al., « Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels », *op. cit.*, p.64.

<sup>217</sup> BACHELIER Sandrine, *op.cit.*

« La connaissance, ce n'est pas une simple information qu'on traite, diffuse, classe, stocke, comme un objet. C'est une réappropriation par un être humain, par le biais de sa culture, de son milieu socioprofessionnel, de sa représentation personnelle, de son affectivité... Elle devient vivante, elle s'enrichit au fur et mesure de ses échanges. Manager la connaissance, c'est donc avant tout manager des flux d'échanges entre des êtres humains, avec leurs qualités cognitives, mais aussi avec leurs facteurs affectifs, émotionnels.<sup>218</sup>»

**Les outils du KM et du Management qualité peuvent appuyer le RM, comme le RM peut être essentiel pour les pratiques du KM** (Duranti, Xie, 2012). Comme nous l'avons vu, avec la méthode 5M, et ainsi, à travers la structuration et la valorisation du support d'information et des employés, permettre une meilleure gestion des connaissances et du patrimoine.

À travers son étude et ses propositions tant au niveau de l'information, de la qualité, de la formation, ou de la politique d'archivage, le consultant proposera un processus permettant la mise en valeur du patrimoine et du potentiel humain, technique, documentaire et environnemental, qui pourra être mis en place notamment au travers du numérique.

### **3. LE NUMERIQUE COMME REPONSE A LA PATRIMONIALISATION DES SAVOIR-FAIRE TEXTILES**

*« L'histoire de l'enregistrement, qui débute avec les balbutiements du langage et ceux – qui lui sont contemporains – de la science, constitue un immense chapitre, en fait, un témoignage émouvant, de l'histoire de l'humanité, de son développement technique et de son essor culturel. De l'homme, elle démontre l'agilité intellectuelle et technique, son inventivité, tout comme son désir de surmonter sa finitude, de survivre à sa disparition, en tous cas, de « laisser une trace » ; plus pratiquement, de transmettre aux autres et notamment aux descendants ce que l'on a réalisé en termes d'œuvres, d'observations, de découvertes, de mesures..., ou de ce qui s'est passé.<sup>219</sup>»*

---

<sup>218</sup> PRAX, Jean-Yves, « Chapitre 3. De l'information à la connaissance », In : , *Manuel de Knowledge Management. Mettre en réseau les hommes et les savoirs pour créer de la valeur*, sous la direction de Prax Jean-Yves. Paris, Dunod, « Management / Leadership », 2019, p. 59-95. Disponible sur : <https://www.cairn.info/manuel-de-knowledge-management-9782100793730-page-59.htm>

<sup>219</sup> BEAUDOUIN, Denis, CHAPOUTHIER, Georges, LAGUES, Michel, 2017. *L'invention de la mémoire, écrire, enregistrer, numériser*. Paris, Éd. : CNRS. ISBN : 978-2-271-08933-5. ISBN : 2707167819. p.7.



## a) Le témoignage : Monstration et oralité

La difficulté majeure pour la transmission des savoir-faire par le numérique est comme nous le disions le geste. Le numérique ne peut effectivement pas transmettre l'intention qui se dégage d'un mouvement, les connaissances tacites qui en découlent. Il peut, cependant, accompagner la compréhension en donnant à voir et en informant. Il s'agit d'utiliser les technologies comme formalisation des savoir-faire, car **le numérique est un outil idéal pour éduquer**, et penser des connections, comme le suggère Véronique Anderlini-Pillet « Il se dégage parallèlement, des innombrables recherches sur le sujet, un véritable consensus sur les conditions qui permettraient l'intégration efficace des nouvelles technologies en éducation (Depover : 1987 ; Educational Media International, vol.26, N°2, juin 1989). <sup>220</sup>» Il s'agit là encore d'un accompagnement qui peut être fait par la **médiation**, comme résumé par Bruno Bachimont : « Le numérique, du fait de ses capacités calculatoires infinies, peut être mobilisé précisément pour médiatiser l'expérience de la non-évidence des vestiges, du travail nécessaire permettant d'endurer et de vivre à travers eux une expérience du passé à reconstruire. Au lieu d'utiliser le numérique pour remplacer, il convient de le mobiliser pour montrer, décaler et reporter, autrement dit d'insister sur la médiation de la trace et de son détour plutôt que d'annuler ces dernières en signe d'une présence factice. <sup>221</sup>»

La parole et le geste, éléments primordiaux dans l'apprentissage, peuvent en effet être transmis par un support, qu'il soit audio ou vidéo. Loin d'être suffisants, ces enregistrements ont au moins le mérite de montrer et de permettre l'observation, le visionnage, et la sauvegarde numérique de ces témoignages. Il est question encore de gestion des connaissances et les outils numériques comme la caméra, la tablette ou le téléphone permettent de rendre possible la captation. Il en est question dans un article traitant des systèmes d'organisation des connaissances « Les démarches de gestion de connaissances implémentent, pour leur mise en œuvre, des fonctions, telles que le recueil d'une expertise répartie, le déploiement d'un outil de partage d'informations, etc. Ces fonctions s'appuient sur des supports (outils, documents, bases de données...) qui proposent différentes fonctionnalités. <sup>222</sup>» Lors de notre entretien avec José Lopez des ATBC, celui-ci insistait sur le fait que la vidéo peut être un support pédagogique et de transmission des savoir-faire : « *Sur une activité bien précise, quand on parle d'étape de fabrication ou de geste, c'est pour moi important de le numériser parce que ce sont des choses qu'on ne fait pas souvent. Et le simple fait de former la personne sans support visuel ou écrit, à terme cela ne suffira pas. Donc il y a besoin de ce support là, et aujourd'hui si on veut conserver quelque chose dans le temps, vu que l'on n'écrit plus rien, il faut qu'on ait des outils*

---

<sup>220</sup> JACQUINOT, Geneviève, LINARD, Monique, *Des machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*, op. cit., p.174.

<sup>221</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », op. cit., p.10.

<sup>222</sup> MAHÉ, Sylvain, RICARD, Benoît, HAIK, Philippe et al., « Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels », op. cit., p.64.

à notre disposition. » Il s'agit en effet d'une question générationnelle : nous n'écrivons plus rien, et les jeunes artisans qui prendront la relève vivent avec le numérique.

Toutefois, la vidéo n'est pas suffisante. Il ne s'agit pas de prendre des images rapidement sans mise en situation ou réflexion autour de cette finalité que sont l'apprentissage et la transmission. **Le montage, le cadrage, le scénario** est en effet très important pour permettre une bonne compréhension des informations. Au même titre que la check list des ATBC, cette vidéo intégrant un **vocabulaire**, des images des outils, la manipulation de la machine, et le mouvement du corps et des mains, doit pouvoir être visionnée par un employé de l'entreprise pour comprendre, apprendre, reconsulter. Le geste du vivant ou du maintien de l'activité pourrait être ajouté aux cinq gestes proposés par Jean Davallon. Julien Faure parlait d'une **bibliothèque** regroupant les différents supports réalisés en interne. Il faut constamment avoir à l'esprit la finalité : **sauvegarder la mémoire, transmettre le savoir-faire, capitaliser les connaissances**. L'**accompagnement** de la réalisation de ces images est nécessaire pour enregistrer le maximum de données sur l'environnement, le mouvement, la matière, et permettre à l'utilisateur de bénéficier d'images de qualité. C'est ce que précise Sylvain Besson du MAI : « *Cela va dépendre du montage de la vidéo et il faut que ce soit intelligible.*<sup>223</sup> » Nadine Besse, ancienne conservatrice du MAI est du même avis : « *Il faut faire des films de très bonne qualité visuelle mais dont tout le scénario est préparé par un enquêteur sérieux d'ethno qui dirige l'équipe pour faire les bons angles de prise de vue. Car si l'on prend un vidéaste qui fait des tas de trucs, il va vous faire des séries sur les fils en couleurs qui bougent et vous n'aurez rien compris, cela ne sert à rien c'est de la variété. Pour réaliser un film scientifique sur les savoir-faire il faut faire des choses précises mais avec des problématiques qui sont énoncées et qui sont pertinentes.*<sup>224</sup> »

Jean Davallon précise ce point dans son *article Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation* : Le montage, le scénario, et le regard scientifique et bienveillant sur la pratique proposent un point de vue. Cette éditorialisation permet de créer un partage entre le collectif filmé et le collectif qui assiste à la manifestation : « On sait qu'il y a désormais possibilité d'enregistrer le son, l'image fixe et animée, ce qui permet de **conserver des traces** non seulement de ce qui se dit, mais aussi de la situation d'énonciation, des pratiques, des expressions, des relations et des corps. Mais il est évident que même l'enregistrement, le plus complet soit-il, opère toujours une réduction. D'où la nécessité d'une véritable écriture, sous forme du choix de ce qui est enregistré, du point de vue, du montage, créant un contexte destiné à rendre compte du contexte d'origine, comme nous l'a appris l'anthropologie visuelle. Nous avons alors la création d'un regard sur la mémoire enregistrée qui la met en forme, qui l'éditorialise d'une certaine façon, en faisant appel pour ce faire à la connaissance

---

<sup>223</sup> BESSON, Sylvain, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

<sup>224</sup> BESSE, Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. *Op. cit.*

scientifique, généralement au savoir de l'ethnologie. **La création de ce regard introduit un partage entre, d'un côté, la mémoire et le monde d'où elle vient, et de l'autre le monde qui a opéré l'enregistrement.** Soit entre un monde d'origine qui énonce la mémoire et un monde de réception qui la met en forme et la conserve. Le traitement de la mémoire sociale se rapproche alors de l'histoire et, en tout état de cause, engage de facto un processus de patrimonialisation. <sup>225</sup>» tous ces éléments visuels et audios contenus grâce au numérique permettent de cerner les ressorts de l'action. Le langage est une ressource essentielle dans le processus d'apprentissage et de transmission, comme le précise Denis Chevallier « ceci engage une conception du langage qui intègre non seulement le lexique et la syntaxe, mais aussi des aspects discursifs et pragmatiques, et qui est centrée sur l'échange de paroles entre les locuteurs, la construction sociale de la signification dans les interactions réelles. <sup>226</sup>»

L'enregistrement de ces témoignages par le biais du numérique qui permet l'observation, et la verbalisation représente un progrès dans la patrimonialisation des savoir-faire. Ces images et paroles peuvent être perçues au-delà du témoignage historique d'une mémoire. **Le numérique permet ce mouvement actif dans le temps. La manifestation peut donc être perçue comme un manuel, développant un ensemble d'observations du travail et ses instructions pour sa bonne réalisation.**

## b) Capturer la technique

Au-delà du geste, il s'agit également du **mouvement**. La vidéo, bien que réelle avancée dans cette transmission, ne permet pourtant pas de capturer des données relatives au mouvement, à la force de l'artisan dans le geste, au degré de rotation de la main etc... Il serait en effet intéressant, dans cette gestion des connaissances **d'enregistrer, d'indexer, d'archiver ces données permettant de reproduire, avec de la pratique, le geste, ou de régler la machine proportionnellement** pour obtenir le résultat équivalent... Des études ont récemment été faites afin de développer des solutions de captations du mouvement, à travers des capteurs ou autres technologies. Ces solutions pourraient permettre à terme de récupérer des **données chiffrées** permettant de mesurer l'intensité d'un mouvement, l'angle où le temps de réactivité de l'individu. En effet, « Le mouvement du corps humain, le geste, constitue l'élément de base du savoir-faire traditionnel et se place progressivement au centre des préoccupations des scientifiques. [...] L'utilisation des technologies de capture du mouvement peut nous permettre de surmonter certaines des difficultés mentionnées et de faire un pas en avant dans l'analyse du savoir-faire.<sup>227</sup> »

---

<sup>225</sup> DAVALLON, Jean, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », *op. cit.*, p.13.

<sup>226</sup> CHEVALLIER, Denis, *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. *Op. cit.*, p.26.

<sup>227</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.316

Denis Chevallier a étudié les différentes postures du corps, et les a décrites via des paramètres de mouvement, comme l'accélération, la trajectoire, le rythme... Il existe également une étude réalisée en Chine, à partir d'une archive numérique contenant des images et vidéos de gestes impliqués dans la création de 1200 objets tissés grâce à une technique traditionnelle. « Grâce à des réunions et des entrevues menées avec l'artisan, Kuo-An Wang et ses collaborateurs ont identifié un ensemble de vingt modèles gestuels de tissage. Ensuite, ils ont connecté chacun des fichiers d'objets numérisés à une combinaison de ces modèles en proposant ainsi une plateforme de contenu numérique au sujet de cette technique de tissage. <sup>228</sup>» Nous revenons donc à cette idée de **bibliothèque numérique de savoirs**.

La solution d'une technologie de capture et de reconnaissance du mouvement est également envisagée. « Celles-ci permettent d'atteindre un enregistrement fiable des données gestuelles afin de les modéliser par la suite <sup>229</sup>». Il existe différentes sortes de systèmes optiques, comme le Vicon Peak ou Optitrack. Avec ou sans marqueurs, ces technologies restent très coûteuses et contraignantes. Et peuvent présenter une faiblesse : celle de la luminosité et de la clarté de l'image enregistrée. Différents capteurs existent. « La dernière grande catégorie est celle des capteurs inertiels. Elle est indépendante des conditions de luminosité ainsi que des occlusions qui peuvent être engendrées lors des mouvements. Les capteurs inertiels fournissent des **données cinématiques** comme les accélérations. [...] Leur principal inconvénient est leur sensibilité aux champs magnétiques. Cependant, le costume que nous avons utilisé pour la capture des données des potiers contient un système qui filtre les perturbations magnétiques. <sup>230</sup>». Dans leur ouvrage, Manitsaris, Goussios, et Glushkova proposent la solution de la caméra KINECT. De faible cout, elle est utilisée pour la capture de mouvement des danseurs, et « leur détection, leur classification et leur évaluation (Raptis et al., 2011). [...] Dans un autre cas, les chercheurs ont essayé d'adapter cette méthode sur des joueurs de piano (Palmer et al., 2000) à l'aide de marqueurs fixés sur les vêtements afin de capturer les mouvements expressifs. <sup>231</sup>» Ces études ont permis d'identifier le potentiel de ces technologies pour le processus d'apprentissage. Ces films de gestes permettent de garder des traces de ces savoir-faire et de garder en mémoire les **données biomécaniques** recueillies, qui nous fournissent des informations sur les aspects cinématiques du geste technique (angle, rotation, trajectoire...). Il s'agit cependant de pouvoir, par la suite, **faire ce travail d'identification, de classement et de documentation** nécessaire pour la manipulation de ces données. Les premiers résultats sont prometteurs, il est même possible de comparer les gestes du maître et de l'apprenti afin de permettre une amélioration des mouvements.

---

<sup>228</sup> *Ibid.*, p.312.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p.314.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p.315.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p.317.

La solution de l'immersion est également à étudier. Cette technologie bénéficie d'un large panel de possibilités pour les entreprises, puisqu'elle propose, grâce à un casque de réalité virtuelle et des capteurs, une immersion au sein de l'environnement de travail. On peut donc imaginer plusieurs apports au niveau de la formation et des recrutements. Pôle Emploi propose d'ailleurs un accompagnement dans d'autres domaines, afin de permettre aux entreprises de tester un candidat. Le demandeur l'emploi peut lui aussi découvrir l'environnement du poste. Ces technologies peuvent permettre aux dirigeants de susciter des vocations, et d'intéresser de nouveaux publics. Il s'agit de se servir du numérique pour accompagner, éveiller et encourager les employés. Les Tissages de Charlieu ont récemment expérimenté cette solution numérique. Éric Boël raconte : « *Nous avons utilisé la réalité virtuelle avec des casques permettant d'immerger les gens comme s'ils étaient en usine. Le but était de capter ces gestes en réalité virtuelle pour permettre de faciliter la formation au sein de l'entreprise* <sup>232</sup> ».

Ces outils numériques pourraient, à terme, servir de support d'apprentissage, et permettre de renforcer la motivation et l'efficacité des entraînements des apprentis. Mais comme évoqué dans la partie précédente, le travail de l'homme n'est rien sans la machine. Le geste pourra être réalisé parfaitement, il faut aussi la machine pour pouvoir pratiquer et réaliser les produits selon les critères sélectionnés. Là encore le numérique pourrait permettre de sauvegarder l'outil ou du moins de le recréer. Nous n'inventons rien, nous ne partons pas de rien. Aujourd'hui des solutions sont envisageables avec le numérique pour recréer par exemple une pièce de métier manquante. Cette solution pourrait permettre à terme, de retrouver des pratiques. Car même sans le geste, l'entreprise est « *plus cartographiée par le matériel que l'on a et donc le marché sur lequel on peut travailler, plus que par notre capacité à le faire ; si j'avais les capacités matérielles à faire un coton ou de l'élasthanne je le ferais et je vais peut-être galérer parce que ça n'est pas mon dada. Donc il va falloir que je trouve quelques ficelles etc. Mais quand vous êtes technicien vous avez envie. Donc il n'y a rien d'insurmontable.* <sup>233</sup> »

Ainsi il existe des solutions, grâce à l'humain qui s'adapte, et qui aura toujours cette envie et curiosité de retrouver la technique en faisant évoluer la machine. C'est une question de fierté, de faire vivre ces savoir-faire à travers les expériences et les défis que nous proposent le numérique, comme le suggère José Lopez « *Nous, notre fierté c'est de retrouver, quand on a un problème technique c'est de résoudre, justement en se basant sur notre expérience et en analysant un peu la situation c'est cela qui nous plaît.* <sup>234</sup> » Julien Faure y pense déjà : « *On essaie d'avoir une réflexion, et on entretient le matériel. Ces métiers vieillissent. Il y a des pièces que l'on ne peut*

---

<sup>232</sup> BOËL Éric, Directeur des Tissages de Charlieu. Entretien téléphonique du 24/07/21, Lyon.

<sup>233</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

<sup>234</sup> *Ibid.*

pas récupérer. Donc maintenant il faut penser à l'impression 3D, pour certaines pièces.<sup>235</sup>» Reste toutefois une difficulté, celle de la matière, qui ne peut être transmise virtuellement, du moins à ce jour. Les avancées technologiques nous permettront peut-être un jour, là aussi grâce à des capteurs, de toucher le tissu d'un document textile numérisé ? Et par l'expérience sensorielle offerte, de comprendre une technique ancienne. Car comme le disait Daniel Gontard : « À partir de l'échantillon on peut faire une relecture.<sup>236</sup>» ou José Lopez « Les secrets c'est que des secrets de polichinelle. Moi, j'achète un tissu, je le décompose, et je sais comment il est fabriqué.<sup>237</sup>»

Pour permettre une captation de l'ensemble des constituants d'une action, une analyse peut être effectuée avec l'aide d'un consultant en gestion de l'information. Grâce au Diagramme d'Ishikawa, ou méthode 5M, il est possible d'identifier les conditions de **Main d'œuvre**, de **Méthodes**, de **Matières**, de **Matériel** et de **Milieu**. Ces 5M permettront de **maîtriser l'activité** sans en oublier une composante, et de développer des solutions pour leur captation. **Nous pouvons même, à terme, les rapprocher des cinq gestes de Jean Davallon et ainsi, favoriser le processus de patrimonialisation grâce au numérique.**

## Les conditions 5M pour maîtriser une activité

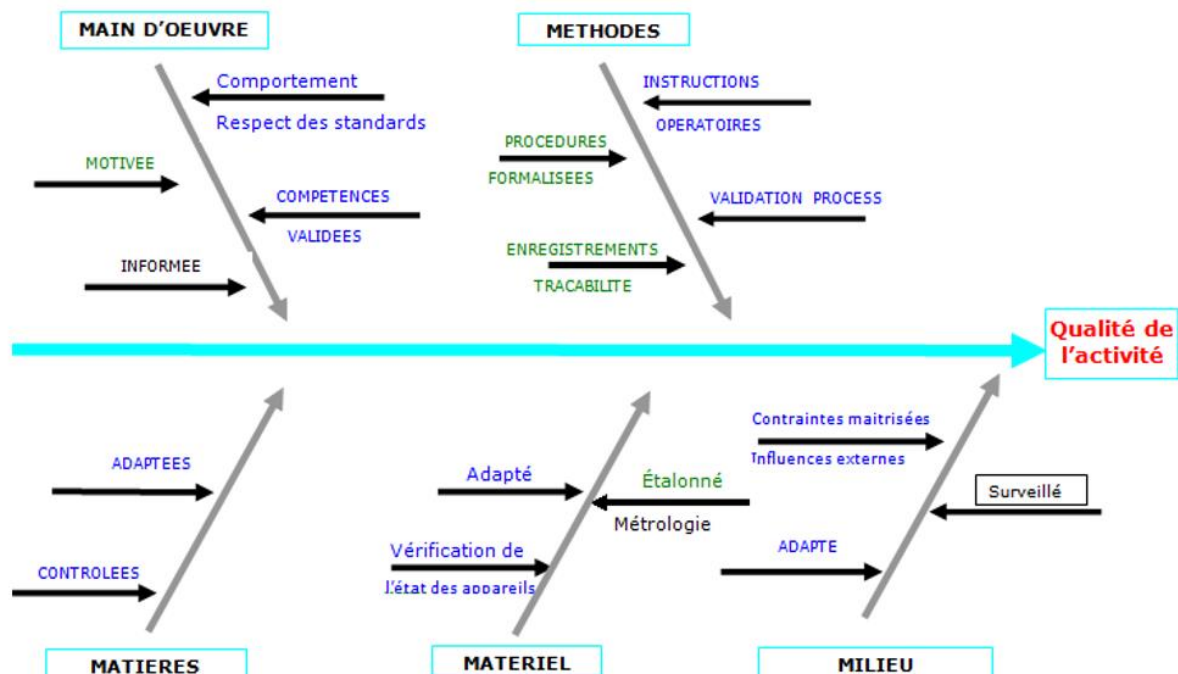


Fig. 2 : Les conditions 5M pour maîtriser une activité

<sup>235</sup> FAURE, Julien, Ets Julien FAURE, *op. cit.*

<sup>236</sup> GONTARD, Daniel, Ets Carlhian, *op. cit.*

<sup>237</sup> LOPEZ, José, ATBC, *op. cit.*

### c) Partage et questionnement des données

Il reste un dernier point, celui du document, de la partition. J'ai parlé du musicien, de l'instrument, mais la partition ? L'instruction ? Quel est l'apport du numérique dans la patrimonialisation de ces documents papiers et numériques ?

Le numérique permet de créer des ponts. Il a « bouleversé le rapport à nos archives en introduisant la possibilité de partager à grande échelle les vestiges du passé et leur restituer une pertinence et une actualité dans la vie de l'esprit et de la culture. <sup>238</sup>» Grâce aux **hyperliens** et au travail de professionnels de l'information, les entreprises gagnent en productivité. Des liens sont en effet créés entre différents documents numérisés. Grâce au **nommage et à l'indexation**, à l'**alimentation de métadonnées**, un document technique peut être mis en parallèle avec la numérisation de la page de registre correspondant, afin de trouver l'information plus rapidement. Les métadonnées, *ensemble structuré d'informations techniques, de gestion et de description attachées à un document servant à décrire les caractéristiques de ce document en vue de faciliter son repérage, sa gestion, son usage ou sa préservation*<sup>239</sup>, permettent un gain en productivité, mais également, en sécurité grâce à la copie numérique. La numérisation permet également d'œuvrer à la prévention préventive en manipulant moins les documents historiques qui sont utilisés au quotidien dans ces entreprises, et de retrouver l'information, quel que soit le service auquel appartient l'utilisateur. La question de la **gestion des risques** est également traitée à travers une prévention des sinistres (catastrophes naturelles et dommages occasionnées par l'homme). Si je reviens sur ces gestes de patrimonialisation, le partage et l'accès au collectif est facilité, la valeur de l'objet est reconnue par cette action de numérisation, ainsi que son intérêt en tant que producteur de savoir. Comme le souligne Sophie Cœuré et Vincent Duclert dans leur ouvrage sur les archives, « *L'accès immédiat aux sources massivement numérisées et leur apparente facilité d'usage contribue également à essentialiser la notion de patrimoine.* <sup>240</sup>» **Cet accès immédiat grâce au numérique permettra également, à terme, de susciter des vocations et de trouver des candidats désireux de découvrir ces savoir-faire.**

Mais l'indexation est également nécessaire pour permettre à l'utilisateur de s'approprier l'information, et d'accéder à la trouvaille, comme le précise Arnaud Dhermy « Grâce à une indexation détaillée et aux annotations apportées par les auteurs ou par des documentalistes-iconographes en collaboration avec des chercheurs, cette archive facilite la transmission des savoirs. <sup>241</sup>» L'hypertexte permet de laisser place à l'exploration et propose une **démarche ludique** « en même

<sup>238</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.12.

<sup>239</sup> GUIET-MONTCHAL, Lydiane, 2020. *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, 4e édition revue et augmentée. France : Éd. AAF. ISBN : 978-2-900175-09-5. p.332.

<sup>240</sup> COEURE, Sophie, DUCLERT, Vincent, 2019. *Les archives*, 3e éd. France : Éd. La découverte. ISBN : 2707167819. p.104.

<sup>241</sup> DHERMY, Arnaud, *La transmission des savoirs à l'ère numérique*, *op. cit.*, p.43.

temps qu'il offre les instruments de repérages et de développement spatio-dynamique d'une représentation schématique par diagrammes et réseaux, prenant la forme visible de scénarios et de cartes conceptuelles manipulables et évolutives à volonté.<sup>242</sup>» Cette solution permet par exemple de retrouver depuis un document historique, les créations réalisées par le même dessinateur, avec la même couleur, pour le même client, et offre une multiplicité de propositions de réalisations. **Le document numérique permet donc de pérenniser des connaissances, d'explicitier un processus et de mettre des instructions en parallèle avec un échange.** L'intérêt est comme nous le disions, **de montrer, de transposer, d'expérimenter**, comme le dit Bruno Bachimont « autrement dit d'insister sur la médiation de la trace et de son détour plutôt que d'annuler ces dernières en signe d'une présence factice.<sup>243</sup>» Il s'agit donc de faire cohabiter les supports disponibles (papiers, photographies...) et les supports plus récents (fichiers informatiques, bases de données ...) <sup>244</sup>. C'est tout **l'intérêt du numérique, d'offrir une disponibilité temporelle et spatiale.**

Les solutions numériques peuvent également permettre de **répondre au besoin de formation**, et donc, au geste de transmission. Effectivement, les archives numérisées sont pour l'instant utilisées pour l'inspiration, ou la solution technique. Mais elles peuvent aussi servir de manuel, et de support pédagogique. Grâce aux liens possibles entre différents documents, types de données, les fichiers numériques peuvent servir à la formation en interne : des supports pédagogiques mélangeant vidéos, archives et instructions pourraient être proposées afin d'accompagner l'apprenti, comme le propose Nadine Besse « *il serait intéressant de l'utiliser pour la formation par exemple ce galon de 1807 que l'on va retrouver en 1920 1935, 1980 , si on compare ses différents états que peut-on en dire, on peut changer d'état de coloris etc... s'en servir pour l'éducation esthétique et technique.*<sup>245</sup>» Il serait en effet intéressant de se poser la question suivante : « Comment ces outils peuvent-ils transformer l'expérience vécue par l'utilisateur lors de l'apprentissage ? <sup>246</sup>» Il faudrait pour cela pouvoir évaluer l'outil pédagogique, mener des tests, et peut être intégrer la notion de jeux afin de renforcer la motivation en proposant d'apprendre en s'amusant. Car effectivement, c'est la nouvelle génération qui est touchée et qui est d'autant plus sensible au numérique. Comme le suggère Juliette El-Abiad, « La jeune génération a un rôle important dans la transmission du patrimoine culturel immatériel et surtout dans sa sauvegarde. La transmission de génération en génération assure la survie des pratiques artisanales. Les jeunes deviennent des « gardiens intraitables de la transmission de leur culture ancestrale et participent à la

---

<sup>242</sup> JACQUINOT, Geneviève, LINARD, Monique, *Des machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*, *op. cit.*, p.170.

<sup>243</sup> BACHIMONT, Bruno, « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps », *op. cit.*, p.10.

<sup>244</sup> MAHÉ, Sylvain, RICARD, Benoît, HAIK, Philippe et al., « Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels », *op. cit.*, p.63.

<sup>245</sup> BESSE, Nadine, Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne, *op. cit.*

<sup>246</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.332.



créativité et à l'enrichissement des valeurs culturelles de la littérature orale et des formes patrimoniales immatérielles.<sup>247</sup>»

Il faudrait pouvoir développer des solutions pédagogiques susceptibles de proposer une interaction. Rien ne remplacera l'accompagnement d'un maître, le savoir-faire passe par l'oralité. Lors de notre entretien, José Lopez a souhaité appuyer sur ce point : des vidéos ont été réalisées au sein de son atelier pour les formations, mais les nouveaux employés sont toujours accompagnés par une tutrice, qui valide les gestes, qui remontre, qui conseille. D'après lui, « *Il faut systématiquement qu'il y ait quelqu'un qui puisse accompagner la vidéo. Si je vous donne la vidéo et que je vous mets devant le fait accompli en vous disant « voilà là tu as la vidéo, là tu as le matériel, maintenant tu te débrouilles. Si vous êtes du métier et que vous savez faire, vous allez peut-être y arriver. Mais il va vous falloir un certain temps. Et vous allez avoir beaucoup de questions et beaucoup d'erreurs. Si vous avez déjà un point de vue technique visuel pour comprendre ce qu'on va vous dire ça sera plus facile et ça ira beaucoup plus vite. [...] Donc la vidéo sans l'accompagner de verbatim, je ne milite pas pour ça.*<sup>248</sup> » La transmission des savoir-faire est une question complexe, impliquant des facteurs humains, notamment à travers l'interaction installée entre maître et apprenti. **L'interactivité de la formation est donc primordiale.** L'ordinateur ne remplacera jamais l'homme, mais il peut l'accompagner. Et la solution de créer un outil pédagogique ludique, offrant une interactivité grâce au numérique peut être un bon support à la formation. C'est ce que tentent de proposer des outils numériques, tels que l'IHM ArtOrasis, développé dans l'objectif de capturer, reconnaître les gestes professionnels, mais aussi de permettre leur adaptation en comparant l'apprenant à un modèle préalablement enregistré, comme les gestes d'un maître. « Cette interface pourrait servir de support en renforçant l'efficacité des entraînements des apprentis, mais aussi en favorisant leur motivation.<sup>249</sup> »

Enfin, le numérique permet surtout de communiquer, et donc de transmettre. **Les métadonnées des documents numériques permettent une interopérabilité, soit une adaptation entre systèmes qui rend possible la transmission d'information.** Par exemple, un projet, nommé TECTONIQ a été lancé sur le territoire du Nord – Pas-de-Calais. Il étudie les dispositifs numériques mis en place par les différents acteurs impliqués pour gérer, diffuser et échanger les informations relatives au Patrimoine Industriel Textile (PIT). **L'objectif est « d'identifier, cartographier, mutualiser les données stockées dans différents formats pour les rendre interopérables<sup>250</sup>».** Ces communications entre systèmes permettent à des

---

<sup>247</sup> EL-ABIAD, Juliette, *Le Patrimoine culturel immatériel*, op. cit., p.85.

<sup>248</sup> LOPEZ, José, ATBC, op. cit.

<sup>249</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». op.cit., p.335.

<sup>250</sup> KERGOSIEN, Éric, JACQUEMIN, Bernard, SEVERO, Marta, CHAUDIRON, 2015. *Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile*. Op. cit., p.7.

collectifs de partager des données et de favoriser le développement d'initiatives par exemple. La patrimonialisation passe par la transmission et la production de savoirs. Les entreprises textiliennes pourraient certainement à terme construire une base de **connaissances reliant entre elles les données utiles au collectif, tout en respectant le règlement RGPD afin de mutualiser les besoins et les offres**. Cela pourrait servir par exemple au niveau des **ressources humaines**, sur les besoins d'embauches et sur les ressources disponibles. En effet, c'est à travers la manifestation d'individus que la patrimonialisation de savoir-faire pourra également évoluer.

À travers le caractère évolutif du document, il est question de récit, de médiation et de transmission. L'avancement des connaissances du KM et les réflexions en Muséologie sur l'apport d'une démarche participative peuvent permettre de faire vivre le caractère dynamique et évolutif du document. **C'est en effet le mouvement, le partage et l'enrichissement des données, grâce à d'autres fragments, inter-récits ou événement permettent de re-documenter le triangle information - documentation - connaissance (IDC)**. La transmission passe par la circulation. Cette question de massification des données pousse forcément les archives à s'intéresser à de nouveaux modes de transferts des savoirs. Car autant la machine fait sa part dans le calcul, autant la part de l'homme est primordiale pour la connaissance. En cela, le texte de Cécile Gaiffe *La place de la gestion des connaissances dans les projets archivistiques* nous apprend beaucoup sur la primauté du retour d'expérience et **l'apport du KM à l'archivage numérique**. On gagne à créer des espaces de travail partagés, enregistrés comme mémoire institutionnelle. On gagne à partager entre pratiques, à nourrir les données des différents mondes. La gestion des connaissances se concentre sur l'idée de flux dynamiques, en constante réévaluation. Selon Cécile Gaiffe, la communication et l'implication active avec les utilisateurs internes semblent être des vecteurs de succès. L'information doit être partagée, un échange entre les différentes fonctions, acteurs, métiers doit être créé par le biais des nouvelles technologies, les feed back, les forums, qui permettront de regrouper les fragments, de manipuler l'information et donc **d'éviter l'obsolescence des connaissances. Tenir ce triangle "dynamique et fertile"<sup>251</sup>, et ainsi permettre la transmission d'une mémoire**. Nous évoquons la question de la **fixation dans cette notion de patrimonialisation**. Comme le dit Sylvain Sénécal : "Documenter les connaissances, ce n'est pas les fixer, mais s'assurer d'emblée des conditions de leur interprétation par leurs différents usagers."<sup>252</sup> Il faut **renoncer au caractère original du document**, afin de permettre son inscription dans un triangle que l'on pourrait **appeler Événement-Documents-Enregistrement** qui permettra à l'information de maintenir son caractère

---

<sup>251</sup> MICHEL, Jean, 2001. Le knowledge management, entre effet de mode et (ré)invention de la roue..., In : *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2001/3-4 (Vol. 38), p. 176-186. DOI : 10.3917/docsi.383.0176. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-3-page-176.htm>

<sup>252</sup> SÉNÉCAL, Sylvain, 2007-2008. Documents et connaissances. In : *Archives* [en ligne]. 2008 2007, Vol. 39, no 2, p. 89 107. Disponible sur : [http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol39\\_2/39\\_2\\_senecal.pdf&usager\\_id=](http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol39_2/39_2_senecal.pdf&usager_id=)

dynamique. Le numérique a éclaté ce document en fragments. À nous de le ré-alimenter grâce aux données géographiques, biométriques, techniques, par le récit et l'expérience sensorielle, à travers des modèles permettant de structurer l'information selon différentes dimensions. Les entreprises se doivent d'être accompagnées pour cela, grâce aux professionnels de l'informations, archivistes capables de comprendre l'identité de la structure, et d'enrichir les documents, quels que soient leur statut dans une circulation de sens. C'est à travers l'enrichissement des enregistrements par les témoignages, partages et feed backs que le patrimoine se nourrira. Ce mouvement reste à construire. À nous de créer des ponts à travers la médiation et les recherches dans le web sémantique afin d'inventer, partager, écrire. **La gestion des connaissances, l'affirmation d'une valeur, la reconnaissance du patrimoine**, permettront d'attirer les jeunes générations à se tourner vers le textile et vers ses gestes. Il est nécessaire de proposer un encouragement à ces entreprises qui sont porteuses de notre patrimoine, et « de contribuer à la création d'une image positive de l'artisanat et de fournir les moyens nécessaires à la promotion des savoir-faire traditionnels <sup>253</sup>» en intégrant une dimension ludique et un sens humain dans cet univers fragmenté. **La patrimonialisation aidera à maintenir les savoir-faire, en créant, grâce au numérique, une circulation des savoirs.**

---

<sup>253</sup> MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA, Alina, « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal ». *op.cit.*, p.334.

## CONCLUSION

---

L'identité d'une entreprise, l'organisation de ses savoir-faire et la valorisation des connaissances de ses employés grâce aux ressources internes sont autant de points nécessaires pour le développement des progrès humains, économiques, techniques et environnementaux. À travers la prise de conscience des dirigeants, la notion de patrimoine prend tout son sens dans la sauvegarde de notre héritage culturel. **La patrimonialisation de ces savoir-faire**, grâce à la reconnaissance des enregistrements numériques (qu'ils soient témoignages, captation de gestes, ou réalisations textiles) comme producteurs de savoir et comme objets de valeur, **permettra de répondre à la nécessité de transmission.**

**C'est par cette reconnaissance du patrimoine et par sa mise à disposition offerte par le numérique, que les entreprises textiles, pourront capitaliser leurs efforts et investissements dans la formation et la passation du geste.** Les documents historiques et les enregistrements de gestes par la vidéo, sont autant de supports utilisables pour la formation en interne. Le numérique, au-delà de ses menaces, notamment au niveau de la sécurisation des données, offre de nombreuses solutions interactives permettant autant de susciter de nouvelles vocations, que d'enrichir le caractère dynamique des entreprises. Cet investissement permettra sans doute d'intéresser une nouvelle génération de personnes désireuses de se réaliser en découvrant ces gestes, ce vocabulaire, et cet environnement. Éric Boël précisait lors de notre entretien : *« C'est un défi profond, structurel. C'est un défi de société, de civilisation. Peut-être qu'effectivement, le numérique qui est utilisé aujourd'hui par tout le monde, et en particulier par les jeunes, sera le mode d'entrée de mise en œuvre, de compréhension qui permettra de transmettre et de faire passer les messages. Le numérique permettra peut-être à des gens de se découvrir eux-mêmes, par un savoir-faire, un travail ; ce sentiment d'être utile à la société va les faire grandir et ils vont pouvoir trouver un sens à leur vie. [...] L'entreprise peut être un support de sens extraordinaire puisqu'il y a pléthore d'interactions. On développe son savoir-faire, son savoir être ensemble, toutes choses qui font grandir l'être humain. »*

Les propositions actuelles sont loin de couvrir la totalité des possibles, et ces sociétés ont tout intérêt à utiliser cet espace ouvert pour le développement d'expériences sensibles. La présence d'un professionnel dans ce travail autour de la gestion des connaissances semble judicieuse pour l'organisation des données numériques de plus en plus nombreuses, afin d'assurer leur authenticité, leur fiabilité, leur intégrité, et leur exploitabilité, à travers la documentation des métadonnées et une indexation respectant le vocabulaire textilien. **La seule manière de sauvegarder le savoir-faire est de soutenir les entreprises, gardiennes de ces gestes et connaissances.** La mise en valeur de leur patrimoine aura un impact culturel, social et économique.

C'est certainement par cette reconnaissance que nous pourrons contribuer à quelque chose qui nous dépasse. Certes, le numérique ne remplace pas les pratiques, mais il les nourrit et les stimule. Il est bien un lieu de dialogue et de sauvegarde du patrimoine immatériel. **Il est une opportunité unique pour penser notre patrimoine comme un processus actif, pour préserver les possibilités de connaissances et créer des liens entre les expériences passées et à venir.**

**Enfin, l'archivage du geste grâce à la captation des données biomécaniques semble être la solution adéquate pour la sauvegarde, la transmission et la patrimonialisation des savoir-faire textiliens. Il s'agit un beau challenge à relever pour la mémoire de nos entreprises, et l'avenir des générations futures.**

## SOURCES

---

### LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU MÉMOIRE

**BESSE Nadine**, 2021. Ancienne Conservatrice du Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. Entretien du 18/05/21, Saint-Étienne.

**BACHELIER Sandrine**, 2021. Conseillère valorisation patrimoine textile. Entretien du 01/06/2021, Lyon.

**BESSON Sylvain**, 2021. Chargé des collections textiles Musée d'Arts et d'Industrie de Saint-Étienne. Entretien du 25/06/21, MAI, Saint-Étienne.

**BOËL ÉRIC**, 2021. Directeur Les Tissages de Charlieu. Entretien téléphonique du 24/07/21. Lyon.

**CARLESCHI Hélène**, 2021. Médiatrice Association Soierie vivante. Entretien du 30/04/2021, Soierie Vivante, Lyon.

**FAURE Julien**, 2021. Directeur des Etablissements Julien Faure. Entretien du 05/04/2021, Entreprise Julien Faure, Saint-Just-Saint-Rambert.

**FEUGA Bertrand**, 2021. Responsable Patrimoine textile HTH. Entretien zoom du 15/05/2021, Lyon.

**FEUGA Bertrand**, 2021. Responsable Patrimoine textile HTH. Entretien du 23/06/21, HTH, Bourgoin-Jailleu

**GONTARD Daniel**, 2021. Maître d'art et ancien Directeur Ets Carlhian. Entretien du 25/06/21, Entreprise Carlhian, Lyon.

**LOPEZ José**, 2021. Directeur ATBC (Ateliers de tissage de Bussières et de Challes). Entretien du 07/07/2021. ATBC, Bussières, Loire.

**MAIRE Guillaume**, 2021. Directeur technique Ets MAIRE ET SES FILS. Entretien du 17/05/2021, Maire et ses fils, Lyon.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

### Ouvrages

COEURE, Sophie, DUCLERT, Vincent, 2019. *Les archives*, 3e éd. France : Éd. La découverte. ISBN : 2707167819.

GUIET-MONTCHAL, Lydiane, 2020. *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, 4e édition revue et augmentée. France : Éd. AAF. ISBN : 978-2-900175-09-5.

### Cadre réglementaire et normes

- Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives
- Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
- AFNOR, 2016. Norme ISO 15489-1, Information et documentation - Gestion des documents d'activité.
- AFNOR, 2019. Norme ISO 30301, Information et documentation - Systèmes de gestion des documents d'activité - Exigences
- AFNOR, 2015. Norme ISO 9001 - Systèmes de management de la qualité - Exigences

## TEXTILE

### Ouvrages

BOTH, Hélène, 2005. *La mémoire d'une entreprise textile familiale : le classement des archives de l'entreprise Les Fils d'Emanuel Lang au CERARE*. Disponible sur : [https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_00000198/document](https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000198/document)

### Articles

AMMAR Gilbert, Roux Nathalie, 2009. « Délocalisation et nouveau modèle économique : le cas du secteur textile-habillement », *La Revue de l'Ires*, 2009/3 (n° 62), p. 99-134. DOI : 10.3917/rdli.062.0099. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ires-2009-3-page-99.htm>

ELIOT, Claire, 2017. « Pour un artisanat numérique de la mode ». *Sociétés*, 2017, Vol. 137, n° 3, pp. 93 à 98. DOI 10.3917/soc.137.0093. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-societes-2017-3-page-93.htm>

LFH, 2019. « Le textile "Made in France" tisse à nouveau sa toile ». *La Fabrique hexagonale*. Disponible sur : <https://www.lafabriquehexagonale.com/2019/09/le-textile-made-in-france-tisse-a-nouveau-sa-toile/>

## Reportage

BOUJON Jean-Luc, SAMAIN Olivier, 11 juin 2021. « Une vague de retour de la production locale – l’industrie textile renaît en France ». *Europe 1*, Paris, Édité par : Antoine Terrel. Paris. Disponible sur : <https://www.europe1.fr/economie/une-vague-de-retour-de-la-production-locale-lindustrie-textile-renait-en-france-4051156>

## PATRIMOINE

### MÉMOIRE ET HISTOIRE

#### Ouvrages

RICOEUR, Paul, 2000. *La Mémoire, l’histoire, l’oubli*. Paris, Éd. : Le Seuil.

### PATRIMOINE ET TEXTILE

#### Ouvrages

TASSINARI, Bernard, 2005. *La soie à Lyon ; de la grande fabrique aux textiles du XXI<sup>e</sup> siècle*. Éditions : Lyonnaises d’Art et d’histoire, Lyon. ISBN : 978-2-84147-297-0.

#### Articles

FACON, Aurélie, 2012. « Neuf fonds textiles nouvellement disponibles aux Archives nationales du monde du travail (Roubaix) ». *Entreprises et histoire*, 25 mai 2012, Vol. n° 66, n° 1, pp. 232-240. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2012-1-page-232.htm>

#### Reportages

HERMES, DUPUY-CHAVANAT, Isabelle, 2011. *Les mains d’Hermès*. Durée : 46mn35. Disponible sur : <https://vimeo.com/160364562>

#### Étude

LATASTE, Dominique, CHIZELLE, Brigitte, 2018. *Mise en train d’un métier à tisser jacquard - Étude-action, Captation des savoir-faire rubaniers*. Parc Naturel du Pilat, Éd. Autrement dit.

## PATRIMOINIALISATION

#### Ouvrages

DAVALLON, Jean, 2006. *Le don du patrimoine - Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris, Éd. : Hermes Science Publications. ISBN : 2-7462-1436-9.



FOURCADE, Marie-Blanche, 2007. *Patrimoine et patrimonialisation. Entre le matériel et l'immatériel*. Sainte-Foy. Éd. : PUL diffusion. ISBN : 978-2-7637-1376-2.

GIVRE, Olivier, REGNAULT, Madina (dir.), 2015. *Patrimonialisations croisées. Jeux d'échelles et enjeux de développement*. Lyon, Éd. : Presse Universitaire de Lyon. ISBN : 978-2-7297-0892-4.

## Articles

ANDERLINI-PILLET, Véronique, 2018. « Patrimonialisation des savoir-faire et résidences d'artistes : un dispositif atypique de collection d'entreprise ». In : *Revue Recherches en communication* n°45 – Article publié le 15/03/2018. Disponible sur : <https://artyluxe.hypotheses.org/251>

DAVALLON, Jean, 2015. « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation ». In : *Mémoire et nouveaux patrimoines* [en ligne]. Marseille, Éd. OpenEdition Press, 2015 (généré le 17 août 2021). Disponible sur : <<http://books.openedition.org/oep/444>>. ISBN : 9782821853515. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.oep.444>.

## Mémoires

FAYET MONTAGNE, Camille. *Les enjeux de la patrimonialisation et de la réutilisation des données qualitatives de la recherche en Sciences humaines et sociales*. Lyon, Éd. ENSSIB, septembre 2015 [consulté le 17 août 2021]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66007-les-enjeux-de-la-patrimonialisation-et-de-la-reutilisation-des-donnees-qualitatives-de-la-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales.pdf>.

## Colloque

DAVALLON, Jean, 2014. « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Conférence d'ouverture du *Colloque Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e perspectiva*, Lisbonne, 27-29 novembre 2014. Lisbonne, Éd. : Université nouvelle de Lisbonne.

## PATRIMOINE INDUSTRIEL

### Ouvrages

MANIGAND-CHAPLAIN, Catherine, 1999. *Les sources du patrimoine industriel*. Paris, Éd. : CILAC. ISBN : 2-9513157-0-8

MONGIN, Philippe. (2018). *Valoriser le patrimoine culturel de la France* par Françoise Benhamou, David Thesmar, Philippe Mongin, Philippe Trainar, Jean-Yves Gacon France, Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2011. France, Éd. La documentation française.

## Articles

CHOMEL, Vital. « Un patrimoine industriel sans projet : les archives d'entreprises en Rhône-Alpes ». In : *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°2-4/1996. Mémoires d'industries. pp. 11-22; doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1996.1592>. P16.

ROLLAND-VILLEMOT, Bénédicte, 2001. « Le traitement des collections industrielles et techniques, de la connaissance à la diffusion ». In : *La lettre de l'OCIM*. 2001. pp. 13. Disponible sur : <https://ocim.fr/wp-content/uploads/2015/08/LO.733-pp.13-15.pdf>

SIMÉON, Ophélie, « Quel patrimoine industriel pour quelle vision de l'histoire ? Le cas de la Grande-Bretagne ». In : *L'Homme & la Société*, 2014/2 (n° 192), p. 15-30. DOI : 10.3917/lhs.192.0015. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2014-2-page-15.htm>

## PATRIMOINE NUMÉRIQUE

### Ouvrages

BEAUDOUIN, Denis, CHAPOUTHIER, Georges, LAGUES, Michel, 2017. *L'invention de la mémoire, écrire, enregistrer, numériser*. Paris, Éd. : CNRS. ISBN : 978-2-271-08933-5.

BOURDELOIE, Hélène, 2019. *L'impossible patrimoine numérique ? : mémoire & traces*. France, Éd. : Le Bord de l'eau. ISBN : 2356875166.

RAUTENBERG, Michel, FARAUT, François, 1994. *Patrimoine et Culture industrielle*. France, Éd. : Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines. ISBN : 978-2-909604-06-0

TRELEANI, Matteo, 2017. *Qu'est-ce que le patrimoine numérique ?* France, Éd. : Le Bord de l'eau. ISBN : 2356875158.

## PATRIMOINE IMMATÉRIEL

### Ouvrages

BOUILLON, Didier, GUILLERME, André, MILLE, Martine, PIERNAS, Gersende, 2017. *Gestes techniques, techniques du geste*. France, Éd. : Presses universitaires du Septentrion. ISBN : 978-2-7574-1584-9.

BRIL, Blandine, ROUX, Valentin, 2002. *Le geste technique : réflexions méthodologiques et anthropologiques*. France, Éd. : Erès, Technologies, idéologies et pratiques XIV, 2, ISBN : 2749201128.

CHEVALLIER, Denis, 1996. *Savoir-faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Paris, Éd. : La Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture. ISBN : 9782735119684.

DESCAMPS, Florence, 2019. *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019 (généré le 27 juin 2021).

Disponible sur : <http://books.openedition.org/editionsehess/13752>. ISBN : 9782713231742. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.13752>. p.33

EL-ABIAD Juliette, 2014. *Le Patrimoine culturel immatériel*. Paris, Éditions : L'Harmattan. ISBN : 978-2-343-02846-0.

REUSSER-ELZINGRE, Aurélie, DIÉMOZ, Federica, 2016. *Le Patrimoine oral : ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*. France, Éd. : Peter Lang. ISBN : 978-3-0343-2022-1.

## Articles

BRIL Blandine, 2010. « Description du geste technique : Quelles méthodes ? ». In : *Techniques & Culture* [En ligne], 54-55 | 2010, mis en ligne le 30 janvier 2013, consulté le 10 décembre 2020. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/tc/5001> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tc.5001>

## Mémoires

STÉPHAN, Lena, 2013. *Les archives sonores : conservation et valorisation du patrimoine oral*. Lyon, Éd. ENSSIB.

PREUVOT, Nathalie, 2012. *La numérisation du patrimoine culturel immatériel, exemple du fonds audiovisuel de l'IMNA*. France, Éd. : INTD. Disponible sur : <http://bdid-intd.cnam.fr/memoires/2010/PREUVOT.pdf>

## PATRIMOINE ET ENTREPRISE

### Ouvrages

FILLIEUX Véronique, *Les archives d'entreprises - Entre gestion patrimoniale et veille technologique*, 2007. Paris, Éditions : Acamedia. ISBN : 978-2-87209-870-5

### Articles

CATELLANI, André, GRYSPEERDT, Axel, 2018. « Collections et communication d'entreprise - L'art et la mémoire », In : *Recherches en communication*, n°45 – Article publié le 06/03/2018 Disponible sur : <http://www.collectiana.org/images/notes-de-colloques/collections-et-communication-entreprise/01-note-introductive.pdf>

DE FERREIRE LE VAYER, Marc, 2007. « Des métiers d'art à l'industrie du luxe en France ou la victoire du marketing sur la création ». In : *Entreprises et histoires*, (46), 157-176 Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2007-1-page-157.htm>

KINDERMANS, Marion, 2015. Les musées d'entreprise ont le vent en poupe. In : *Les Échos*. France, Éd. : Les Échos. Disponible sur : <https://business.lesechos.fr/directions-marketing/marketing/branding/0204083520338-marques-les-musees-d-entreprise-ont-le-vent-enpoupe-107121.php>

# ARCHIVES AUDIOVISUELLES ENTREPRISES

## Articles

CR2PA, INA, 2009. *L'audiovisuel dans l'entreprise : que faut-il conserver ?* Table ronde CR2PA-INA, 19 octobre 2009. [http://blog.cr2pa.fr/wp-content/uploads/2012/12/CR2PA\\_Manif\\_R%C3%A9union-INA\\_091019\\_CR-d%C3%A9tail%C3%A9.pdf](http://blog.cr2pa.fr/wp-content/uploads/2012/12/CR2PA_Manif_R%C3%A9union-INA_091019_CR-d%C3%A9tail%C3%A9.pdf)

LABADENS, François, 2009. L'audiovisuel d'entreprise : « montrer à voir », In: *La Gazette des archives*, n°213, 2009-1. Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. pp. 165-169. Disponible sur : [www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2009\\_num\\_213\\_1\\_4545](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_213_1_4545)

## NUMERIQUE

### Ouvrages

BACHIMONT Bruno, 2020. *Patrimoine et Numérique - Technique et Politique de la Mémoire*. Paris, Éd. : INA, version électronique. ISBN : 978-2-86938-190-2.

BOUHAÏ, Nasreddine, SZONIECKY, Samuel, 2017. *Intelligence collective et archives numériques*. Grande Bretagne, Éd. : ISTE, version Française. ISBN : 978-1-78405-255-3.

DHERMY, Arnaud (dir.), 2021. *La transmission des savoirs à l'ère numérique*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris, Éd. : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 08 juin 2021). Disponible sur : <http://books.openedition.org/cths/14988>

JACQUINOT, Geneviève, LINARD, Monique, 1996. *Des Machines et des hommes : apprendre avec les nouvelles technologies*. France, Éd. L'Harmattan. ISBN : 2-7384-4291-9.

ROBERT, Pascal, 2010. *Mnémotechnologies - Une théorie générale critique des technologies intellectuelles*. France, Éd. : Hermès Science Publications. ISBN : 978-2-7462-2488-9

SEVERO Marta, CACHAT, Séverine (dir.), 2016. *Patrimoine Culturel Immatériel et Numérique*. Paris, Éd. : L'Harmattan, coll. « Humanités numérique », 2017, 210 pages, ISBN 978-2-343-10654-0.

### Articles

ARCHIMAG, « La dématérialisation : définition, méthodes et comparatifs : Le glossaire de la dématérialisation en 10 mots clés ». *Archimag*. Disponible sur : <https://www.archimag.com/tags/d%C3%A9mat%C3%A9rialisation>

BACHIMONT, Bruno, 2013. « Disponibilité et patrimonialisation : le numérique et le passage du temps ». In : *Patrimoine et humanités numériques*. Paris : A paraître, Éd. : B. Dufrene. Disponible sur : <https://plone.unige.ch/ArchiSavoirs/le-seminaire/lectures-pour-la-seance-du-3-juin-2013/bruno-bachimont-disponibilite-et-patrimonialisation-le-numerique-et-le-passage-du-temps/view>

CASTÉRET, Jean-Jacques, 2017. « Le numérique comme « lieu » de la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel ». In : *In Situ* [En ligne], 33 | 2017, mis en ligne le 02 novembre 2017, consulté le 19 avril 2019. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/insitu/15478> ; DOI : 10.4000/insitu.15478

KERGOSIEN, Éric, JACQUEMIN, Bernard, SEVERO, Marta, CHAUDIRON, 2015. « Vers l'interopérabilité des données hétérogènes liées au patrimoine industriel textile. Documents et dispositifs à l'ère postnumérique ». *Actes du 18e Colloque international sur le Document Électronique* (CiDE.18), Université de Montpellier 3 - LERASS, Nov 2015, Montpellier, France. Disponible sur : <https://hal.univ-lille.fr/hal-01281716v2/document>

MANITSARIS, Sotiris, GOUSSIOS, Dimitris, GLUSHKOVA Alina, 2017. « Le numérique au service de la transmission du savoir-faire artisanal. Méthodes et outils numériques d'apprentissage du savoir gestuel de la poterie », *tic&société* [En ligne], Vol. 10, N° 2-3 | 2ème semestre 2016 - 1er semestre 2017, mis en ligne le 30 avril 2017, consulté le 28 juin 2021. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/2204>

REMIZE, Michel, 2019. « Le glossaire de la dématérialisation en 10 mots clés ». Archimag, Disponible sur : <https://www.archimag.com/demat-cloud/2019/11/13/glossaire-dematerialisation-10-mots-cles-definitions>

## TRANSMISSION

### Article

CHAMOUX, Marie-Noëlle Chamoux, « La transmission des savoir-faire : Un objet pour l'ethnologie des techniques ? ». In : *Techniques & Culture*, 54-55 | 2010, mis en ligne le 30 janvier 2013, consulté le 16 août 2021. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/tc/4995> ;

## GESTION DES CONNAISSANCES (KM)

### Ouvrages

INGHAM, Marc, NONAKA, Ikujiro, TAKEUCHI, Hirotaka, 1997, *La connaissance créatrice : la dynamique de l'entreprise apprenante*. Paris, Éd. De Boeck Supérieur. ISBN : 978-2-7445-0034-3.

ERMINE, Jean-Louis, 2003. *La gestion des connaissances*. Paris, Éd. Hermès Sciences Publications, pp.166, 2003, 2-7462-0660-9. fhal-00997696. p.6.

CHARDONNET, André, THIBAUDON, Dominique, 2003. *Le Guide du PDCA de Deming : Progrès continu et management*. Paris, Éd. Organisation/ ISBN : 2-7081-2839-6

### Articles

AUTISSIER, David, VANDANGEON-DERUMEZ Isabelle, VAS Alain, et al., 2018. « Chapitre 6. Ikujiro Nonaka et Hirotaka Takeuchi ». In : *Conduite du changement : concepts clés. 60 ans de pratiques héritées des auteurs*

*fondeurs*, sous la direction de Autissier David, Vandangeon-Derumez Isabelle, Vas Alain et al. Paris, Éd. Dunod, « Stratégie d'entreprise », 2018, p. 65-73. Disponible sur : <https://www.cairn.info/conduite-du-changement-concepts-cles--9782100769414-page-65.htm>

BOURDON, Isabelle, BOURDIL, Maryline, 2007. « Récompenses et gestion des connaissances, des liens complexes ! ». In : *La Revue des Sciences de Gestion*, 2007/4-5 (n°226-227), p. 165-171. DOI : 10.3917/rsg.226.0165. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-4-page-165.htm>

DURANTI, Luciana, XIE, Sherry, 2012. « Knowledge Management & Records Management - Establishing Relationships for Common Development » In : *Proceedings of the International Conference on Knowledge Management and Information Sharing - Volume 1: KMIS, (IC3K 2012)*. p. 247-250. ISBN 978-989-8565-31-0, DOI: 10.5220/0004110302470250. Disponible sur : [http://www.interpares.org/display\\_file.cfm?doc=ip3\\_canada\\_dissemination\\_c\\_pr\\_duranti~xie\\_kmis\\_2012.pdf](http://www.interpares.org/display_file.cfm?doc=ip3_canada_dissemination_c_pr_duranti~xie_kmis_2012.pdf)

MAHÉ, Sylvain, RICARD, Benoît, HAIK, Philippe et al., 2010. « Gestion des connaissances et systèmes d'organisation de connaissances. Premier modèle et retours d'expérience industriels ». In : *Document numérique*, 2010/2 (Vol. 13), p. 57-73. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2010-2-page-57.htm>

MICHEL, Jean, 2001. Le Knowledge Management, entre effet de mode et (ré)invention de la roue..., In : *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2001/3-4 (Vol. 38), p. 176-186. DOI : 10.3917/docs.383.0176. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-3-page-176.htm>

PRAX, Jean-Yves, « Chapitre 3. De l'information à la connaissance », In : *Manuel de Knowledge Management. Mettre en réseau les hommes et les savoirs pour créer de la valeur*, sous la direction de Prax Jean-Yves. Paris, Dunod, « Management / Leadership », 2019, p. 59-95. Disponible sur : <https://www.cairn.info/manuel-de-knowledge-management--9782100793730-page-59.htm>

SARGIS, Caroline, 2011. « Gestion des connaissances en contexte projet : quelles pratiques et quels enjeux pour les entreprises ? ». In : *Management & Avenir*, 2011/4 (n° 44), p. 60-77. DOI : 10.3917/mav.044.0060. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2011-4-page-60.htm>

SENÉCAL, Sylvain, 2007-2008. Documents et connaissances. In : *Archives* [en ligne]. 2008 2007, Vol. 39, no 2, p. 89-107. Disponible sur : [http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol39\\_2/39\\_2\\_senecal.pdf&usager\\_id=](http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol39_2/39_2_senecal.pdf&usager_id=)

## Mémoires

THIOULOUSE, Guylaine, 2015. *Le rôle d'un réseau social d'entreprise généraliste dans la démarche de gestion des connaissances d'une PME*. Lyon, Éd. ENSSIB.

## SITOGRAPHIE

AAF (Association des Archivistes Français), 2021.

<https://www.archivistes.org/> [Consulté le 15 juillet 2021]

ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation), 2021

<https://www.adbs.fr/> [Consulté le 20 août 2021]

ADRML (Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon), 2021.

<https://archives.rhone.fr/> [Consulté le 10 juillet]

ARCHIMAG, 2021.

<https://www.archimag.com/> [Consulté le 25 juin 2021]

ASSOCIATION DES ARCHIVITES DU QUEBEC, 2021.

<https://archivistes.qc.ca/> [Consulté le 18 août 2021]

BM LYON (Bibliothèque Municipale de Lyon), 2021.

<https://www.bm-lyon.fr/> [Consulté le 5 juillet 2021]

CEPITRA (Centre de formation continue spécialisé à Lyon), 2021.

<https://www.cepitra.fr/> [Consulté le 29 juillet]

CIETA (Centre International d'Étude des Textiles Anciens), 2021.

<https://cieta.fr/fr/>. [Consulté le 10 février 2021]

CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), 2021.

<https://www.cnam.fr/> [Consulté le 29 juillet]

CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), 2021.

<https://www.cnil.fr/professionnel> [Consulté le 16 août 2021]

ENSSIB, 2021.

<https://www.enssib.fr/> [Consulté le 18 août 2021]

HAL Archive ouverte, 2021.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/> [Consulté le 18 août 2021]

INAM (Institut National des Arts et Métiers), 2021.

<https://www.institut-metiersdart.org/> [Consulté le 29 juillet]

ICOM (International Council of Museums), 2021.

<https://icom.museum/fr/> [Consulté le 21 avril 2021]

MAI (Musée d'Arts et d'Industrie de Saint Étienne), 2021.

<https://mai.saint-etienne.fr/> [Consulté le 25 juin 2021]

MUSÉE DES TISSUS, 2021.

<https://www.museedestissus.fr/> [Consulté le 10 avril 2021]

OPEN EDITION, 2021.

<https://journals.openedition.org/> [Consulté le 16 août 2021]

Portail du Patrimoine Numérique, 2021.

<http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html> [Consulté le 20 février 2021]

TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage), 2021.

<https://ticcih.org/> [Consulté le 25 juin 2021]

UIT (Union des Industries textiles), 2021.

<https://www.textile.fr/> [Consulté le 18 août 2021]

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2021.

<https://fr.unesco.org/themes/information-preservation/digital-heritage/concept-digital-heritage> [Consulté le 30 juin 2021]

UNITEX (Union interentreprises textiles Auvergne-Rhône-Alpes), 2021.

<https://www.unitex.fr/> [Consulté le 2 juillet 2021]

UNIVERSITÉ DE GENEVE, 2021.

<https://plone.unige.ch/ArchiSavoirs> [Consulté le 18 août 2021]

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, 2021.

<https://www.unil.ch/index.html> [Consulté le 9 juillet 2021]

## DICTIONNAIRES

WIKIPEDIA, 2021.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil\\_principal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal)  
[Consulté le 18 août 2021]

LE PETIT LAROUSSE, 2021.

[https://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Petit\\_Larousse/128891](https://www.larousse.fr/encyclopedie/oeuvre/Petit_Larousse/128891)  
[Consulté le 4 juillet 2021]

CNRTL (Centre national des ressources textuelles et lexicales), 2021.

<https://www.cnrtl.fr/definition/dictionnaire>  
[Consulté le 10 juillet 2021]



# ANNEXES

---

## TABLES DES ANNEXES

Annexe 1 : Critères d'éligibilité au Label EPV.....	98
Annexe 2 : Mind Map du Mémoire.....	100
Annexe 3 : Grille d'entretien (Benchmarking).....	101

# Annexe 1 : Critères d'éligibilité au Label EPV



INSTITUT  
NATIONAL  
MÉTIER  
D'ART



L'excellence française valorisée par le label EPV

## Les critères



Les maisons labellisées « Entreprises du Patrimoine Vivant » se caractérisent notamment par :

- la détention d'un patrimoine économique spécifique issu de l'expérience manufacturière,
- la mise en œuvre d'un savoir-faire complexe et/ou rare reposant sur la maîtrise de techniques de haute technicité et/ou traditionnelles,
- l'attachement à un territoire et une notoriété en France et/ou à l'international.

*Pour bénéficier du label, les entreprises doivent répondre à au moins deux des critères de chacune des trois catégories suivantes :*

### 1. Critères indiquant la détention d'un patrimoine économique spécifique (et/ou) :

- L'entreprise possède des équipements, outillages, machines, modèles, documentations techniques rares.
- L'entreprise détient des droits de propriété industrielle liés à ses produits, à ses services ou à ses équipements de production;
- L'entreprise met en œuvre une démarche active de création ou d'innovation, pouvant générer un réseau de clientèle significatif.



## technicité (et/ou) :

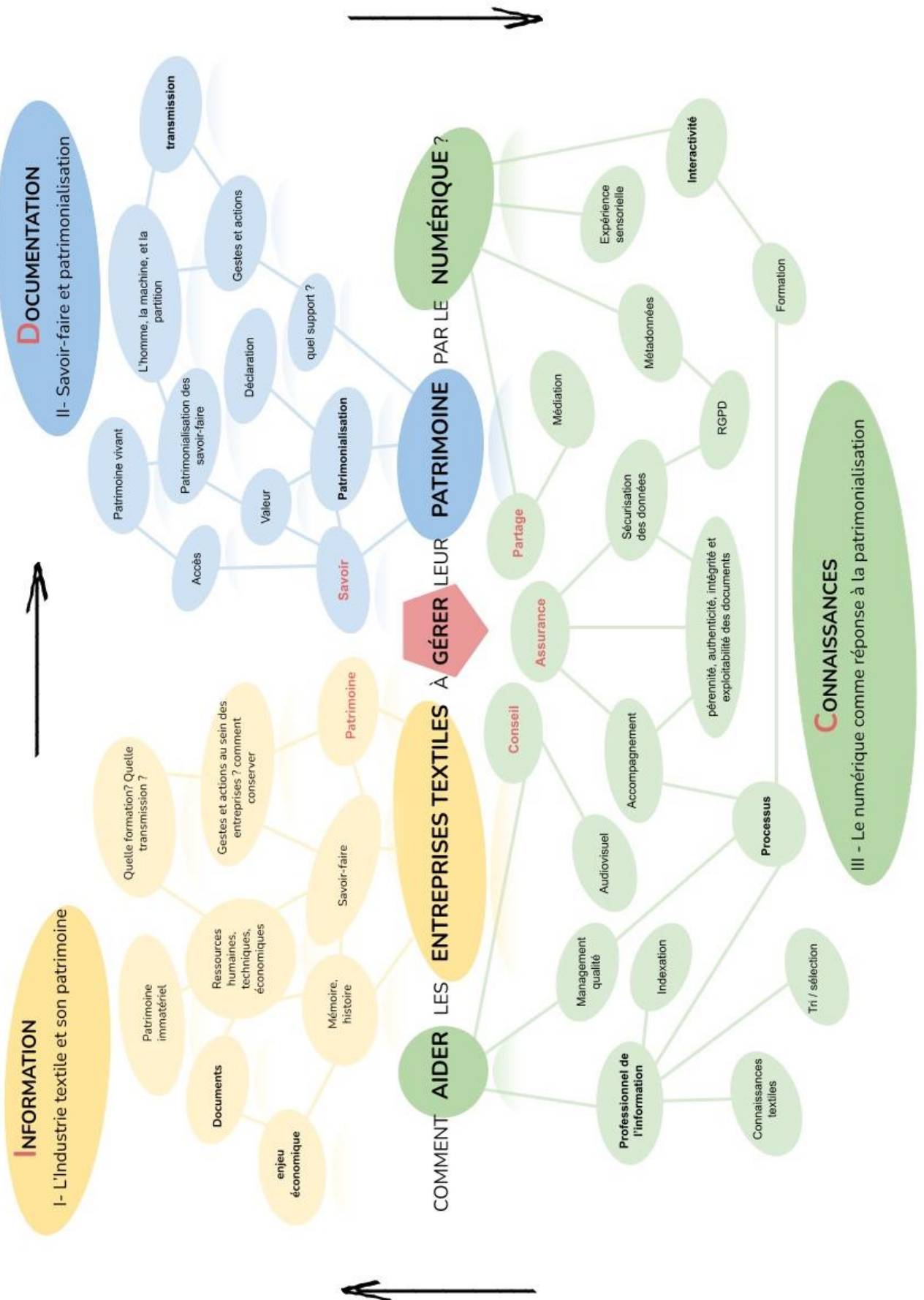
- L'entreprise détient un savoir-faire spécifique, détenu par un petit nombre d'entreprises, contribuant de manière significative à sa valeur ajoutée produite ;
- L'entreprise forme en interne des salariés, notamment des apprentis, à des savoir-faire qui ne sont pas accessibles directement par des voies de formation habituelles ou concernant des petits flux de formation ;
- L'entreprise emploie un ou des salariés détenant collectivement un savoir-faire d'excellence comportant une dimension créative ou d'innovation, justifié soit par des titres, des diplômes ou des récompenses de haut niveau, soit par une expérience professionnelle de durée significative leur permettant d'exécuter des travaux complexes.

## 3. Critères indiquant l'implantation géographique, la notoriété de l'entreprise ou l'exercice d'une démarche de responsabilité sociétale (et/ou) :

- L'entreprise assure une production dans son bassin historique ou est installée dans sa localité actuelle depuis plus de cinquante ans ou est établie dans des locaux qui ont une valeur historique ou architecturale
- L'entreprise dispose d'un nom ou d'une marque notoire, notamment parce qu'elle bénéficie de distinctions nationales ou fait l'objet de publications de référence, ou parce qu'elle intervient sur des biens appartenant au patrimoine protégé au titre des monuments historiques ou sur des objets ou des meubles estampillés permettant de perpétuer un courant stylistique ou parce qu'elle fabrique des produits reflétant l'identité culturelle de son territoire ;
- L'entreprise mène une démarche de responsabilité sociétale à travers, par exemple, des actions de promotion de ses métiers auprès des jeunes publics ou une politique d'approvisionnement responsable privilégiant les circuits courts, ...



## Annexe 2 : Mind Map du Mémoire



## Annexe 3 : Grille d'entretiens (Benchmarking)

### GRILLE D'ENTRETIEN

#### Entreprise - Nom

<p><b>IDENTITÉ</b> Présentation de vos missions et de votre entreprise ?  Quelle est votre savoir-faire ? Que représente le titre de Maître d'art ?</p>
<p><b>ARCHIVES</b> De quelle année datent les premières archives de l'entreprise ?  Quels types de documents papiers ou textiles trouve-t-on dans vos archives ?  Quelle valeur donnez-vous à ces archives ?  Vous arrive-t-il d'y chercher de l'inspiration pour vos créations ?</p>
<p><b>DOCUMENTS D'ACTIVITE</b> Quels sont les documents créés au quotidien pour la production ou l'administration ?  Quelle valeur donnez-vous à ces documents courants ?  Vous arrive-t-il de rechercher des solutions techniques dans vos archives ou vos documents ?</p>
<p><b>SAVOIR FAIRE</b> Vous êtes dans les dernière entreprises à fabriquer dorures et passementeries pour diverses clientèles. Quels sont vos ressentis ?  Quelle valeur donnez-vous à ces savoir-faire ?  Certains gestes ou outils ont-ils déjà disparu dans votre métier ?  Considérez-vous cet héritage comme patrimoine ?  Quelle est la place de la transmission des savoir-faire dans votre entreprise ?  D'après vous, comment et à qui transmettre ces gestes ?  Pouvez-vous nous parler de la formation au sein de votre entreprise ?</p>
<p><b>TRANSMISSION ET NUMERIQUE</b> Quel est votre rapport au numérique dans l'entreprise ?  Avez-vous déjà pensé à numériser vos archives ? Si oui pour quelle raison ?  Vous arrive-t-il d'enregistrer / photographier des gestes réalisés au sein de votre entreprise ?  Si oui, que deviennent ces traces / enregistrements ?</p>

Merci de votre participation à ce travail de recherche

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

Figure 1 : <i>Les Cing Gestes de patrimonialisation selon Jean Davallon</i> .....	39
Figure 2 : <i>Les conditions 5M pour maîtriser une activité</i> .....	78

# TABLE DES MATIÈRES

---

Remerciements .....	3
Sommaire .....	5
Sigles et abréviations .....	7
INTRODUCTION.....	9
I. L'INDUSTRIE TEXTILE ET SON PATRIMOINE.....	15
1. DÉfinitions .....	15
a) Mémoire, histoire, traces .....	15
b) Patrimoine.....	17
c) Le savoir-faire.....	20
2. Patrimoine et entreprises textiles.....	22
a) L'industrie textile, ses ressources humaines, techniques et documentaires.....	22
b) Un patrimoine, mais économique .....	24
c) Transmission sans projet.....	27
3. Les entreprises et leur patrimoine.....	30
a) Cycle de vie des documents des entreprises : à quel moment deviennent-ils patrimoine ? .....	30
b) Ces entreprises ont elles conscience de leur patrimoine ? .....	32
c) Les gestes ou actions au sein des entreprises .....	34
II. SAVOIR-FAIRE ET PATRIMONIALISATION .....	38
1. Processus de patrimonialisation.....	38
a) Les cinq gestes de la patrimonialisation .....	38
b) Patrimonialisation du patrimoine immatériel .....	40
c) Patrimonialisation des entreprises textiles ? .....	41
2. Peut-on parler de patrimonialisation des savoir-faire ?.....	44
a) Patrimonialiser un geste ?.....	44
b) L'homme et la machine : évoluer avec le passé .....	46
c) Reconnaissance et identification des patrimoines vivants .....	49
3. Vers un patrimoine immatériel textile .....	50
a) Quel Support ? .....	50

b) Apprendre mais comment ?.....	53
c) Patrimonialiser ou transmettre ?.....	55
III. LE NUMÉRIQUE COMME RÉPONSE À CETTE PATRIMONIALISATION .....	57
1. Que transmet-on par le numérique ?.....	57
a) Gestion des données par le numérique.....	57
b) Gestion des connaissances par le numérique.....	59
c) Capturer les connaissances par l’audiovisuel, support de mémoires . .....	61
2. Menaces et limites du numÉrique.....	62
a) Absence d’expériences sensorielles.....	62
b) Sécurisation des données : un enjeu crucial.....	66
c) Nécessité d’un professionnel de l’information.....	67
3. Le numérique comme réponse à la patrimonialisation des savoir-faire textiles .....	72
a) Le témoignage : Monstration et oralité.....	73
b) Capturer la technique.....	75
c) Partage et questionnement des données .....	79
CONCLUSION .....	84
SOURCES .....	86
BIBLIOGRAPHIE .....	87
ANNEXES .....	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	102
TABLE DES MATIÈRES .....	103